



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 36 (1936), p. 1-69

Edmond Pauty

L'Architecture au Caire depuis la conquête ottomane (vue d'ensemble) [avec 20 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ??? ? ? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

L'ARCHITECTURE AU CAIRE
DEPUIS LA CONQUÊTE OTTOMANE
(VUE D'ENSEMBLE)
(avec 20 planches)

PAR
EDMOND PAUTY.

PRÉFACE.

«Le caractère général de cette magnifique demeure, écrivait Lamartine à propos du grand Séraïl de Constantinople, n'est ni la grandeur, ni la commodité, ni la magnificence; ce sont des tentes de bois doré et percé à jour. Le caractère de ces palais, c'est le caractère du peuple turc : *l'intelligence et l'amour de la nature*. Cet instinct des beaux sites, des mers éclatantes, des ombrages, des sources, des horizons immenses encadrés par les cimes de neige des montagnes, est l'instinct prédominant de ce peuple. On y sent le souvenir d'un peuple pasteur et cultivateur qui aime à se rappeler son origine, et dont tous les goûts sont simples et instinctifs. Ce peuple a placé le palais de ses maîtres, la capitale de sa ville impériale, sur le penchant de la plus belle colline qu'il y ait dans son empire et peut-être dans le monde entier. Ce palais n'a ni le luxe intérieur ni les mystérieuses voluptés d'un palais d'Europe; il n'a que de vastes jardins, où les arbres croissent libres et éternels comme dans une forêt vierge, où les eaux murmurent, où les colombes roucoulent; des chambres percées de fenêtres nombreuses toujours ouvertes; des terrasses planant sur les jardins et sur la mer, et des kiosques

Bulletin, t. XXXVI.

1

grillés où les sultans, assis derrière leurs persiennes, pouvaient jouir à la fois de la solitude et de l'aspect enchanté du Bosphore. » (LAMARTINE, *Voyage en Orient.*)

L'intelligence et l'amour de la nature, voilà ce que l'Ottoman aura apporté à l'Égyptien, assez tardivement d'ailleurs, ainsi que nous le verrons dans cette étude. C'est cet amour nouveau du site, de la nature, de l'espace qui bouleversa, par contre-coup, l'art monumental égyptien, à l'aurore du xix^e siècle.

*
* *

L'étude de l'art égyptien d'époque ottomane a été abordée par divers auteurs, avec plus ou moins de sympathie. Il faut convenir qu'une sorte de discrédit accompagne cet art, jugé peu local et d'un agrément esthétique discutable. La conservation des ouvrages architecturaux de cette période, qui n'a pas été complètement négligée, a cependant cédé la place au souci, d'ailleurs justifié, de courir au plus pressé, au plus précieux et, si l'on peut dire, au plus authentiquement égyptien.

Il nous semble qu'il est aujourd'hui nécessaire d'examiner à nouveau ce domaine, en apportant moins de rigueur dans notre verdict.

Il est vrai qu'après la conquête de Sélim, au xvi^e siècle, l'art égyptien a subi de nouvelles et nombreuses empreintes, mais il n'en a pas moins continué sa route. Les artisans et la main-d'œuvre égyptiennes étaient appréciés, et nous savons que les maîtres de Constantinople ont fait souvent appel à leur talent. En combinant formes traditionnelles, recettes d'atelier, apports nouveaux, les artisans du pays ont incontestablement inscrit dans la pierre une page de l'histoire artistique du pays. Nous ne devons pas le méconnaître.

Dans quelle mesure l'intervention politique des Turcs sur le plan égyptien, au début du xvi^e siècle, a-t-elle pu modifier l'aspect de l'art traditionnel? Dans quelle mesure cet art, héritage des dynasties qui se sont succédé depuis l'avènement des Mamelouks, a-t-il reçu des leçons de l'art tout éclectique des Ottomans?

Malgré des influences très notables venues de la capitale des Pachas, l'art égyptien a néanmoins gardé un caractère local depuis le début de la conquête de Sélim jusqu'à la fin du règne de Mohammad Ali, au cours duquel les emprunts faits à Constantinople s'affirmèrent nettement. Mais très longtemps, et M. Hautecœur l'a judicieusement noté, «les artistes cairote sont restés fidèles aux formes héritées de leurs pères. Ils se sont bornés à en modifier l'esprit» (HAUTECŒUR, *Les Mosquées du Caire*, p. 351). En effet, nous le verrons, le plus souvent l'architecture de tradition mamelouke impose, avec force, sa survivance au cours des XVI^e et XVII^e siècles, la maintient encore tout au long du XVIII^e siècle, pour enfin la laisser se dissoudre dès le début du XIX^e.

L'art égyptien a cependant puisé des éléments nouveaux dans le domaine artistique des Ottomans. Ce sont des plans dont l'artisan tire des modalités nouvelles, des procédés de structure, enfin c'est l'introduction de motifs décoratifs d'un caractère réaliste, composés de fleurs épaisse, de gros rinceaux, de vases, de cyprès, etc., éléments jusqu'alors inconnus en Égypte.

Avant même la conquête de Sélim, on remarque déjà des traces de l'influence ottomane en divers monuments : dans les plans (mosquée de Ghouri, 1501/6, mosquée du palais de Khairbek 1502); dans les pendentifs des coupoles (mosquée de Ghouri); dans les voûtes d'arêtes (mosquée de Khairbek); dans les minarets cylindriques (mosquée de Mahmoud Kourdi 1395), etc. (HAUTECŒUR, p. 340).

Malgré tous ces apports, par l'interprétation donnée aux emprunts, par leur proportion et leur adaptation au milieu égyptien, il peut être affirmé l'existence d'un *art égyptien d'époque ottomane* nettement caractérisé.

PREMIÈRE PARTIE.

LES MOSQUÉES, LES SABÎLS-KOUTTÂBS, LES OKELLES.

LES MOSQUÉES DE CONSTANTINOPLE.

Dans le domaine strictement religieux, quels sont les types de plans de mosquées qui furent en usage dans la ville de Constantinople?

Quoique les mosquées de Constantinople soient d'une grande diversité, il est possible, par commodité, de ramener leur plan à quelques catégories générales, en tenant compte de la position de leurs éléments principaux. Nous distinguerons (voir A. GABRIEL, *Les Mosquées de Constantinople, Syria*, t. VII, p. 362, 1926) :

I. Les salles carrées ou rectangulaires, couvertes par une ou deux coupole, flanquées au nord et au sud de deux collatéraux couverts par deux coupole⁽¹⁾. Ces plans sont d'influence directe de Nicée ou de Brousse (fig. 1, I).

II. Les simples salles carrées, couvertes d'une seule coupole⁽²⁾, et dont le prototype se retrouve dans les médressés, mosquées et bains de Nicée et de Brousse, et aussi à la mosquée Bayazid d'Andrinople (fig. 1, II).

III. Les salles carrées ou rectangulaires flanquées de deux bas côtés à coupolettes (type II amélioré) :

- a) couvertes par une coupole sur pendentifs⁽³⁾ (fig. 1, III);
- b) couvertes par une coupole sur plan hexagonal, dont un prototype se

⁽¹⁾ Salles à deux coupole : Mahmoud Pacha (1464), et Mourad Pacha (1466). Salles à une coupole : Daoud Pacha (1485), Sultan Sélim (1520), Atik Ali Pacha (1497).

⁽²⁾ Firouz Agha (1464), Hasseki (1531). Tchi-

nili de Scutari (1640), Mehmed Agha (1585), Nouri Osmanié (1755), Lalély (1763), Validé (1870).

⁽³⁾ Mihrimah (moitié XVI^e s.), Zal Mahmoud Pacha (1551).

rencontre à Andrinople (mosquée Utch Chéreffî, vers 1340)⁽¹⁾ (fig. 1, IV);
c) couvertes par une coupole sur octogone⁽²⁾ (fig. 1, V).

IV. Les salles rectangulaires couvertes par six coupoles⁽³⁾, dont le type dérive des mosquées de Brousse (Olou Djami) (fig. 1, VI).

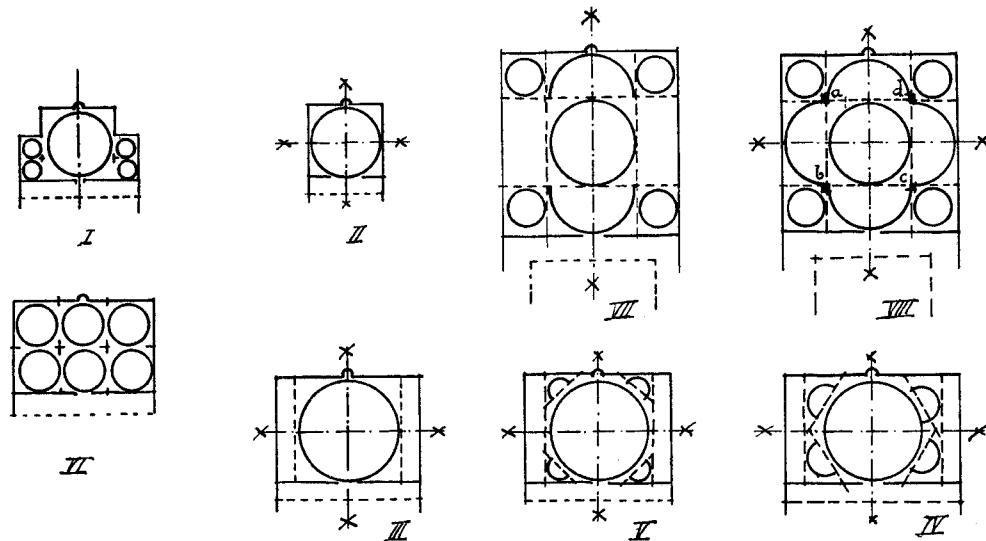


Fig. 1. — Types de plans des mosquées de Constantinople (d'après A. Gabriel).

V. Les salles rectangulaires à coupole centrale et deux demi-coupoles, épaulées par quatre coupolettes, et flanquées de deux bas côtés⁽⁴⁾ (fig. 1, VII).

C'est le type de plan directement inspiré de la grande église de Sainte-Sophie.

VI. Enfin les salles en croix à coupole centrale, accompagnée d'une demi-coupoles sur les deux axes, et épaulée par quatre coupolettes⁽⁵⁾. Ce type dérive du type (V) émanant du plan de Sainte-Sophie⁽⁶⁾ (fig. 1, VIII).

⁽¹⁾ Ahmed Pacha (1555), Soukoulou Ahmed Pacha (1571), Atik Validé (1583), Djerrah Pacha (1594), Hékim Oglou Ali Pacha (1734).

⁽²⁾ Rustem Pacha (milieu XVI^e s.), Ibrahim Pacha (1551), Azap Capou (1557), Nichandji Mehmed Pacha (1584), Esqui Ali Pacha (1586), Yéni Validé de Scutari (1708) et Eyoub (fin XVIII^e s.).

⁽³⁾ Zindjirli Couyou (fin XV^e s.) et Pialé Pacha (1573).

⁽⁴⁾ Bayazid (1500), Souleimanié (1550) et Kilidj Ali Pacha (1580).

⁽⁵⁾ Chahzadé (1548), Sultan Ahmed (1617), Yéni Validé (1614-1663), Sultan Mehmed (1667), Iskélé Djami de Scutari (1547).

⁽⁶⁾ M. Hautecœur a donné des types ottomans

Ces salles de prières sont accompagnées de portiques extérieurs qui jouent un rôle prépondérant dans l'ensemble du plan de la mosquée. Ils sont diversement disposés.

En bien des cas des galeries formant péristyle précèdent l'accès principal de la salle. C'est un aménagement fréquent dans les mosquées moyennes du xvi^e siècle. Portique simple, dans la plupart des cas⁽¹⁾, celui-ci est souvent doublé, le second portique se retournant sur les petits côtés du premier⁽²⁾.

Le goût des galeries extérieures a souvent poussé les architectes ottomans à flanquer leurs salles, dans les grandes mosquées, au nord et au sud, de porches ou portiques extérieurs qui remplissent les vides laissés entre les contreforts. Parfois ils s'ajoutent franchement à l'édifice⁽³⁾. Enfin, certaines

introduits en Égypte une classification qui tient compte des origines. Il distingue : le type anatolien, le type à koubba et portiques extérieurs, le type constantinopolitain, le type à plan central sans coupole (p. 342). — *Le type anatolien* correspond aux mosquées à salle de prières couverte par deux coupoles alignées sur l'axe du mihrâb, accompagnée de deux collatéraux (le mihrâb faisant saillie à l'extérieur). Ce modèle, «modifié sous l'influence des souvenirs syriens et constantinopolitains, s'est adapté à la tradition cairote» (p. 343). *Le type à koubba et portiques extérieurs*, né du type anatolien, est constitué par une salle carrée couverte par une coupole et entourée de portiques extérieurs sur trois côtés. Ce promenoir autour des édifices est de tradition chrétienne (églises de Diyarbekir et églises byzantines de Constantinople) (p. 343). *Le plan constantinopolitain* est à coupole centrale, la salle de prière précédée d'une cour. C'est le plan importé primitivement d'Asie Mineure, qui subit l'influence de Sainte-Sophie. Enfin *le type à plan central sans coupole* qui est la reproduction du dispositif précédent, mais *sans* coupole sur l'espace central et les bas côtés. Comme exemples puisés dans la ville du Caire, M. Hauteceur cite les monuments suivants, ayant subi l'influence des types ci-dessus :

Appartenant au premier type : déformé à la mosquée de Ghouri (1501/6) et de Hasan Roumi (1523), plus net à la mosquée de Souleiman Pacha (1528/9), à la Citadelle. A rattacher encore à ce type la mosquée de Malika Safiya (1610). — Du second type, la mosquée de Khodja Sinân (le conquérant de Tunis) (1571) et celle de Mohammad Abou Dahab (1773-4). — Au troisième type correspond la mosquée de Mohammad Ali, dont l'architecte, «un Grec de Constantinople, Youssouf Bochna, s'inspira de la mosquée d'Ahmed». Enfin du quatrième type la Mahmoudiya (1567) et la mosquée Mahmoud Monharram (1792).

Une classification excellente nous est fournie par l'étude de M. Albert GABRIEL, *Les Mosquées de Constantinople* (*Syria*, 1926, t. VII, p. 362). Elle a servi de base à la «classification des mosquées de Constantinople d'après des types déterminés» du guide de M. Ernest Mamboury.

⁽¹⁾ A Mihrimah (1550), Roustem Pacha (1550), Soukoulou Ahmed Pacha (1571), Azab Capou (1577).

⁽²⁾ A Buyuk Djami (1547), à Kilidjali Pacha (1580), à Atik Validé (1583), de Scutari.

⁽³⁾ De Chahzadé (1548), d'Ahmed I (1617), de Souleiman (1550), de Lalély (1763) et de Yéni Validé Djami (1614).

salles de prières sont dotées de galeries de même largeur les entourant sur trois faces, solution qui a trouvé son expression élégante à Tchinili Djami, de Scutari (1640), dite la mosquée aux faïences.

NOMBREUSES sont les petites mosquées à péristyle simple ou double, qui s'enferment dans une enceinte doublée de portiques légers, laissant entre elle et la mosquée un espace libre planté d'arbres et garni de fontaines. Le charme de ce type d'édifice apparaît à la mosquée d'Atik Validé de Scutari (1583).

Le dispositif qui tend à se généraliser, qu'on rencontre dans les mosquées moyennes, mais qui demeure celui des mosquées de grandes dimensions, est celui de galeries entourant une cour carrée ou rectangulaire, précédant l'entrée principale de la salle de prière. Ce dispositif, affirmé à la mosquée de Bayazid (1500), puis à Sultan Sélim (1520), prend de l'ampleur dans les mosquées construites par l'architecte Sinan : à Chahzadé (1548), à la Souleimanié (1550-7) et à Ahmed Pacha (1555). Il sera adopté dans les grands édifices des XVII^e et XVIII^e siècles : à Sultan Ahmed I (1609-17), à Yéni Validé Djami (1614-63), à Yéni Validé de Scutari (1708), à Sultan Mehmet (Fatih) (1771), à Lalély (1763). Soit en composition initiale ou en complément, des travaux seront faits, dans certaines mosquées à péristyle, dans le but de ramener à ce type⁽¹⁾ des cours ou jardins précédant la salle.

* * *

Les types de salles de prières que nous avons énumérés plus haut se ramènent en somme, à quelque exception près (type VI), à un dispositif de plan dont *l'élément dominant est un espace central couvert par une coupole*. Le poids de cette coupole unique est parfois supporté par des murs épais, le plus souvent par de gros piliers dont l'équilibrage est assuré par un jeu plus ou moins savant d'arcs, de voûtes et de coupoles, reportant au loin les efforts reçus. Ce dernier procédé, plus souple, allège la salle. Il permit de mettre au point un modèle ingénieux de plan à grande allure architecturale (types VII et VIII).

Les origines de ce type centré sont antérieures à la prise de Constantinople;

⁽¹⁾ A la mosquée de Mihrimah, Soukoulou Ahmed Pacha.

elles se trouvent au sein de l'architecture chrétienne, en Asie Mineure⁽¹⁾ et ses manifestations sont encore apparentes en maintes églises que le passé a laissées sur le sol des pachas.

L'installation du culte musulman dans les églises fut prépondérant sur l'action artistique, sur les influences qui en découlèrent.

Après la conquête de Constantinople, en 1453, le sultan Mehmed s'empressa de répondre aux besoins immédiats du culte en convertissant en mosquées un premier lot « de huit églises, parmi lesquelles Sainte-Sophie (Aghia-Sophia). L'église des Saints-Apôtres, menaçant ruines, fut démolie et le sultan construisit à sa place sa mosquée de Fatih. . . . le patriarcat grec fut confiné, en 1455, à l'église de la Vierge Pammacariotos. » Un peu plus tard, Sélim I^e, au début du XVI^e siècle, au retour de la conquête de l'Égypte sur les Mamelouks, adapta à son tour un grand nombre d'églises grecques aux nécessités du culte nouveau.

Le nombre des édifices chrétiens qui parsemait la ville était important : *Les musulmans s'accoutumèrent à exercer leur culte dans le cadre architectural chrétien.*

Les quelques types de plan que les Ottomans eurent la faculté de connaître, apparaissent dans la nomenclature des églises byzantines de Constantinople affectées au culte musulman, après 1453 (MAMBOURY, *Guide*, p. 210).

Le plan basilical survivait en certains édifices, tels que l'église Saint-Jean-Baptiste du Stoudion (V^e siècle) (fig. 2, I), et la petite chapelle de date inconnue, transformée par Moustapha Tchaouch, dénommée Manastir Masdjidi : nef avec ou sans bas côtés, précédée d'un narthex et d'un atrium.

La coupole intervient dans ce plan traditionnel, notamment à l'ancienne église de Sainte-Irène (VI^e siècle) proche de Sainte-Sophie (fig. 2, II); la pré-dominance est donnée (la nef comprend de larges doubleaux et deux coupoles) à une coupole demi-sphérique précédant l'abside. C'est l'intervention de la coupole dans le plan basilical qui forme le principe de base de la grande église de Sainte-Sophie; elle est ici centrale (fig. 2, III). Afin de couvrir le rectangle allongé de la nef, deux demi-coupoles prolongent dans l'axe longitudinal la coupole de base (consulter sur Sainte-Sophie : W. R. Lethaby

⁽¹⁾ Consulter sur les anciennes églises arméniennes F. Benoit; GABRIEL, *Les Monuments d'Anatolie*.

Harold SWAINSON (1894), *Building the Church of Sancta Sophia Constantinople — A study of Byzantine*.

Le défoncement des bas côtés sur un axe transversal passant par le centre de la coupole donne le plan type qui fut le modèle des artisans musulmans.

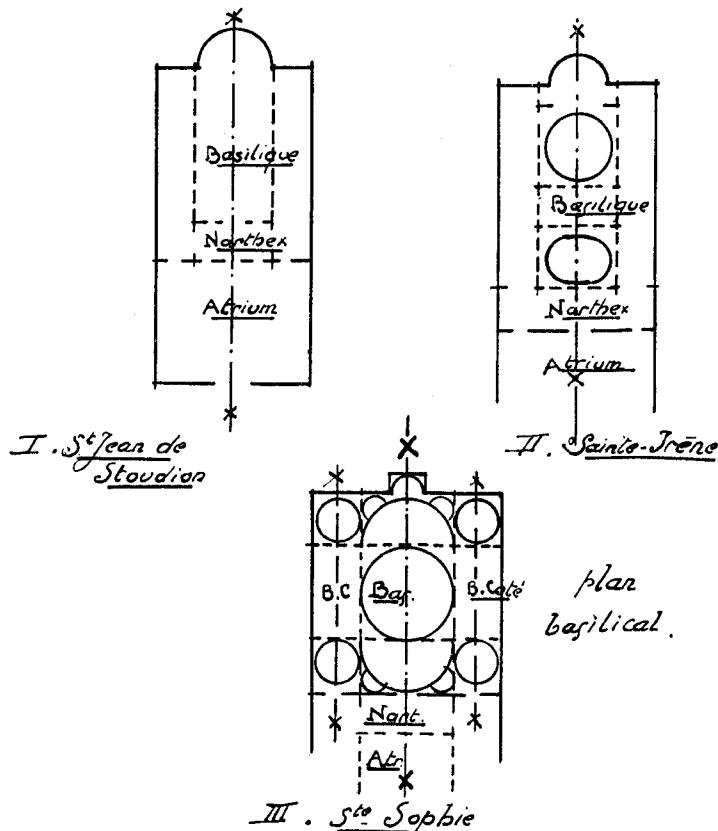


Fig. 2. — Types de plan basilical d'églises à Constantinople.

Ce défoncement apparaît dans quelques églises sous la forme d'un plan cruciforme, comme à l'église de Saint-Pierre et Saint-Marc (fig. 3, I), fondée au v^e siècle, puis restaurée ou reconstruite (plus tard à Sainte-Marie Diaconissa, présumée ix^e).

Puis le plan fixe son type par l'allégement des murs et l'affirmation, au retour d'angle, de quatre gros piliers ou colonnes supportant la coupole centrale.

NOMBREUSES SONT LES PETITES ÉGLISES CONSTRUITES ENTRE LES VIII^e ET XIV^e SIÈCLES, QUI PROCÈDENT DE CE DISPOSITIF. IL EST EMPLOYÉ SIMPLE OU EN DEUX ÉLÉMENS ACCOLÉS. LES EXEMPLES SONT NOMBREUX : NOUS CITERONS, ENTRE AUTRES, LES ÉGLISES DE MIRELAION (X^e SIÈCLE) (FIG. 3, II), DE SAINT-ANDRÉ IN CRISI (VIII^e-IX^e), DE

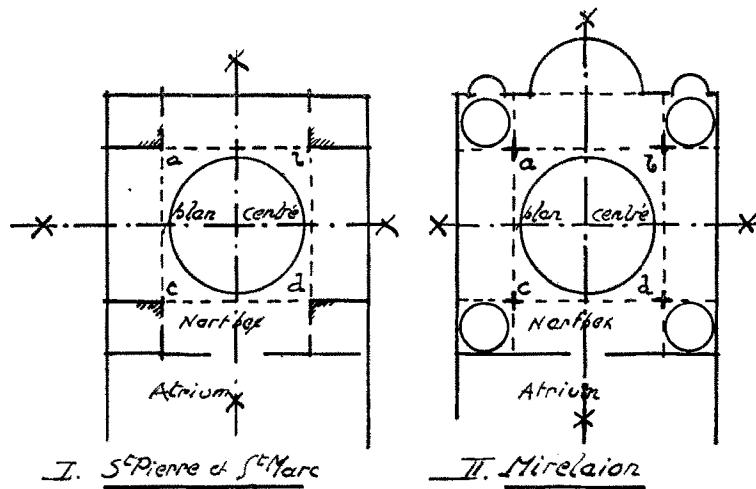


Fig. 3. — Types de plan centré d'églises à Constantinople.

Saint-Jean-Baptiste in Trullo (XI^e), de Sainte-Marie Panachranton (VIII^e), à double chapelle, de Saint-Sauveur Pantepopte (XI^e), de Saint-Sauveur Panto-crator (XI^e) église double, de Saint-Théodore (XI^e), de la Sainte-Vierge Pammacaristos (XIV^e).

Ces églises étaient toutes précédées d'un vestibule d'accès (narthex) parfois doublé (exonarthex). Elles étaient, pour beaucoup, précédées d'un atrium.

LES MOSQUÉES DU CAIRE.

Les édifices religieux d'Égypte, d'époque ottomane, procèdent de types de plans variés.

Ils ne font, pour beaucoup, que prolonger, en les combinant, et les réduisant, des conceptions en usage aux époques précédentes. C'est ainsi que de petites mosquées se rattachent au type des édifices à portiques organisés au-

tour d'une cour. Ainsi aux mosquées d'*Aqsounqour el-Fariqâni* (1669) (fig. 4; pl. I, a-b) et de *Fakahâni* (1730); à celle plus régulière et plus vaste d'*Osman Kalkhoda* (1734) de la place de l'Opéra. Dans une autre tradition de plans cruciformes on trouve des exemples qui sont comme « des madrassas contractées » (Hautecœur) : à la mosquée de *Mohebb ed-Din* (1527-8) (fig. 5) et celle de *Hayâtîm* (1764).

La mosquée *Ahmed Pacha Kohia*, qui se rapproche de ces exemples, doit sa disposition particulièrement allongée à ce qu'elle est l'adaptation à l'usage religieux d'une ancienne qâ'a de vastes dimensions, qui semble bien d'origine baharite.

Fig. 4. — Mosquée el-Fariqâni (1669).

NOMBREUSES SONT LES MOSQUÉES QUI N'ONT PLUS QU'UN SANCTUAIRE, DÉPOURVUES DES COURS ET DES PORTIQUES QUI ACCOMPAGNAIENT LES ANCIENS ÉDIFICES. CES SANCTUAIRES NE SONT PARFOIS QUE DE SIMPLES SALLES, COMME À LA MOSQUÉE D'*el-Bordeini* (1616) (fig. 6; pl. I, c) ET À CELLE D'*el-Hifni* (1758), QU'ELLES SOIENT OU NON LÉGÈREMENT AUGMENTÉES DE PETITS IWÂNS. L'ÉCLAIRAGE SE FAIT ALORS PAR DES FENÊTRES OUVRANT SUR LA RUE. POUR SUPPORTER LE PLAFOND, IL ARRIVE QUE LA SALLE EST SUBDIVISÉE PAR DE GRANDS ARCS PORTANT DE MUR À MUR : MOSQUÉE D'*Abd el-Latif el-Qarafi* (DEUX ARCS) (fig. 7; pl. II, b), MOSQUÉE DE *Daoud Pacha* (UN ARC) (pl. II, a).

LORSQU'ILS SONT PLUS ÉTENDUS, CES SANCTUAIRES SONT COMPOSÉS DE NEFS PARALLÈLES AU MUR DE QIBLA. L'ÉCLAIRAGE EST ALORS ASSURÉ PAR UN LANTERNEAU OU UN « MALKAF » RECOUPANT LE PLAFOND LE PLUS CENTRAL, ET PAR DES FENÊTRES OUVRANT SUR LA RUE OU AU-DESSUS DU MIHRÂB. CE SONT LES MOSQUÉES DE *Zoulfikar Bey* (1680)

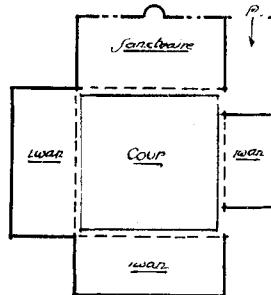
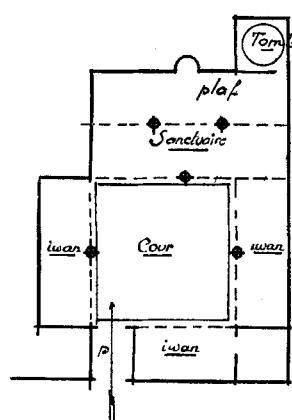


Fig. 5. — Mosquée Mohebb ed-Din (1527/8).

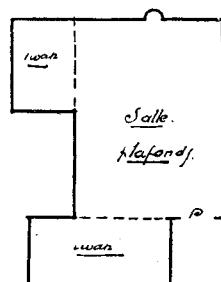


Fig. 6. — Mosquée d'el-Bordeini (1616).

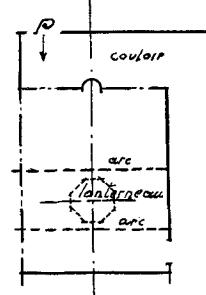


Fig. 7. — Mosquée d'Abd el-Latif el-Qarafi (1589).

(fig. 8) et d'*el-Chawazliya* (1754) divisées en deux nefs. Puis le cas le plus courant de salles composées de trois nefs; aux mosquées de *Mourad Pacha* (1568) (fig. 9; pl. II, c, d), d'*el-Mahmoudiya* (1567) (fig. 10; pl. III, a, b), de

Messih Pacha (*Nour ed-Din el-Qarafi*) (1574), de *Marzouk el-Ahmadi* (1633), d'*Ali ibn el-Arabi* (1784), d'*el-Moharram* (1792), d'*Hasan Pacha Tahir* (1823) et d'*el-Gohari* (1845). Ce dispositif à trois nefs permet l'installation sur les quatre colonnes centrales d'un dispositif de lanterneau qui a pu, aux yeux de certains, constituer un nouveau type de plan. M. Hauteceur le dénomme «type à plan central sans coupole» et le rattacherait volontiers

au plan constantinopolitain des grands édifices à coupole centrale (voir HAUTECOEUR, *Mosquées du Caire*, p. 344/5). L'exemple le mieux venu serait, sans contredit, donné par la mosquée d'*el-Mahmoudiya*, dont le

lanterneau central est posé sur quatre monumentales colonnes de granit.

On note des sanctuaires à quatre nefs, où le lanterneau occupe le centre de la seconde nef, à la mosquée d'*Aicha el-Nabawiya* (1761) (fig. 11), à celle d'*el-Khodeiri* (1774) (fig. 12), à la mosquée d'*Ahmad el-Ariane* (1770) (celle d'*el-Khodeiri* fut prolongée par quelques portiques perpendiculaires aux premiers).

Toutes ces mosquées sont plafonnées, avec solivage apparent ou plafond cloué sur solives. Quelques fois, s'ajoutant au lanterneau ou au «malkaf» central, une coupolette de bois sur moqarnas vient agrémenter, en l'éclairant, l'espace devant le mihrâb.

Difficile à classer serait la mosquée d'*Alti Barmaq* (1711) (fig. 13; pl. III, c, d)

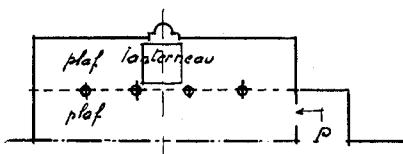


Fig. 8. — Mosquée Zoulfikar Bey (1680).

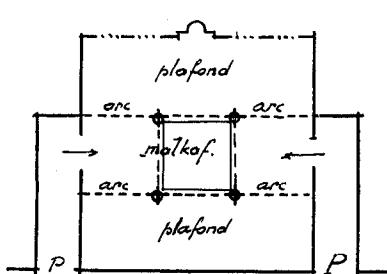


Fig. 9. — Mosquée Mourad Pacha (1568). Fig. 10. — Mosquée d'*el-Mahmoudiya* (1567).

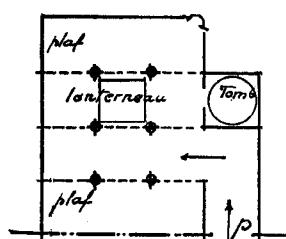


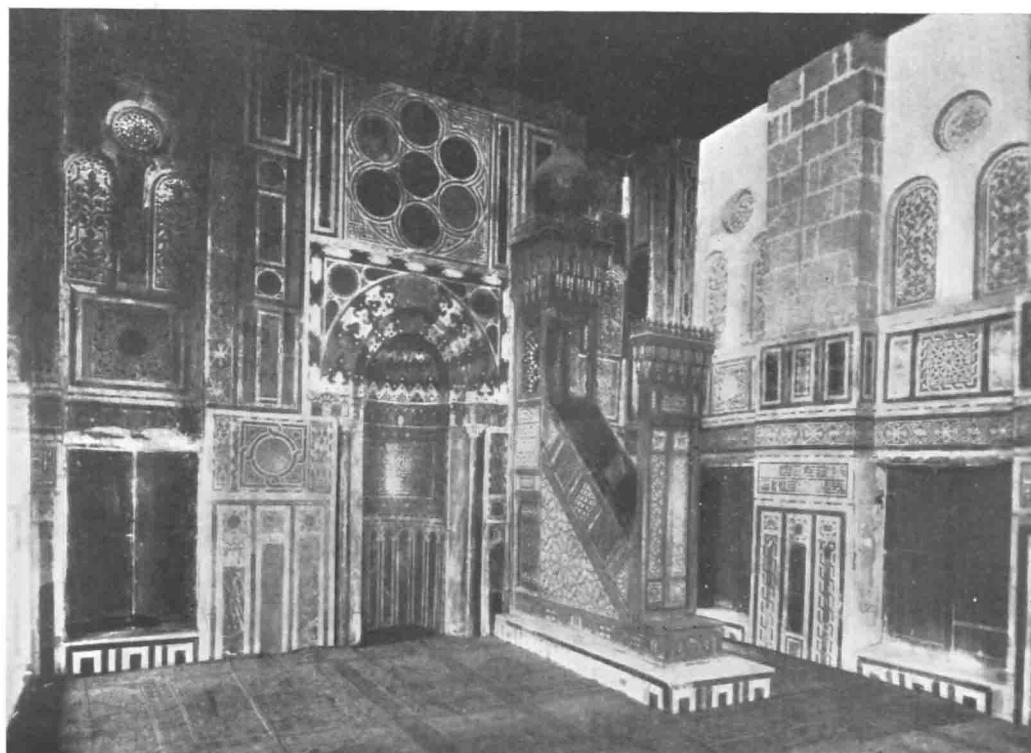
Fig. 11.
Mosquée el-Nabawiya (1761).



a. — Mosquée d'Aqsounqour el-Fariqâni
(1669).



b. — Mosquée d'Aqsounqour el-Fariqâni
(1669).



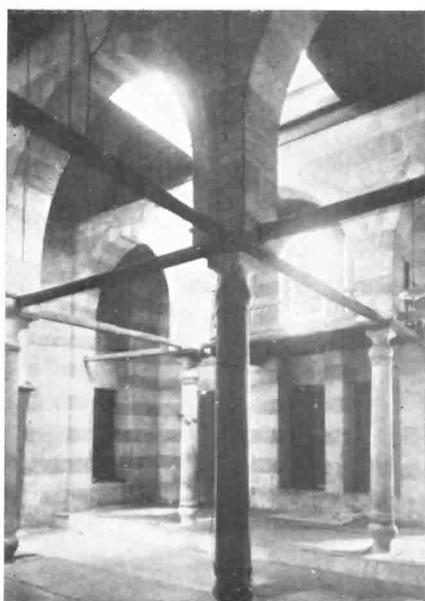
c. — Mosquée d'el-Bordeini (1616).



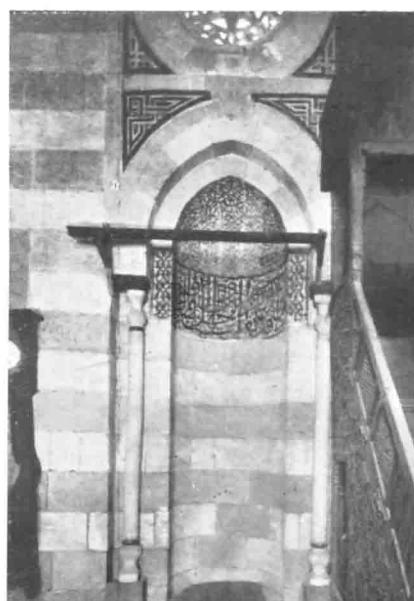
a. — Mosquée de Daoud Pacha.



b. — Mosquée d'Abd el-Latif el-Qarafi.



c. — Mosquée de Mourad Pacha (1568).
Sanctuaire.



d. — Mosquée de Mourad Pacha (1568).
Mihrab.

Ed. PAUTY, *L'Architecture au Caire depuis la conquête ottomane*.

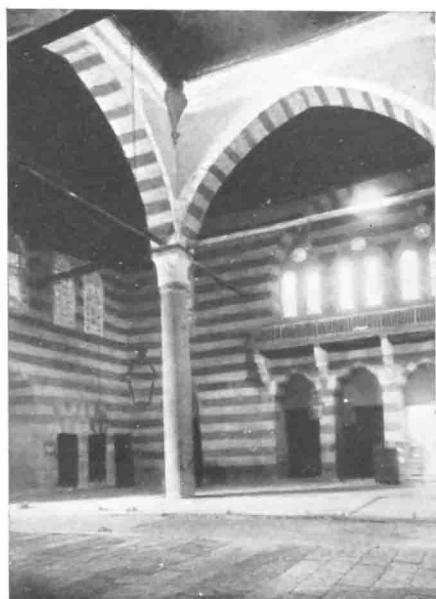
BIFAO 36 (1936), p. 1-69 Edmond Pauty

L'Architecture au Caire depuis la conquête ottomane (vue d'ensemble) [avec 20 planches].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



a. — Mosquée d'el-Mahmoudiya (1567).
Partie centrale, côté dikka.



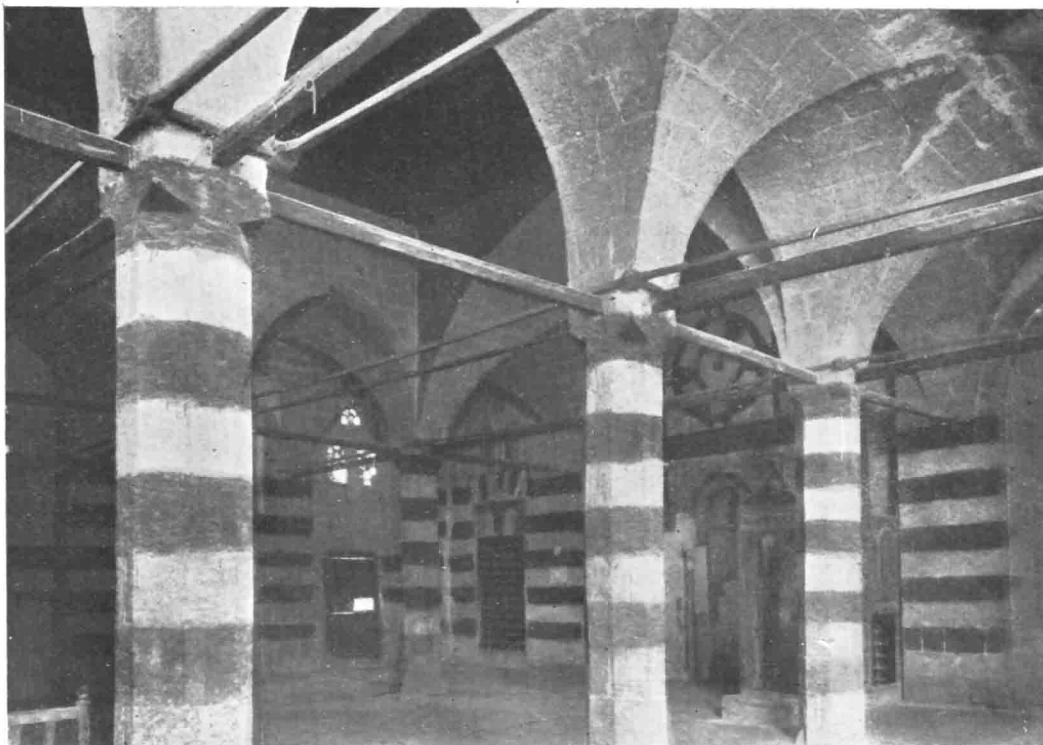
b. — Mosquée d'el-Mahmoudiya (1567).
Partie centrale, côté mihrab.



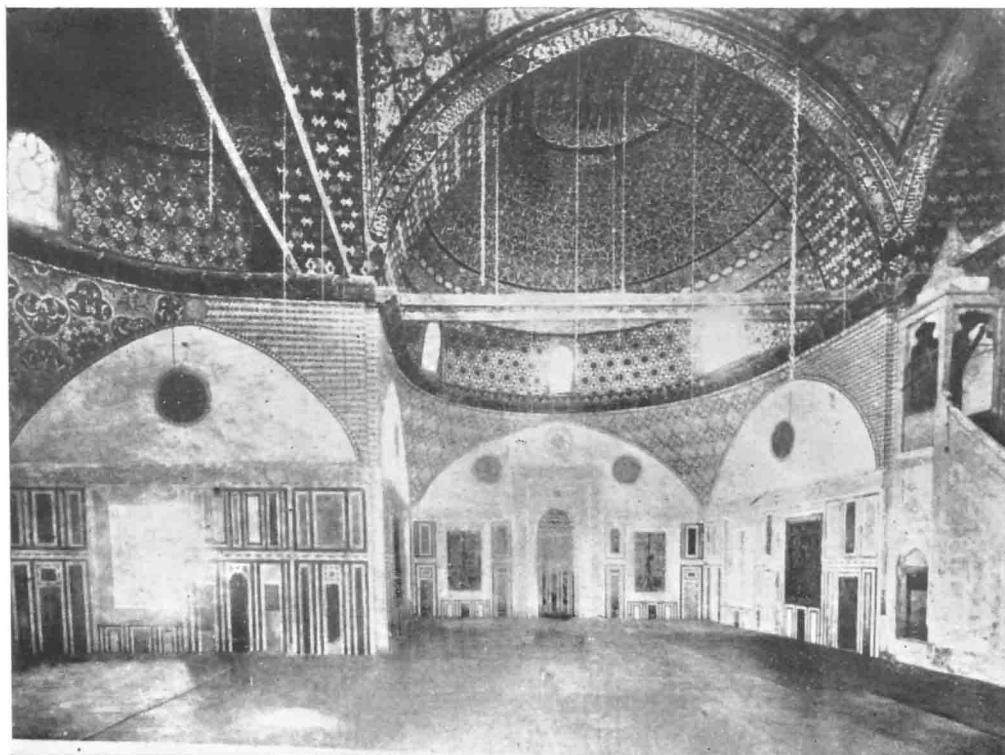
c. — Mosquée Altı Barmaq (1711).



d. — Mosquée Altı Barmaq (1711).



a. — Mosquée Alti Barmaq (1711).



b. — Mosquée de Soliman Pacha, à la Citadelle (1528).

Ed. PAUTY, *L'Architecture au Caire depuis la conquête ottomane*.

BIFAO 36 (1936), p. 1-69 Edmond Pauly

L'Architecture au Caire depuis la conquête ottomane (vue d'ensemble) [avec 20 planches].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>

et pl. IV, a) dont la partie centrale, rectangulaire et plafonnée, est entourée de galeries voûtées par des voûtes d'arêtes ou par des berceaux à pénétrations.

Cette très intéressante mosquée est exceptionnelle; elle ne s'apparente à aucun type traditionnel.

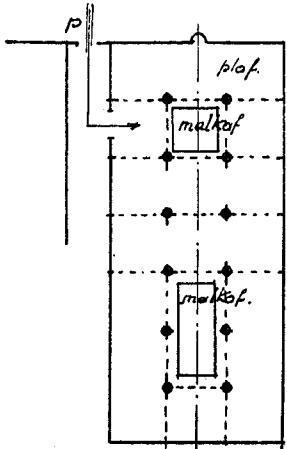


Fig. 12. — Mosquée el-Khodeiri (1774).

Dans tous ces édifices, les éléments de structure et de décor, les arcs, les portails, etc., ne font que continuer l'art local, en admettant quelques motifs ottomans, intégrés dans le répertoire mamelouk, mais abâtardis.

Il y a lieu de signaler l'apport ottoman dans les minarets qui accompagnent la plupart de ces petits édifices (exception faite

pour quelques édifices comme la mosquée de Bordeini, par exemple). Toutefois, ces fûts gracieux, à polygones multiples, terminés par des lanternons effilés, marquent dans les proportions et le décor, les couronnements de stalactites, un caractère local qui les distingue dans la famille des minarets ottomans.

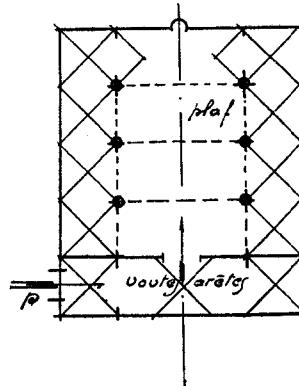


Fig. 13. — Mosquée Alti Barmaq (1711).

*
* *

L'inspiration ottomane se manifeste plus particulièrement dans quelques édifices principaux, de moyennes ou grandes dimensions. Ce sont des œuvres de charme ou de majesté dans lesquelles, malgré les emprunts, le talent des artisans égyptiens trouva à s'exprimer.

Le plus ancien est la *mosquée de Soliman Pacha, à la Citadelle* (1528) (fig. 14; pl. IV, b et V, a, b). L'édifice, de petit volume, se compose d'une salle de prières, disposée en simple T et précédée d'une cour à portiques.

La composition originale de ce plan n'est pas une copie servile; avec des éléments puisés dans le répertoire ottoman, elle est une combinaison de types distincts. D'une part, l'arrangement de la salle en simple T évoque, en effet, le type anatolien (voir plus haut p. 5, type I, fig. 1), mais où «la deuxième

coupole et coupelettes latérales du plan anatolien sont ici remplacées par des « culs-de-four et demi-coupoles » (HAUTE-COEUR, p. 342).

Ce plan procède aussi du dispositif

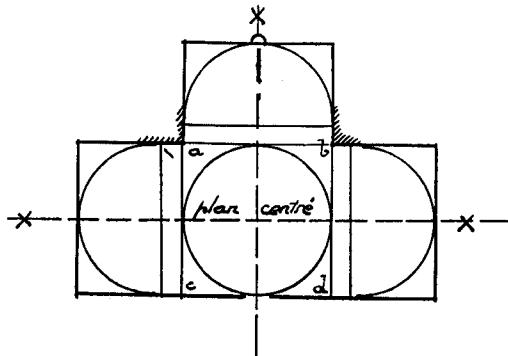


Fig. 14. — Dispositif de coupole et de culs-de-four de la mosquée de Soliman Pacha, à la Citadelle (1528).

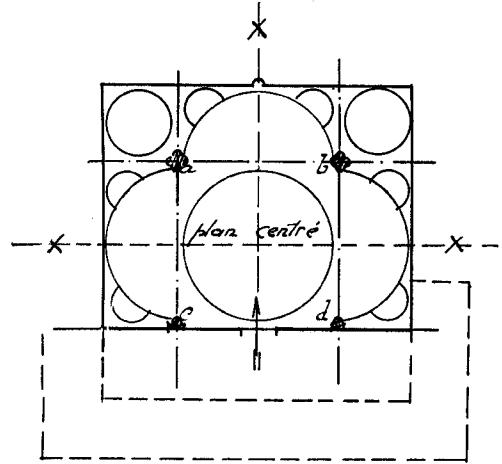


Fig. 15. — Dispositif de coupole, demi-coupoles et trompes de la mosquée de Mihrimah, à Scutari (1547).

en croix (type VIII, fig. 1, voir plus haut), mais tronqué, avec coupole centrale prolongée par des culs-de-four. Un bon exemple nous serait fourni par une

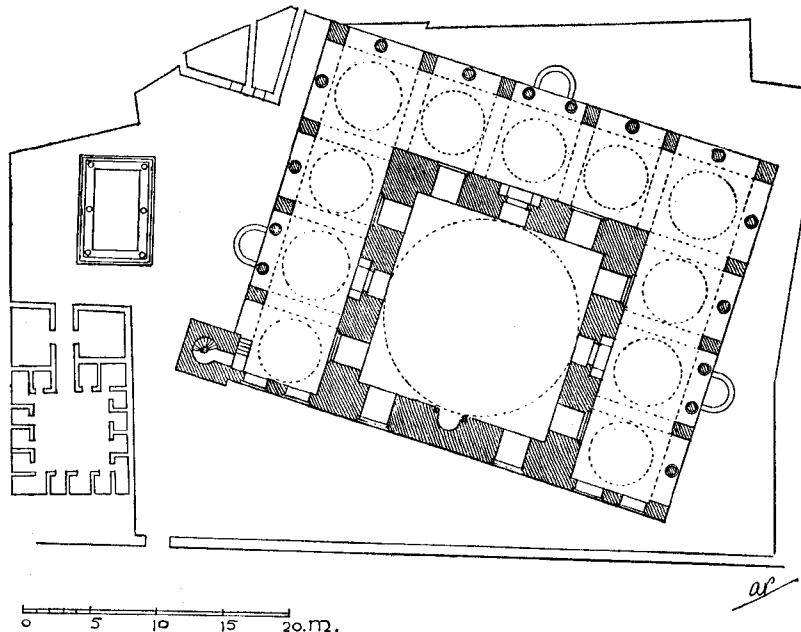


Fig. 16. — Mosquée de Khodja Sinân (1571) (d'après Patricolo).

petite mosquée construite par *Mihrimah*, à *Scutari*, en 1547 (fig. 15), connue sous le nom de *Buyuk Djami*, avec toutefois deux coupolettes aux angles.

Le rattachement de la mosquée de *Khodja Sinân* (1571) (fig. 16; pl. VI, a et VII, a) à l'art ottoman serait plus aisé. L'on rencontre fréquemment à Constantinople le type de salles carrées couvertes par une coupole et entourées par des portiques extérieurs. La modalité particulière du plan de *Khodja Sinân* est celle d'une mosquée de *Scutari* (*Tchinili Djami*), d'époque postérieure (1640) (fig. 17), dont nous avons signalé plus haut l'intérêt. Peut-être est-ce la mosquée égyptienne qui donna le premier modèle? En tout cas la

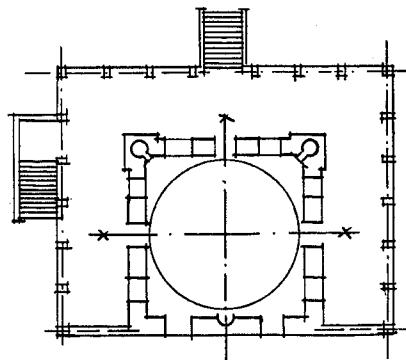


Fig. 17. — Scutari. *Tchinili Djami* (1640).

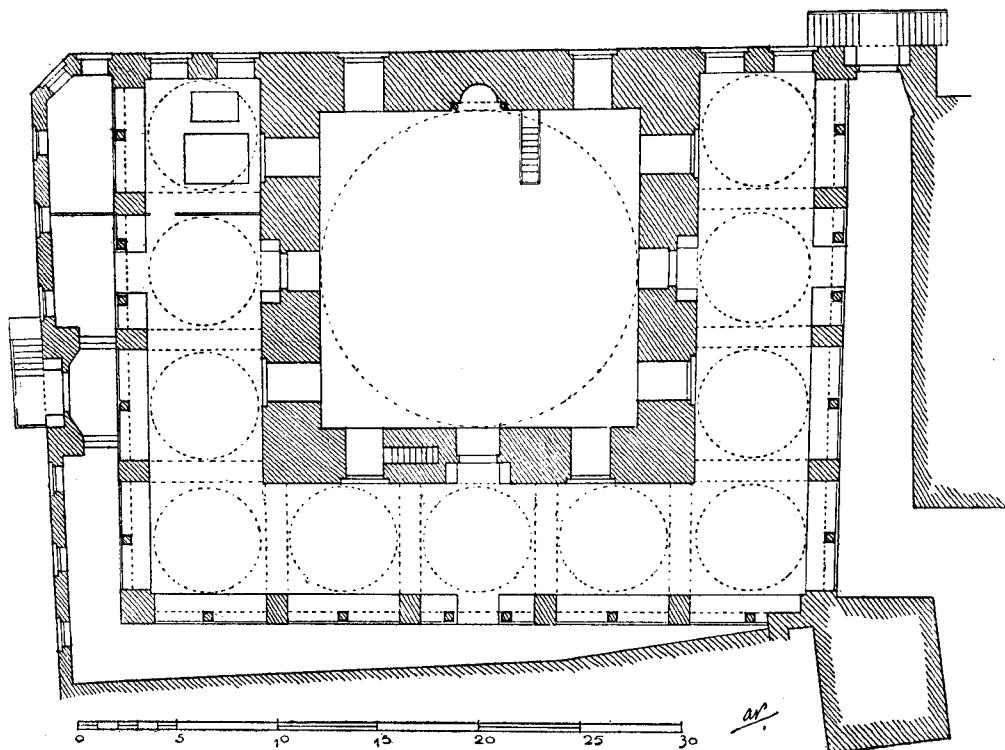


Fig. 18. — Mosquée de Mohammad Abou Dahab (d'après Patricolo).

marque locale égyptienne apparaît nettement dans la composition intérieure de la salle qui s'apparente à celle de la koubba de la *Fadawiya* (1479) (pl. VI, b) avec son raccordement d'angle « constitué par une sorte de demi-vôûte syrienne » (HAUTECOEUR, p. 347).

La mosquée de *Mohammad Abou Dahab*, construite beaucoup plus tard (1774)

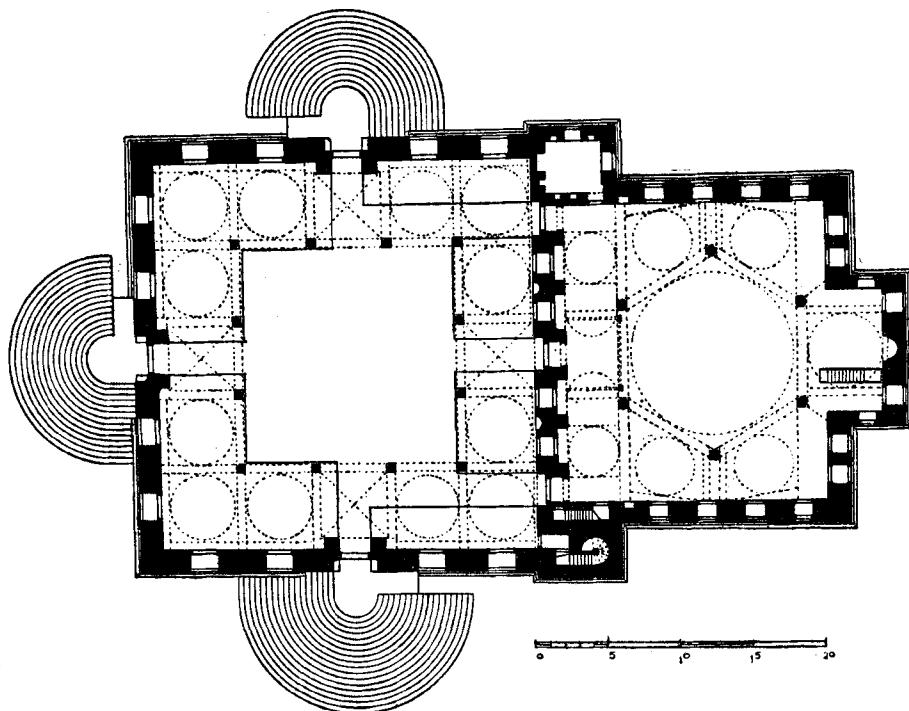
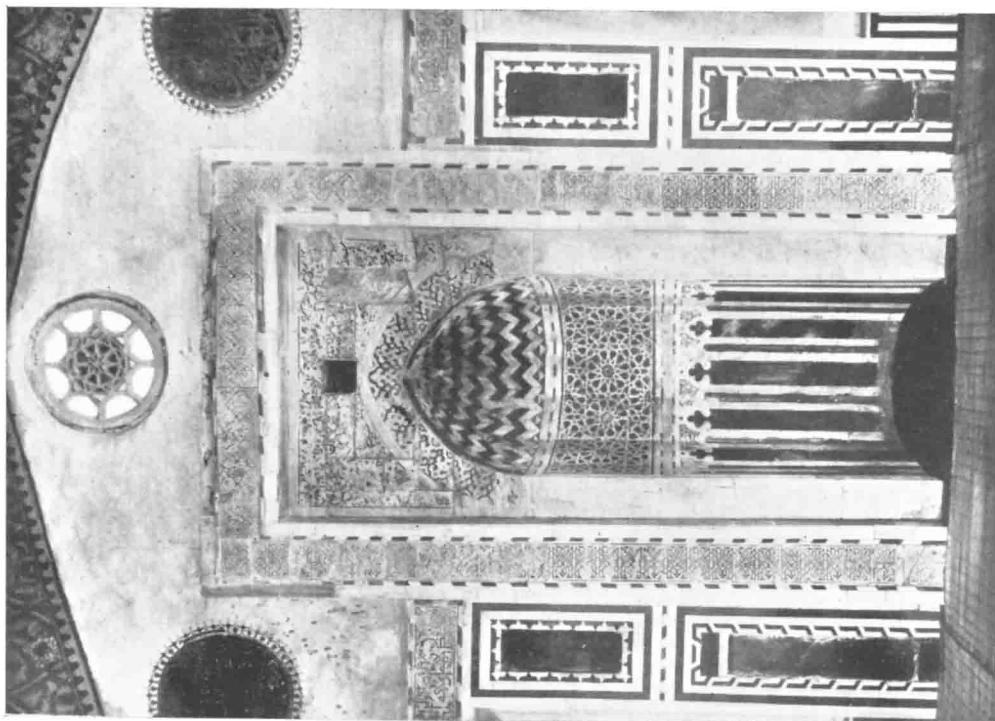


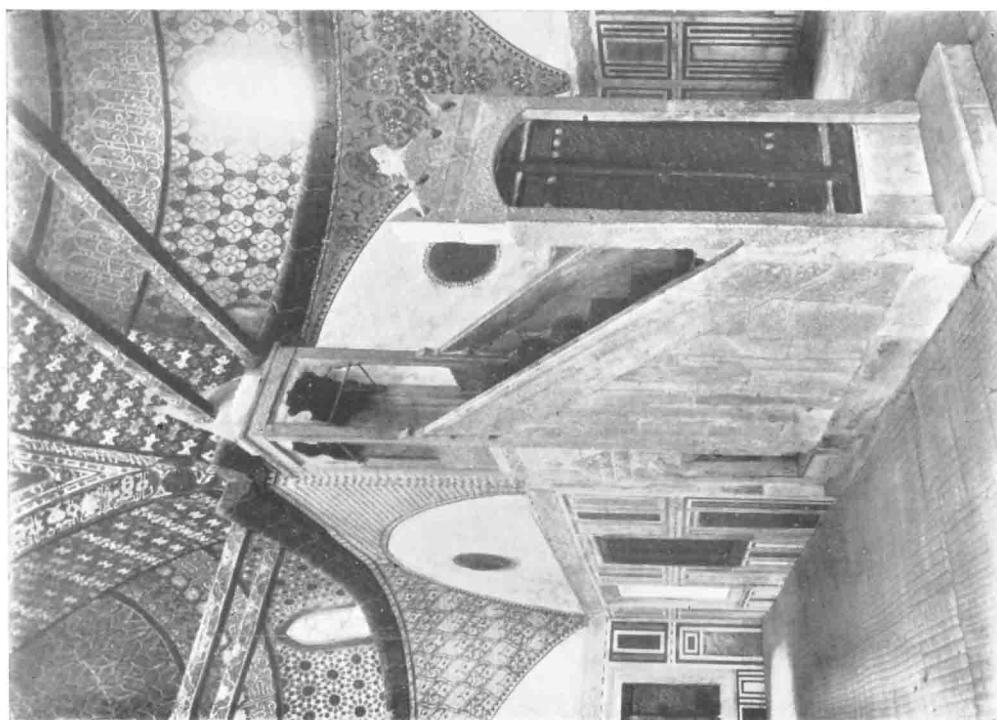
Fig. 19. — Plan de la mosquée de Malika Safiya (1610).

(fig. 18; pl. VI, c et VII, b), est directement inspirée de Khodja Sinân. Les différences résident seulement dans les modalités de structure.

Nettement ottomane est la composition générale de la mosquée de *Malika Safiya* (1610) (fig. 19; pl. VII, c, d); la cour entourée de portiques à coupolettes et la disposition de la salle de prières en décelent les origines. Nous avons signalé plus haut (p. 5, type IV, fig. 1) le principe des salles à coupole portée par un hexagone, dont deux côtés sont parallèles au mur de qibla. L'exemple le plus voisin de *Malika Safiya* serait offert par la mosquée



b. — Mosquée de Soliman Pacha, à la Citadelle (1528).



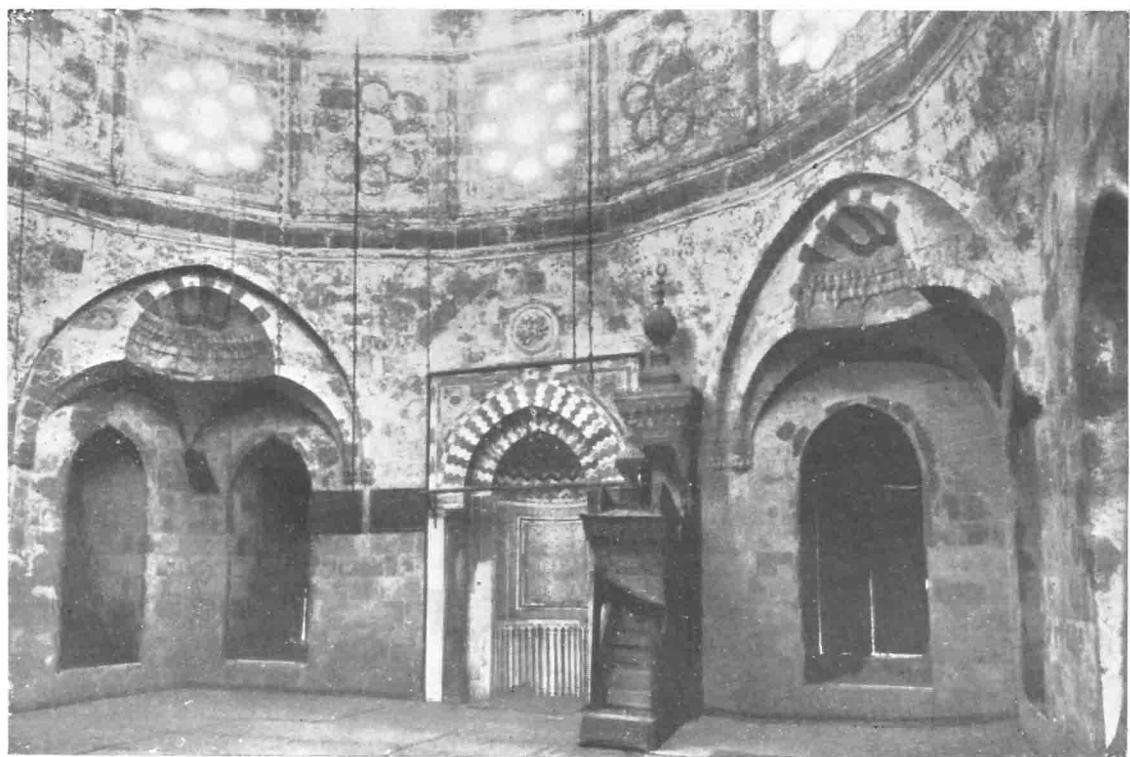
a. — Mosquée de Soliman Pacha, à la Citadelle (1528).



a. — Mosquée de Khodja Sinân (1571).



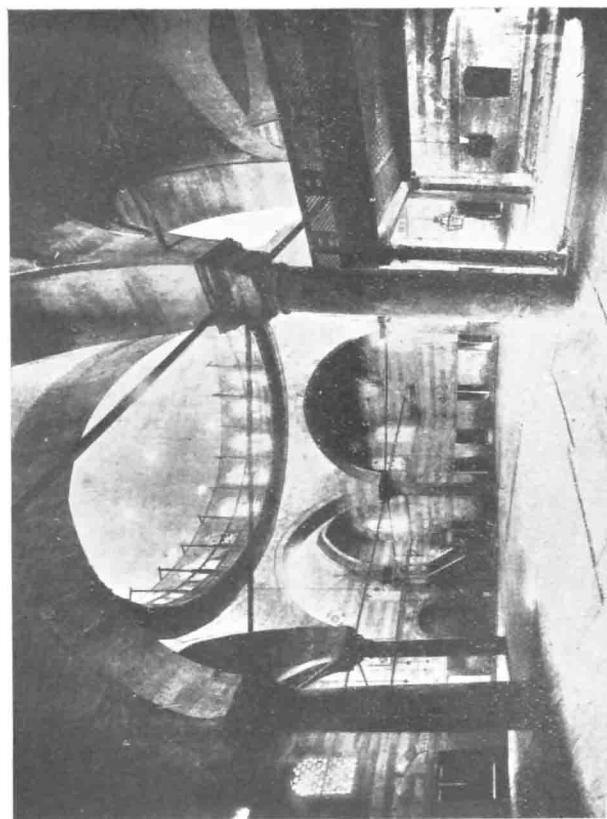
b. — Koubba de la Fadawiya (1479).



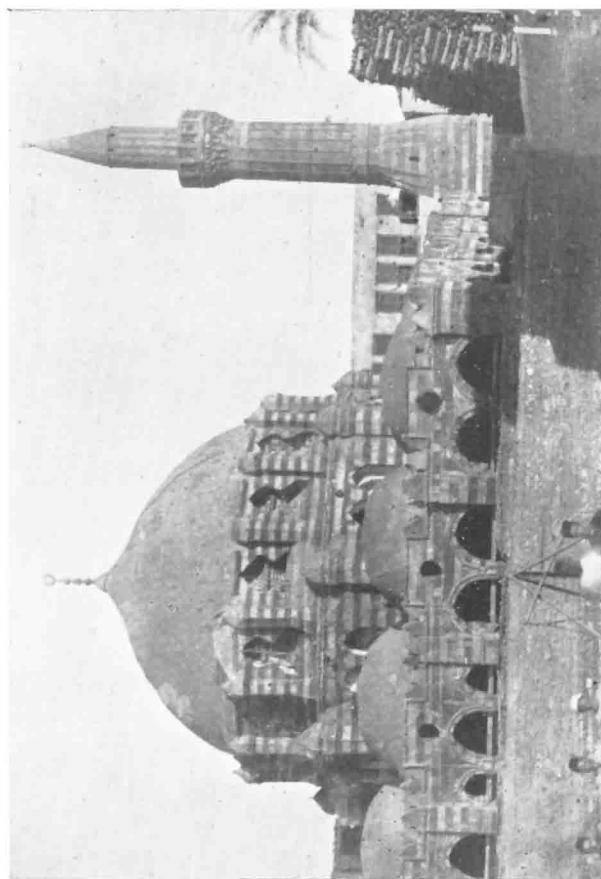
c. — Mosquée de Mohammad Abou Dahab (1773).



b. — Mosquée de Mohammad Abou Dahab (1773).



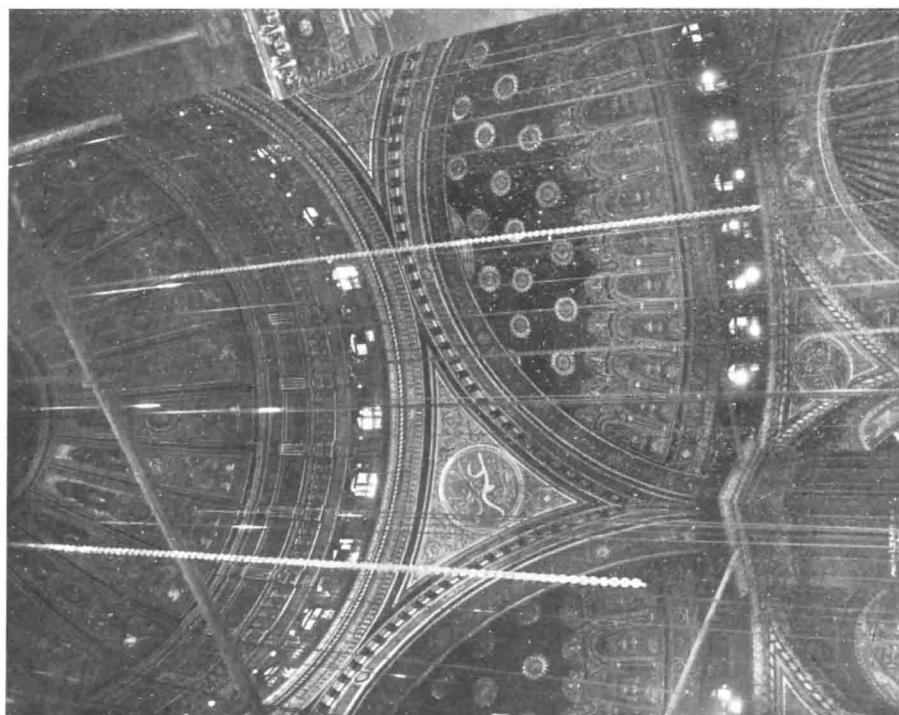
d. — Mosquée de Malika Safiya (1610).



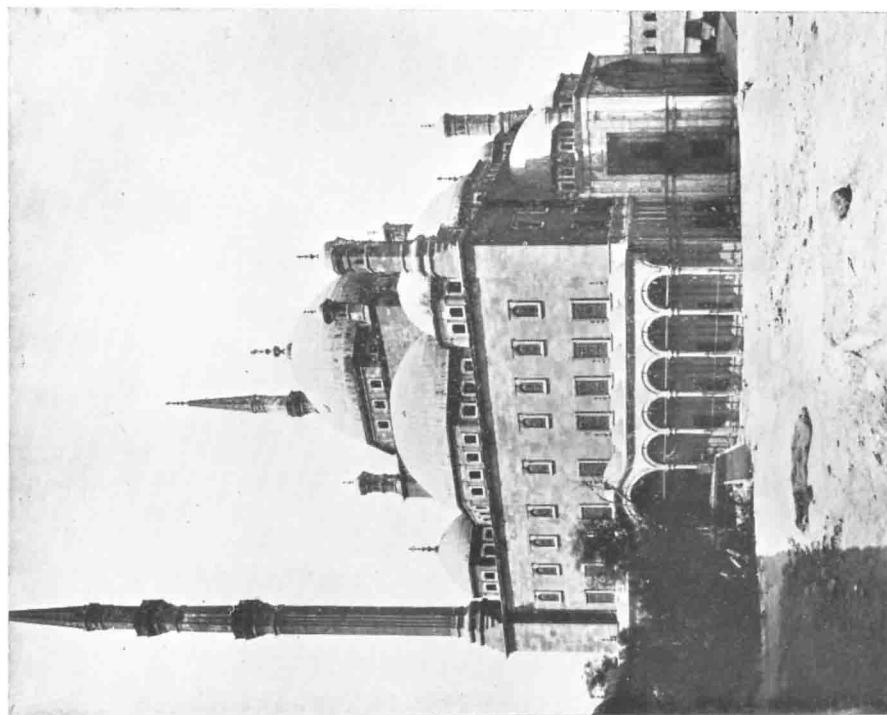
a. — Mosquée de Khodja Sinan (1571).



c. — Mosquée de Malika Safiya (1610).



b. — Mosquée de Mohammad Ali (1830).



a. — Mosquée de Mohammad Ali (1830).

d'Atik Validé (1573), de Scutari (fig. 20), attribuée à l'architecte Daoud Agha⁽¹⁾. Toutes deux possèdent un large et profond défoncement destiné à précéder et recueillir le mihrâb. Le dispositif de coupole sur plan hexagonal a le grand avantage de favoriser le développement en large de la salle de prières. C'est, en effet, la salle rectangulaire qui demeure traditionnelle, dans les mosquées dites à portiques, et qui correspond le mieux à l'exercice du culte, en longues files parallèles au mur de qibla. Il faut reconnaître que le grand inconvénient des mosquées constantinopolitaines dérivant du type de l'ancienne église de Sainte-Sophie, c'est la persistance de l'axe unique accusant le primitif plan basilical, persistance que le plan

dit « centré » ne fait pas complètement oublier. M. A. Gabriel (*Les Mosquées de Constantinople*, p. 403) en dégageant les particularités de la mosquée d'Atik Validé, de Scutari, dit justement que « c'est là le dispositif le plus ingénieux et le plus satisfaisant : la salle, même limitée à l'hexagone de base de la coupole, serait déjà plus large que profonde..... En outre, il reste à couvrir les espaces triangulaires, demeurés en dehors de l'hexagone, au moyen de trompes hémisphériques ayant comme arcs de tête les arcs formerets de la coupole. Pour permettre le développement de ces trompes, on est conduit à repousser au delà des sommets nord et sud, les murs correspondants, ce qui augmente d'autant la largeur de la salle. L'adjonction de bas côtés accentuera encore la forme barlongue et on aboutira à un plan tel que celui d'Ahmad Pacha Djami qui nous paraît être l'expression la plus éloquente de cette heureuse formule. »

⁽¹⁾ D'après A. Gabriel la mosquée fut certainement modifiée, à son état primitif, qui devait reproduire à peu près le plan d'Ahmed Pacha

Djami (voir fig. 22, p. 18); les bas côtés nord et sud, voûtés chacun par deux coupoles, auraient été ajoutés.

Il est intéressant de comparer le plan de la mosquée de Malika Safiya avec quelques types de date antérieure : ceux de Soukoulou Ahmed Pacha Djami

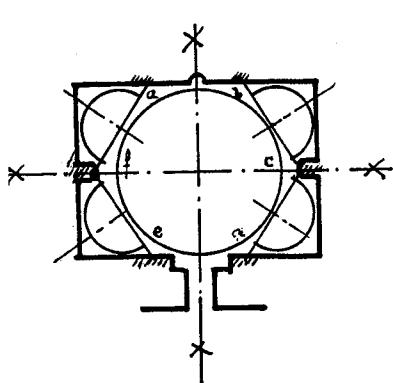


Fig. 21. — Constantinople. Soukoulou Ahmed Pacha Djami (1571).

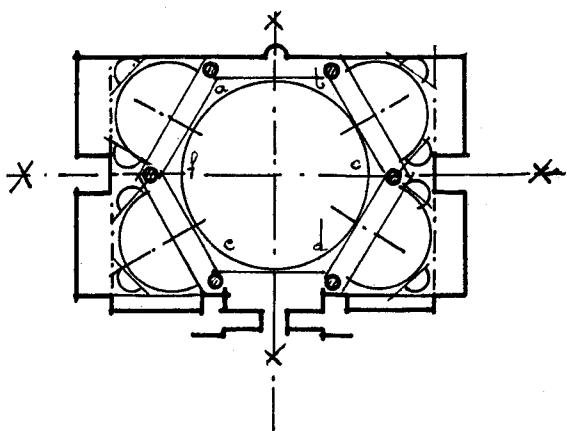


Fig. 22. — Constantinople. Ahmed Pacha Djami (1555).

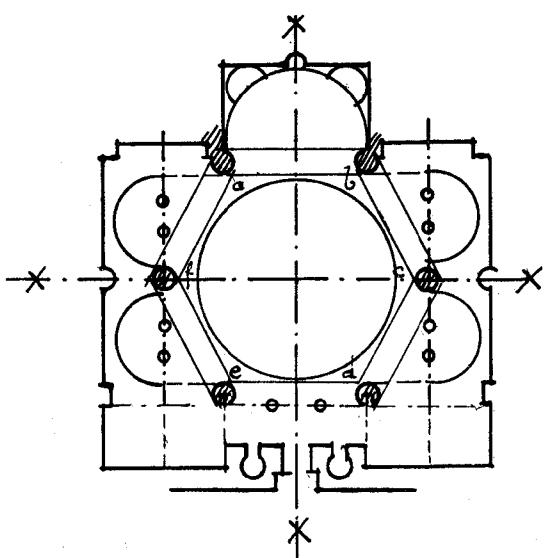


Fig. 23. — Constantinople. Djerrah Pacha Djami (1594).

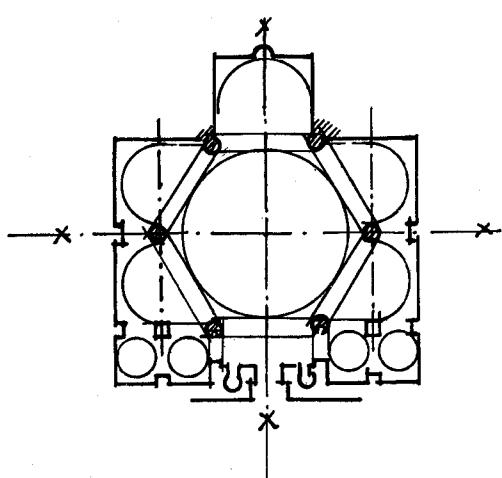


Fig. 24. — Constantinople. Hekim Oghlou 'Ali Pacha Djami (1734).

(1571); de Ahmed Pacha Djami (1555); de Djerrah Pacha Djami (1594) (fig. 21, 22, 23); avec celui d'Hekim Oghlou 'Ali Pacha Djami (1734), d'époque postérieure (fig. 24).

La mosquée de Mohammad Ali (1830) (fig. 25; pl. VIII, a-b) est d'une conception nettement constantinopolitaine. Elle serait l'œuvre d'un architecte grec qui « s'inspira de la mosquée d'Ahmed de Constantinople (1617) ». Nous avons signalé plus haut (p. 5, type VIII, fig. 1) les mosquées de grandes

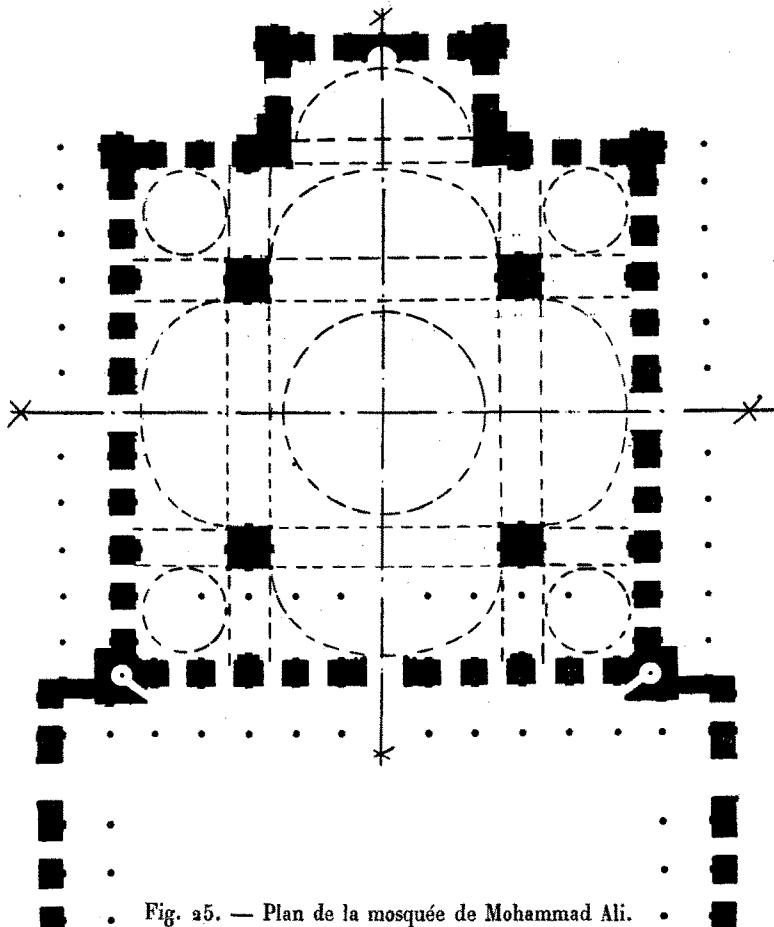


Fig. 25. — Plan de la mosquée de Mohammad Ali.

dimensions qui appartiennent à ce type de salles en croix à coupole centrale, qui fut élevé jusqu'à la perfection dans les édifices construits par l'architecte Sinan. Sur ce modèle les artisans égyptiens ajoutèrent avec la mosquée de Mohammad Ali, un édifice « à la lignée des grandes mosquées » ottomanes. Par la hardiesse de ses dimensions et sa décoration localisée, elle marque son originalité, quoique sa « décoration marque le triomphe de l'art éclectique » et que « tous les styles s'y donnent rendez-vous » (HAUTECOEUR, p. 351).

Il y aurait lieu de rattacher au style architectural de Mohammad Ali, sinon à la composition du plan du sanctuaire, la petite mosquée *Soliman Agha el-Silahdār* (1839) de la rue Nahassīn. Elle possède une petite cour carrée entourée de portiques à coupolettes. Son sanctuaire est du type à trois nefs parallèles que nous avons cité plus haut, et dont les arcs retombent sur quatre colonnes centrales. Elle offre un ensemble harmonieux dans le style des constructions de la Citadelle.

NOMENCLATURE DES MOSQUÉES D'ÉPOQUE OTTOMANE⁽¹⁾.

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
XVI ^e SIÈCLE.		
18	1527/8	Mosquée de Mohebb ed-Dīn, châri ^c Khân Abou Taqīya.
142	1528	— de Solimān Pacha, à la Citadelle.
181	vers 1568	— de Mourad Pacha, châri ^c Bein el-Nahdein.
135	1567	— el-Mahmoudiya, midān el-Manchiya.
349	1571	— Khodja Sinān, châri ^c Sināniya.
46	1582	— de Abd el-Latif el-Qarafi, à Khoronfich.
160	1574	— Nour ed-Dīn el-Qarafi, châri ^c el-Massihiya, à Arab el-Yassār.
473	1548	— de Daoud Pacha, châri ^c Souweiqat el-Lala, à el-Hanafī.
XVII ^e SIÈCLE.		
200	1610	Mosquée de Malika Safiya, midān el-Malika Safiya.
201	1616	— el-Bordeini, châri ^c el-Daoudiya.
29	1633	— de Marzouk el-Ahmadi, châri ^c Habs el-Rahaba, Gamāliya.
193	1669	— d'Aqsounqour el-Fariqāni, à darb Sa'āda.
123	xvii ^e	— d'Aqsounqour (Ibrahim Agha), châri ^c el-Tabbāna.
145	1697	— de Katkhoda, à la Citadelle.
415	1680	— de Zoulfikar Bey, châri ^c darb el-Gamāmīz.
502	1631	— el-Fath, au Palais d'Abdine.

⁽¹⁾ Les numéros du plan et les dates de fondation ont été relevés sur les registres du Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe.

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
524	1661	Mosquée du Cheikh Rouweich , au Vieux-Caire, châri ^c Masr el-Qadîma.
535	1655	— de Sîdi Okba , châri ^c Sîdi Okba.
196	1625	— Yoûssef Agha el-Hîni , place Bab el-Khalk.
343	1698	— Moustapha Chorbagui Mirza , châri ^c Mirza , à Boulâq.
XVIII^e SIÈCLE.		
126	1711	Mosquée d'Alti Barmak , châri ^c el-Ghandoûr.
259	1764	— el-Hayâtem (Yoûssef Chorbagui) , hâret el-Hayâtem , à el-Hanafi.
30	1792	— de Moharram , châri ^c Habs el-Rahaba , Gamâliya.
98	1774	— de Mohammad Bey Abou Dahab , midân el-Azhar.
378	1761	— Aycha el-Nabawiya , châri ^c el-Sayeda Aicha , Manchiya.
436	1761	— de Cheikh Ramadân (Roubât Katkhoda) , châri ^c Rahabat Abdîne.
450	1754	— el-Chawazliya , châri ^c Chawazliya.
451	1758	— el-Hifni , châri ^c Gâmi ^c el-Banât et châri ^c el-Azhar.
459	1784	— Ali ibn el-Arabi , châri ^c el-Charabi (darb el-Ahmar).
521	1740	— Ahmad Pacha Kohia , darb el-Bazabîz.
552	1774	— el-Khodeiri , châri ^c Salîba.
558	1760	— Aicha el-Setoûhiya , à Bâb el-Foutoûh.
13	1770	— Ahmad el-Ariane , à Soûq el-Zalat.
264	1734	— de Osman Kaïkhoda , place Ibrahim Pacha.
377	1701	— Kara Mohammad Ali , place Manchiya.
XIX^e SIÈCLE.		
210	1823	Mosquée de Hassan Pacha Taher , à Birket el-Fîl.
503	1830	— de Mohammad Ali Pacha , à la Citadelle.
382	1839	— de Soliman Agha el-Silahdâr , châri ^c el-Nahassîn.
462	1845	— el-Gawhari , à hâret el-Gawhari.
546	1810	— Zein el-Abedine , à el-Maouardi.
345	1805	— de Sâleh Agha , châri ^c el-Sarâya , Boulâq.

LES SABÎLS-KOUTTÂBS.

Les fontaines se multiplient au Caire à l'époque ottomane. Le musulman fait œuvre pie qui construit une fontaine où coule « une eau pure et potable ». Le plus souvent ces fontaines (*sabil*) s'allient, suivant le mode antérieur, à des écoles (*kouttâb*) qui occupent un premier étage auquel l'on accède par le portail commun et un escalier distinct.

Désormais, ces petits édifices, qui accompagnaient la mosquée, s'accrochent plus volontiers aux groupes d'habitations. Ils meublent agréablement les angles des carrefours ou ils brisent la monotonie des alignements d'immeubles.

Dans ce domaine, comme dans celui des édifices religieux, la survivance des modèles mamelouks se poursuit, dans une *forte majorité* des ouvrages qui nous sont parvenus, et cela jusqu'aux confins du XVIII^e siècle.

Comparativement à leurs aînés, ces édicules sont plus réduits. Ils se mettent en harmonie avec l'habitation, retrouvent en grâce ce qu'ils ont perdu de force en abandonnant le contact du monument religieux⁽¹⁾. L'ornementation devient grêle, parfois puérile. L'artisan tire bien encore un parti du répertoire mamelouk, mais il l'amenuise. Il le parsème parfois, timidement, de motifs ottomans.

Dans ce caractère traditionnel le petit édifice se compose généralement, en rez-de-chaussée, d'un *sabil* ouvert sur la rue par une large baie rectangulaire (ou deux si la construction est sur angle), fermée par une solide grille de bronze, souvent animée par des petits panneaux découpés au chiffre d'Allah. Son cadre est enrichi d'un réseau de bandeaux, dans les vides duquel apparaissent souvent des panneaux chargés d'un jeu d'entrelacs sculptés. Une inscription dédicatoire, sur marbre, domine ce cadre ornemental.

Dans le triangle curviligne laissé entre le linteau à claveaux festonnés et l'arc tendu de décharge, un remplissage brillant de carreaux de faïence, géné-

⁽¹⁾ Les *sabils-kouttâbs* d'époque antérieure qui s'associaient à la madrassa et bénéficiaient de son caractère monumental, apparaissent dès la fin du XIV^e aux madrassas d'Oldjay el-Yous-

soufi et d'Assabogha. Plus anciennement, toutefois, Malik Nasir Mohammad appuya, en 1303, un *sabil* contre la madrassa de Qalaoun (Hautecœur, *Les Mosquées du Caire*).

ralement anatoliens, brise la monotonie des pierres. Il en est ainsi au-dessus de la baie rectangulaire du portail.

A l'intérieur, c'est la salle traditionnelle, dallée et lambrissée, au plafond peint, à solivage apparent ou voligeage cloué. Suivant l'usage, une fontaine (*salsabil*) défonce la paroi opposée à la baie principale.

A l'étage, la salle qui sert d'école est largement ouverte par une arcature (et deux, si l'édifice comporte deux façades). Cette arcature est formée de deux baies, dont les arcs brisés portent sur une colonnette centrale de marbre, à chapiteau dorique ou composite, parfois bulbeux, avec l'interposition d'un sommier à moqarnas.

Enfin, l'ensemble de l'édicule est abrité par un auvent de bois, très saillant, soulagé par des contre-fiches et bordé de rives en bois découpé.

Édifiés dans le caractère des sabils-kouttâbs mamelouks, c'est le cas des constructions ci-après, à une façade sur l'alignement des rues : les sabils-kouttâbs n° 179 (xvi^e) *el-Kerdâni*; n° 69 (xvii^e) *Zein el-Abedîn* (pl. IX, *a*); n° 506 (xviii^e) *Aicha el-Setouhiya*; n° 232 (1715) *Moussali Chorbagui*; n° 328 (1675) *Chahîn Agha Ahmad*; n° 311 (xvi^e) *Golson*; n° 196 (1625) *Youssef Agha el-Hîni*; n° 219 (1634) *Youssef Bey Amin el-Lîwa* (pl. IX, *b*); n° 461 (1699) *Ahmad Selim*; n° 405 (1701) *Hassan Kathkoda Azabân*; n° 268 (1677) *Ali Agha*; n° 265 (1618) *el-Qizlîr* (pl. IX, *d*); celui de Saada, rue Siyoufiya (pl. IX, *c*).

Les deux édifices les plus caractérisés, les plus gracieux, sont ceux d'*Ali Agha* et d'*el-Qizlîr*, près du palais Tâz, tous deux en très bon état de conservation : large baie à linteau en rez-de-chaussée, arcature à deux baies au premier, portail élégant, auvent supérieur, décor traditionnel.

Dans la même tradition, c'est le cas, également, des sabils-kouttâbs très nombreux, élevés sur des carrefours ou à l'angle de deux rues : les sabils-kouttâbs n° 236 (xix^e) *Taha Hassan*; n° 52 (1535) *Khosrau*; n° 17 (1673) *Oda Bâchi* (pl. X, *a*); n° 16 (1630) *Beibars* (pl. X, *b*); n° 14 (1605) *Solimân Agha*; n° 167 (1632) *Solimân Chaouich*; n° 23 (1646) *Hussein Kathkoda* (pl. X, *d*); n° 194 (1677) *Abd el-Bâqi*; n° 197 (1710) *Ali Bey el-Domyâti*; n° 70 (1637) *Solimân Bey*; n° 447 (1713) *Osmân Abdalla*; n° 71 (1632) *Khalil effendi*; n° 73 (1713) *Aboul Iqbâl*; n° 198 (xix^e) *Hebeich*; n° 427 (1734) *Mohammad Kathkoda*; n° 329 (1716) *Mohammad Moustapha*; n° 363 (1694) *Ibrahim Chorbagui Moustahfazân*; n° 246 (1630) *Moustapha Sindân* (pl. X, *c*); n° 243

(1694) *Bilifa*; n° 376 (1760) *el-Amîr Khalîl*; n° 230 (1677) *el-Habachi*; n° 313 (1741) *el-Sitt Salha* (pl. XI, a); n° 309 (1718-19) *Bechîr Agha*; n° 335 (1677) *Ali Katkhoda* (pl. XI, b); n° 226 (1746) *Ibrahim Kholoûssi* (pl. XI, c).

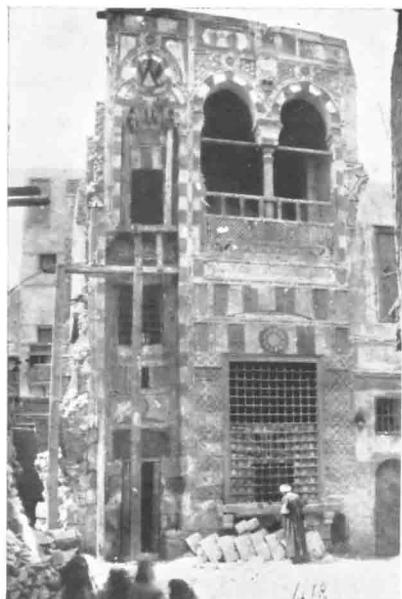
Parmi ces derniers édicules sur carrefours, l'on distingue plus particulièrement ceux de *Khosrau*, très proche, par son développement, des plus beaux sabils-kouttâbs circassiens; de *Oda Bâchi*, si bien lié aux maisons voisines; de *Soliman Chaouich*, dégagé sur trois faces; de *Abd el-Bâqi*, de *Moustapha Sinân*, d'*el-Habachi*, d'*el-Sitt Salha*; celui de *Bechîr Agha*, situé sur l'angle obtus d'une rue et dont le portail est surmonté d'une machrabiya en saillie; enfin celui de *Ali Katkhoda* (n° 335) (pl. XI, b).

Un certain nombre de sabils ne comportent pas, ne sont pas associés à des écoles. Ils s'intègrent, alors, au massif des habitations. Au-dessus d'eux, des salles (*qâ'a*) débordent sur la rue par des encorbellements successifs. Dans ce cas, ils s'organisent parfois, en façades, avec une large porte d'okelle. Nous citerons les édifices suivants : n° 411 (1637) *Gamâl el-Dîn el-Zahabi*; n° 238 (1639) *Ibrahim Agha Moustahfazân*; n° 240 (1653) *Omar Agha* (pl. XI, d); n° 508 (1714) *Ibrahim Bey el-Mounasterli*; n° 321 (1631) *el-Guiridliya*.

Le décor extérieur de ces constructions, nous l'avons signalé, est tiré du répertoire mamelouk, de même que la composition générale, mais il reçoit parfois de surprenants motifs en disques ou sur rectangles qui s'intègrent dans l'appareillage des pierres, au gré de la fantaisie du constructeur. Ces motifs en saillie, rosaces ou réseaux d'entrelacs, entourent le portail et les baies du sabîl. C'était un procédé que les Mamelouks employaient quelquefois, il est surtout visible dans les édifices anatoliens. L'on remarque ces curieux ornements dans les sabils de : n° 194 (1677) *Abd el-Bâqi*; n° 73 (1713) *Aboul Iqbâl* (pl. XII, a); n° 309 (1718) *Bechîr Agha*.

Un type de fontaine-école qu'on rencontre au Caire, type mixte (mi-mamelouk mi-ottoman), est comme une surcharge du type traditionnel.

Les baies du sabîl, parfois rectangulaires, *Soliman Agha el-Hanâfi*, n° 302 (1791), le plus souvent arquées, sont trouées, sous les arcs tendus, d'une ordonnance architecturale à colonnettes de marbre, engagées dans le mur. Parfois, ce rez-de-chaussée est abrité par un premier auvent de bois. Le kouttâb supérieur, largement ouvert par des arcades, est accompagné de balcons



a. — Sabil-kouttâb de Zein el-Abedin
(xvii^e siècle).



b. — Sabil-kouttâb de Yoûssef Bey Amin el-Liwa
(1634).



c. — Sabil-kouttâb de Saada, rue Siyoufiya.



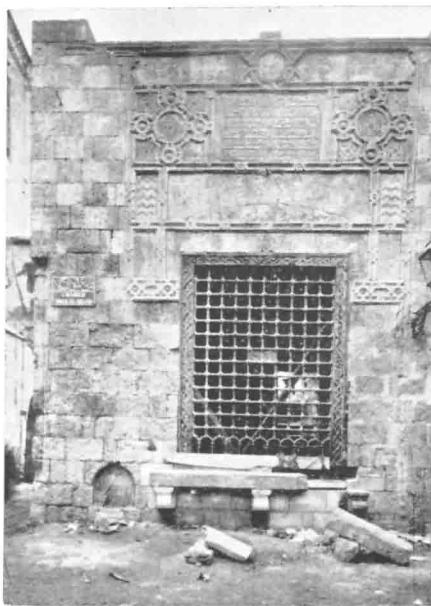
d. — Sabil-kouttâb d'el-Qizlâr (1618).



a. — Sabil-kouttab d'Oda Bâchi (1673).



b. — Sabil-kouttab de Beibars (1630).



c. — Sabil Moustapha Sinân (1630).



d. — Sabil-kouttab de Hussein Katkhoda (1646).



a. — Sabil-kouttab d'el-Sitt Salha (1741).



b. — Sabil-kouttab d'Ali Katkhoda (1677).



c. — Sabil-kouttab d'Ibrahim Kholoussi
(1746).



d. — Sabil Omar Agha (1653).



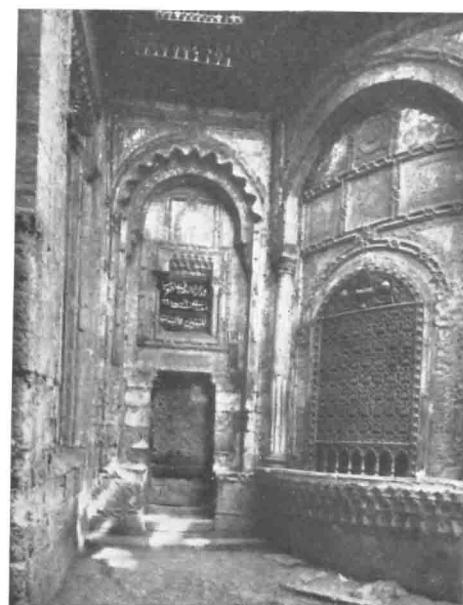
a. — Sabil-kouttâb d'Aboul Iqbâl (1713).



b. — Sabil-kouttâb de Métahhar (xviii^e siècle).



c. — Sabil-kouttâb de Roqayya Doudou (1760).



d. — Sabil-kouttâb de Roqayya Doudou (1760).

en bois tourné à arcatures légères, saillant devant la galerie. Des cours de moqarnas soutiennent l'avancement du balcon sur le parement du sabîl inférieur. Un auvent sinueux à contre-fiches couronne le tout; la galerie légère de bois est, elle-même, en certains cas, couronnée par un auvent moins saillant. L'ornementation des murs est riche et parfois précieuse. A des motifs traditionnels se mêle une flore sculptée de style ottoman, qui remplit les panneaux de marbre des tympans, recouvre la surface courbe des colonnettes.

On note *sur un plan rectiligne*, engagés dans un alignement ou ouvrant *sur des carrefours*, les savoureux édicules de : n° 40 (xviii^e) *Métahhar* (pl. XII, b); le n° 21 (1744) de *Abd ar-Rahmân Katkhoda* (pl. XIII); n° 436 (1761) de *Katkhoda*. Quoique disposés avec rez-de-chaussée, étage et portail latéral, suivant la tradition des édifices cairote, ils se distinguent très nettement, par leur aspect décoratif, du type mamelouk cité plus haut.

L'emprise ottomane apparaît plus nettement en d'autres sabîls qui épousent la forme courbe et multiplient ainsi les baies du sabîl et les arcatures supérieures du kouttâb. Ainsi au sabîl de *Nefissa el-Beida* n° 358 (1796), dont les trois baies inférieures sont, à l'étage, surmontées d'une ordonnance de trois arcs sur pans coupés; de même au sabîl-kouttâb n° 496 (xviii^e s.) de *Hassan el-Cheïbi*, dont le rez-de-chaussée courbe, à trois baies, est accompagné d'un kouttâb à deux faces rectilignes. Nous citerons encore le sabîl n° 331 (1753) d'*Ibrahim Bey* dont l'étage a disparu, le très décoratif sabîl n° 337 (1760) de *Roqayya Doudou* (pl. XII, c et d), légèrement en retrait sur l'alignement. Des retours de murs abondamment décorés et troués de baies lient la façade à la rue elle-même. Enfin, celui de n° 381 (1797) de *Djanbalat* (pl. XIV, a), qui dispose d'un kouttâb à trois faces correspondant aux baies du sabîl, trouées sous une ordonnance à colonnettes doriques et arcs surbaissés.

Quoique ces édifices soient imprégnés du goût ottoman, ils n'en constituent pas moins un type très localisé, très égyptien, du Caire.

Dans quelques édicules, assez peu nombreux d'ailleurs, la tradition mamelouke reflue plus encore. Ce phénomène est particulièrement net, non seulement dans les plans, mais dans le décor.

Deux sabîls, construits au milieu du xviii^e siècle, situés à l'angle de deux rues, débordent en demi-cercle sur l'un des alignements. Les façades du sabîl, et du kouttâb polygonal qui le surmonte, se prolongent en retour, percées de

fenêtres arquées, larges et nombreuses. Un portail limite à une extrémité leur développement architectural, couronné d'un auvent peint. Dans ces deux constructions (sabils n° 308 (1750) du *sultan Mahmoud* et n° 314 (1759) du *sultan Moustapha III*) on remarque un plus large emploi du répertoire ottoman où ne persistent que très peu les arrangements architecturaux et le décor mamelouks. A l'intérieur, les revêtements de marbre et les bois cloués et peints s'appliquent à des parois contournées.

Plus absolu encore se distingue l'abandon de toute empreinte d'art mamelouk dans quelques sabils qui saillent sur l'alignement des rues en courbes très tendues : aux sabils d'*el-Silahdar*, à el-Nahassîn, n° 382 (1839) (pl. XIV, b), et de *Mohammad Ali Pacha*, à el-Nahassîn, n° 402 (1828); de *Om Fadil Pacha*⁽¹⁾ (xixe s.) (pl. XIV, c), devant la mosquée de Bechtâk; n° 420 (1830) de *Arzingerani*, situé proche de la mosquée d'*el-Mara*. C'est par trois ou quatre baies prises dans une ordonnance architecturale, à éléments classiques, que le sabil s'éclaire. Un portique de bois léger le surmonte, épousant le même alignement. Le même dispositif et le même style se retrouvent sur des fontaines situées à l'angle de deux rues, comme le sabil n° 401 (1820) de *Mohammad Ali Pacha*, à el-Aqqadîn, nous en fournit l'exemple. La courbe du tracé est parfois concave, comme il apparaît au sabil n° 433 d'*Ahmed Pacha* (1864) (pl. XIV, d), wakf el-Haramein, en face de la mosquée de Hussein, abrité par un auvent peint, particulièrement débordant sur l'alignement.

Des gradins permettaient aux passants d'atteindre les grilles de bronze ou plutôt de fonte par lesquelles l'on pouvait boire à un gobelet d'eau.

Les mêmes caractéristiques peuvent être observées sur un sabil d'*Om Abbas I^r* (1867)⁽²⁾, non accompagné de kouttab, presque dégagé sur ses faces latérales (pl. XV, a et XVI, b). Il arrive parfois que la fontaine, en effet, se désolidarise de l'école.

Dans ces derniers exemples, les formes et le décor particuliers de l'art ottoman du Caire, dépouillés de tout souvenir d'art mamelouk, prévalent. Ce sont ceux des palais et de la mosquée de *Mohammad Ali*, à la Citadelle,

⁽¹⁾ Fondé par feu Elfat Hânem, mère de feu l'Émir Moustapha Fadel Pacha en 1280 H. (1863 J.-C.); c'est elle qui fit reconstruire la mosquée de Bechtâk en face du sabil.

⁽²⁾ Sabil d'*Om Abbâs I^r*, fondé par la mère de Abbâs Pacha, cousin d'*Ismaïl Pacha*, en 1284 H. (1867 J.-C.). Façade riche en décos et inscriptions dorées.

qu'on relève encore dans les vestiges d'allure exceptionnelle des palais de Choubra : réminiscences d'art classique et d'art décoratif persan adaptées au goût ottoman⁽¹⁾.

Le caractère décoratif des fontaines de Constantinople, revêtues de marbres sculptés, de faïences, abritées par des auvents peints, ne fut pas ignoré des artisans qui édifièrent les édicules du Caire. Mais après examen, nous devons convenir que les édifices, assez rares d'ailleurs, qui ne reflètent plus rien de l'art traditionnel, représentent un type provincial, original dans le style ottoman, et avec des modalités de conception différentes de celles de Constantinople. Par exemple, aucun édifice du Caire ne rappelle ces pavillons isolés, les «tchechmé» à grands toits hérissés de coupolettes qui ont «un air lointain de pagode chinoise». Tout au plus, pourrait-on leur rattacher, avec de la bonne volonté, la fontaine d'*Om Abbas I^r*, dégagée sur trois faces.

Les plus appréciées de ces fontaines gracieuses furent élevées au XVIII^e siècle, à Constantinople, sous le règne d'Ahmed III : celle qui porte son nom, achevée en 1728, isolée, de forme générale quadrangulaire avec, aux angles, quatre petits sabils demi-circulaires; la fontaine d'Azab Capou (1727) également sur plan carré; celle de Béréket Zadé, restaurée en 1754, la fontaine de Scutari, enfin la savoureuse fontaine de Top-Hané construite sous Ahmed III, mais reconstituée en 1732 sous le sultan Mahmoud I^r.

La parenté serait plus proche avec les sabils, intégrés à l'alignement des rues, où les passants peuvent, au gobelet, se désaltérer. Quant aux vastes fontaines d'ablution, les «chadrivan» qui garnissent le centre des cours de mosquées, il n'y a guère que la fontaine du sahn de la mosquée de Mohammad Ali qui puisse nous en fournir l'exemple, dans son style local très affirmé (pl. XV, a).

⁽¹⁾ Nous signalerons encore comme témoignages les plus récents de ces œuvres pieuses de la seconde moitié du XIX^e siècle les édifices ci-dessous :

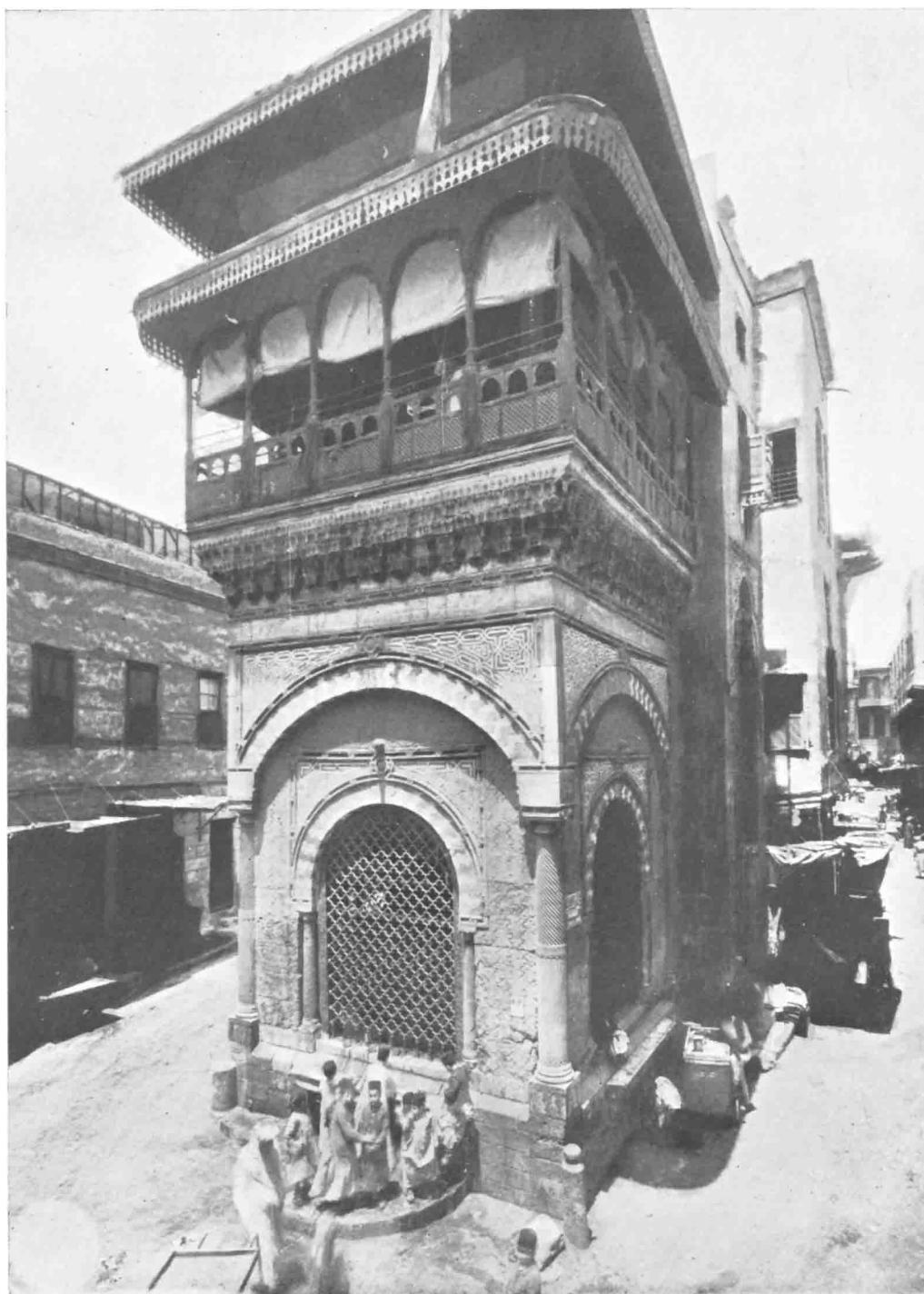
Le sabil d'*Om Hussein Bey* (pl. XVI, b), face à la mosquée d'Abd el-Ghani el-Fakhri, à châri' Bein el-Nahdein. Il fut fondé par la mère de Hussein Bey fils de Mohammad Ali.

Le sabil du *Cheikh Sâleh* (pl. XVI, c) fondé par le Khédive Ismaïl en 1284 H. (1867 J.-G.), date à laquelle il fonda aussi la mosquée du Cheikh Sâleh.

Le sabil d'*Om Hussein Bey* (pl. XVI, d), connu sous le nom d'Awlâd Enân, place de la Gare, fondé en 1286 H. (1869 J.-C.).

LES SABİLS-KOUTTĀBS D'ÉPOQUE OTTOMANE.

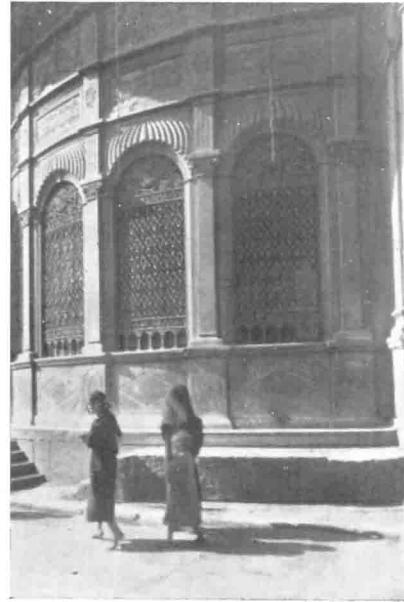
NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
XVI ^e SIÈCLE.		
52	1535	S.-k. Khosrau Pacha, châri ^c el-Nahassîn.
311	xvi ^e	— Golson, à Qantaret Sounqour.
374	1554	— el-Cheikh Mourchid, à Bâb el-Wazîr.
XVII ^e SIÈCLE.		
167	1632	S.-k. Solimân Chaouich, châri ^c Bâb el-Châ'riya.
231	1604	— el-Ahmar, à Ein el-Sfra.
179	xvii ^e	— el-Kerdâni, à Khân Abou Taqiya.
27	xvii ^e	— el-Bazdâr.
14	1605	— Solimân Agha, à hâret el-Roûm el-Gouwâniya.
397	1618	— el-Naqqâdi, châri ^c el-Toumbakchiya.
16	1630	— Beibars, châri ^c Gamâliya.
238	1639	Sabîl-abreuvoir d'Ibrahim Agha Moustahfazân, châri ^c el-Tabbâna.
17	1673	S.-k. Oda Bâchi, darb el-Mabiada, Gamâliya.
57	1657	— Maghlaoui.
23	1646	— Hussein Katkhoda, châri ^c Om el-Ghoulâm.
265	1618	— el-Qizlâr, châri ^c Siyoûhiya.
194	1677	— Abd el-Bâqi, darb el-Mangala.
321	1631	— el-Guiridliya, à l'entrée d'Ibn Touloûn.
69	xvii ^e	— Zein el-Abedîn, à darb Loulya.
70	1637	— Solimân Bey, châri ^c Hammâm el-Masbagha.
71	1632	— Khalil effendi, châri ^c el-Dardâri.
230	1677	— el-Habachi, châri ^c el-Tabbâna.
328	1675	— Châhîn Agha Ahmad, châri ^c Moukhtâr, Daoudiya.
243	1694	— Bilifia, châri ^c Souweiqat el-Ezzi.
240	1653	— Omar Agha, châri ^c Dal ^c el-Samaka.
196	1625	— Yoûssef Agha el-Hîni, place Bâb el-Khalk.
246	1630	— Moustapha Sinân, châri ^c Soûq el-Silâh.
219	1634	— Yoûssef Bey Amîn el-Liwa, châri ^c Marâsîna.
193	1669	— Aq Sounqour el-Fariqâni, à Darb Sa'âda.



Sabil-kouttâb de Abd ar-Rahman Katkhoda (1744).



a. — Sabil-kouttab de Djebel al-Bat (1797).



b. — Sabil-kouttab
d'el-Silahdar, à el-Nahassin (1839).



c. — Sabil-kouttab d'Om Fadil Pasha
(XIX^e siècle).



d. — Sabil-kouttab d'Ahmed Pasha
(1864).



a. — Fontaine de la mosquée de Mohammad Ali.



b. — Sabil d'Om Abbas (1867).

Ed. PAUTY, *L'Architecture au Caire depuis la conquête ottomane*.

BIFAO 36 (1936), p. 1-69 Edmond Pauty

L'Architecture au Caire depuis la conquête ottomane (vue d'ensemble) [avec 20 planches].

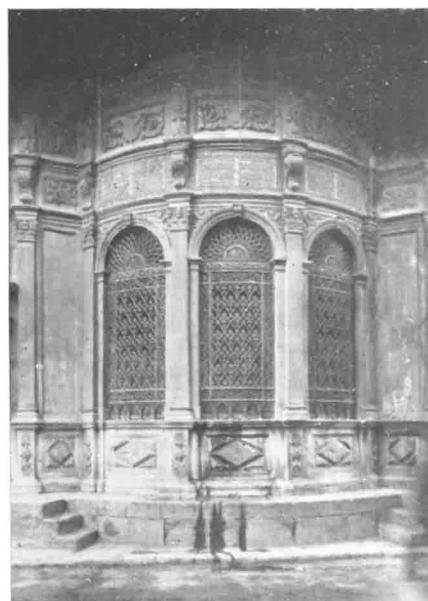
© IFAO 2026

IFAO en ligne

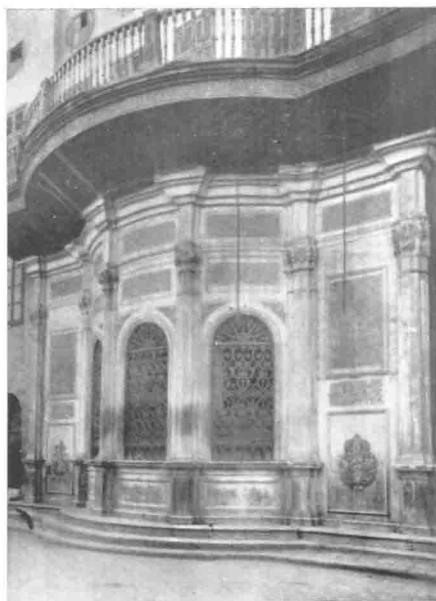
<https://www.ifao.egnet.net>



a. — Sabil d'Om Abbas (1867).



b. — Sabil d'Om Hussein Bey
(face à la mosquée Abd el-Ghani el-Fakhri).



c. — Sabil du Cheikh Sâleh (1867).



d. — Sabil d'Om Hussein Bey, ou Awlâd Enân
(1869).

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
371	1673	S.-k. Oda Bâchi, châri' Bâb el-Nasr.
268	1677	— Ali Agha, châri' Siyoufiya.
335	1677	— Ali Katkhoda 'Azabân, à hâret el-Alfi.
411	1637	— Gamal el-Dîn el-Zahabi, châri' el-Maqâsis.
272	1637	— Moustapha Bey Tabtabây, châri' el-Roukbiya.
363	1694	— Ibrahim Chorbagui Moustahfazân, châri' Daoudiya.
396	1694	— Abbas Agha, châri' Toumbakchiya.
461	1699	— Ahmad Selîm, châri' Azbak el-Yoûssoufi.
XVIII^e SIÈCLE.		
405	1701	S.-k. Hassan Katkhoda 'Azabân, darb el-Hosr.
21	1744	— Abd el-Rahmân Katkhoda, châri' Toumbakchiya.
381	1797	— Djanbalât, châri' darb el-Hagar.
421	1732	— Kour Abdalla, châri' Aslam.
40	xviii°	— Métahhar, châri' el-Sagha.
506	xviii°	— Aicha el-Setouhiya, Roq'et el-Qamh.
507	—	— Qossa Sinân, châri' Sanadqiya.
197	1710	— Aly Bey el-Domyâti, Sikket el-Nabawiya.
508	1714	— Ibrahim Bey el-Monasterli, châri' Marâsîna.
73	1713	— Aboul Iqbâl, châri' el-Bâtiniya.
427	1734	— Mohammad Katkhoda, châri' el-Daoudiya.
447	1713	— Osmân Abdalla, Roq'et el-Qamh.
232	1715	— Moussali Chorbagui, châri' Hidân el-Moussali
308	1750	— Sultan Mahmoud, darb el-Gamâmîz.
313	1741	— el-Sitt Salha, darb el-Gamâmîz.
331	1753	— Ibrahim Bey, châri' el-Daoudiya.
314	1759	— Sultan Moustapha III ^e , place Sayeda Zeinab.
337	1760	— Rouqaya Doudou, Soûq es-Silâh.
329	1716	— Mohammad Moustapha, place d'el-Malika Safiya.
436	1761	— Katkhoda, à Rahabat Abdîn.
226	1746	— Ibrahim Khouloussi, Seroûguiya.
387	1754	— Radouan Bey el-Razzâz, Imâm el-Châfi'i.
389	1718-9	— Bechir Agha Dâr el-Sâ'âda, châri' darb el-Gamâmîz.
150	1718	— Mohammad Katkhoda, châri' el-Tabbâna.

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
496	xviii ^e	S.-k. Hassan el-Che'fbi, Darb el-Ghamri.
262	1772	— Yoūssef Bey, châri ^c Siyoūfiya.
62	1774	— Mohammad Aboul-Zahab, châri ^c Tablîta.
376	1760	— el-Amîr Khalfî, châri ^c Halâwa.
73	1713	— Aboul Iqbâl (Arifîn Bey), châri ^c el-Bâtinya.
302	1791	— Solimân Agha el-Hanafi, Mokattam.
358	1796	— Néfissa el-Beida, châri ^c Soukkariyya.
213	..	— Yoūssef el-Kourdi, châri ^c Leboūdiya.
347	..	— Moūssa Chorbagui Mirza, châri ^c Ich el-Nakhl (Boulâq).
XIX^e SIÈCLE.		
236	xix ^e	S.-k. Taha Hassan el-Wardâni, Khân Abou Taqiya.
382	1839	— Solimân Agha el-Silahdâr, châri ^c el-Nahassîn.
342	xix ^e	— Yoūssef Sa'îd, châri ^c el-Mahkama (Boulâq).
198	xix ^e	— Hebeich.
401	1820	— Mohammad Ali Pacha, el-Aqqâdîn.
402	1833	— Mohammad Ali Pacha, à el-Nahassîn.
420	1830	— Arzingân, châri ^c Taht el-Rab ^c .
433	xix ^e	— waqf el-Haramein, châri ^c Khân Ga'far.
"	(1863)	— Om Fâdil Pacha, châri ^c Darb el-Gamâmîz.
"	(1869)	— Om Hussein Bey, place de la Gare.
"	(1867)	— Cheikh Sâleh, place Cheikh Sâleh.
"	(1864)	— Ahmed Pacha, face à Sayyeda Hussein.
"	(1867)	— Om Abbâs, près mosquée Cheikhou.

LES OKELLES.

Il ne semble pas que les «hans» ottomans aient beaucoup influencé le type de plan et la composition architecturale des okelles, quoique leur nombre paraisse s'être accru dès le xvi^e siècle. Le problème de ces établissements se trouvait déjà hautement résolu dans les édifices construits pour cette desti-

nation, sous Kaïtbaï, au xv^e siècle (près la mosquée el-Azhar et de Bâb en-Nasr), et aussi sous le sultan el-Ghoûri, au début du xvi^e siècle. C'étaient déjà des bâtiments entourant une cour rectangulaire, abritant en un rez-de-chaussée élevé en pierre, des magasins, pourvus chacun d'un porche peu profond; au-dessus, un ou plusieurs étages de chambres ouvraient sur une galerie ou s'abreuaient directement sur la cour. L'accès en était nettement accusé par un porche d'allure architecturale, par lequel on s'engageait dans un passage voûté accessible aux voitures.

Si l'influence ottomane s'est exercée sur les établissements du Caire, elle se signalerait plus particulièrement, en ce qui concerne les plans, par une certaine ampleur, due à l'extension du commerce et de l'industrie au xvi^e siècle et surtout aux siècles suivants.

Les «hans» (mot persan «maison») existaient nombreux à Constantinople : les plus anciens ont disparu. Ils étaient faits également pour les marchands qui entreposaient leurs marchandises, traitaient leurs affaires et s'y ménageaient des logements lorsqu'ils étaient de passage. C'étaient des constructions faites de pierres et de briques, dont les rez-de-chaussée et les étages s'organisaient autour d'une cour rectangulaire. En rez-de-chaussée et aux étages les magasins et les pièces d'habitations ouvraient sur des galeries circonscrivant la cour. La tradition de ces habitations se rattache aux époques byzantines. Malgré les transformations, l'usage qu'il en fut fait par les Vénitiens, le Balkapan han possède assez de vestiges anciens pour fournir un témoignage du type ancien organisé autour d'une cour. On cite aussi du même caractère le *Hourmali han* du vi^e ou vii^e siècle ap. J.-C.

Les établissements ottomans de Constantinople se caractérisent par leur grand développement : grandes cours à vastes galeries, locaux spacieux et élevés. C'est donc bien en cela que l'influence est directe sur le Caire. Constantinople a conservé du xvi^e siècle l'important *Hassan Pacha han* (1593). Les magasins sur la vaste cour sont précédés d'un portique à arcades plein cintre. Les logements de l'étage donnent également sur une galerie. En façade belle entrée à arc plein cintre dominée par des encorbellements. Le *Büyük Yeni han*, du xvii^e siècle, aligne deux étages d'habitaciones autour d'une cour oblongue et celui de *Walidé*, plus vaste encore, est disposé autour de trois cours.

Trois exemples de la première époque ottomane du Caire nous sont parvenus, quoique endommagés très fortement. Ce sont des caravansérails élevés à Boulâq, port de la ville, où les stocks et le gros commerce étaient concentrés. De l'okelle d'*el-Kharroub*, n° 536 (xvi^e), il ne subsiste que des galeries à voûtes d'arêtes, solidement construites en pierre sur lesquelles ouvrent des cellules voûtées, et un long passage d'accès. Les étages ont disparu complètement. — L'okelle de *Soliman Pacha*, n° 539 (1541), est en plus mauvais état encore. Quelques vestiges d'arcs brisés, un portail à linteau et inscription, l'espace libre de la cour révèlent seuls son analogie avec l'édifice précédent. Le caravansérail type, de belle allure, est l'okelle de *Hassan Pacha el-Wazir*, communément appelé l'okelle Mechannat, « des vanniers », n° 538 (1583) (pl. XVII, *a* et *b*). Des rues circonscrivent le vaste quadrilatère régulier de l'édifice. Des escaliers partant de ces voies donnent accès aux divers étages d'habitations. Sur l'un des longs côtés longeant la rue principale s'ouvre un beau portail. Engagé dans la haute façade, son porche est flanqué intérieurement de niches de style anatolien. Sur un long développement, des boutiques s'alignent en un rez-de-chaussée de pierre à grands arcs; celui-ci est dominé par plusieurs étages d'habitation animés par de nombreuses et larges machrabiyyas saillantes. Un passage droit, à voûtes d'arêtes, conduit à une cour rectangulaire d'une grande superficie. Une galerie largement ouverte, voûtée en pierre, le circonscrit, recevant les accès de cellules profondes voûtées en berceaux bien appareillés. Les arcs des voûtes sont de profil brisé. Au premier étage, construit en briques, une galerie fermée, éclairée sur la cour par d'étroites baies, conduit aux chambres nombreuses. Des deuxième et troisième étages, sans galerie intérieure, s'éclairent par des fenêtres garnies de boiseries saillantes.

Cet établissement mi-magasin mi-hôtellerie dépasse de beaucoup, par son ampleur, le modèle courant des okelles du Caire. De plus, au regard des édifices du xv^e siècle, et aussi de ceux de la ville, on note comme un élément nouveau la haute et large galerie à voûtes d'arêtes qui entoure la cour en rez-de-chaussée. Cette particularité se remarque dans les établissements de Boulâq, notamment à l'okelle fort ruinée d'*el-Kharroub*, n° 536 (xvi^e siècle), dont les étages ont disparu, mais où demeurent encore les témoignages de galeries voûtées et de logettes en pierre, du long passage à voûtes d'arêtes. La même observation pourrait s'appliquer à l'okelle de *Soliman Pacha*, n° 539



a. — Okelle de Hassan Pacha (1583). Cour.



b. — Okelle de Hassan Pacha (1583). Portail.

(1541), datée par une inscription sur le linteau de sa porte principale, et dont les vestiges d'arcs brisés, de voûtes manifestent la parenté avec les édifices ci-dessus. Il est fort regrettable que l'okelle de *Hassan Pacha el-Wazir* soit et se maintienne en un aussi piteux état. La presque totalité des étages sur la cour a été remaniée, l'aspect en est défiguré. La cour est envahie par des décombres de toutes sortes. Seule la façade, avec son beau portail architectural, le développement de ses boutiques arquées et de ses étages à grandes machrabiyyas, a conservé tout son caractère.

Les okelles du centre de la ville, nous l'avons indiqué, sont moins vastes que celles de Boulâq. Dans la tradition des édifices de Qaïtbaï et d'el-Ghôuri, les pièces inférieures, réservées au commerce, ouvrent sur un porche plus ou moins profond. Ces rez-de-chaussée révèlent parfois de curieux arrangements. A l'okelle *el-Haramein*, n° 501 (xvii^e), deux arcs de pierre de profil brisé se superposent, formant avec les voûtes qui les accompagnent un porche surmonté d'une galerie d'entresol conduisant à des chambres. C'est le cas également d'une okelle, d'assez vaste superficie, intéressante à divers titres, l'okelle de *Bazar'a*, n° 398, du xvii^e siècle. Ce dernier établissement offre un exemple assez typique de l'okelle du xviii^e siècle, en un état assez favorable; la plupart de ces édifices ont été remaniés considérablement à l'intérieur et ne présentent que l'intérêt de leur portail. On pénètre dans l'okelle par un portail architectural ouvrant sur une façade à deux étages garnie de machrabiyyas. Le passage à voûtes d'arêtes mène à une vaste cour autour de laquelle s'élèvent des bâtiments, en pierre à rez-de-chaussée, en briques et enduit aux étages. Des machrabiyyas saillantes animent la cour.

Un certain nombre d'okelles du xvii^e et xviii^e siècles répondent à ces caractéristiques générales, certaines avec des galeries au premier étage, au-dessus d'un rez-de-chaussée à porches individuels, faites de piliers carrés de pierre et de linteaux de bois (par exemple à l'okelle de *Nafissa el-Beida*, n° 395 (1796). Ce sont les okelles d'*Oda Bachî*, n° 371 (1673), dont le portail aux arcs surbaissés a seul conservé de l'intérêt, l'intérieur ayant été remanié pour y abriter une savonnerie; de *Abbas Agha*, n° 396 (1694), du même type; d'*el-Naqâdi*, n° 397 (1618); de *Mohammedain*, n° 500 (xvii^e siècle) organisée autour d'une petite cour carrée et dont le portail à arc surbaissé est surmonté d'étages multiples.

Dans tous ces établissements, l'intérêt architectural, parfois même décoratif, se concentre sur le portail. La composition en est variée. Ce sont parfois de simples portes cochères, à arc brisé ou surbaissé. D'autres portes, doublées d'un arc de décharge, sont surmontées d'étages, dont l'encorbellement est soutenu par de puissants corbeaux de pierre, comme à l'okelle de *Moustapha Bey*, n° 272 (1637). Le portail peut atteindre un grand développement en hauteur, et s'approfondir en porche dans la tradition mamelouke des okelles de Qaïtbaï. Il en est ainsi à la grande okelle de *Hassan Pacha el-Wazîr*, n° 538. Parfois, l'intérêt du portail s'accuse plus modestement par un agencement décoratif de l'appareillage. A l'okelle de *Toutoungui*, n° 548, un dispositif rayonnant de claveaux, en deux tons, occupe tout le tympan qui domine l'arc surbaissé de la porte.

LES OKELLES D'ÉPOQUE OTTOMANE.

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
XVI ^e SIÈCLE.		
425	xvi ^e	Okelle d'el-Gallâba, châri ^c el-Sanadqiya.
458	xvi ^e	Khân Saïd, châri ^c Hamzâoui.
538	1583	Okelle de Hassan Pacha el-Wazîr, châri ^c Souq el-Asr, Boulâq.
536	xvi ^e	— d'el-Kharrouûb, châri ^c Wekâlet el-Kharrouûb, Boulâq.
539	1541	— de Soliman Pacha, atfet el-Soleymaniya, Boulâq.
XVII ^e SIÈCLE.		
19	1673	Okelle d'el-Wich, près maison Oda Bâchi, châri ^c el-Gamâliya.
272	1637	— de Moustapha Bey Tabtabây, châri ^c el-Rokbiya.
371	1673	— Oda Bâchi (avec sabîl), châri ^c Bâb el-Nasr.
396	1694	— de Abbas Agha, châri ^c el-Toumbakchiya.
397	1618	— d'el-Naqâdi (avec sabîl), châri ^c el-Toumbakchiya.
411	1637	— de Gamâl el-Dîn el-Zahabi, châri ^c el-Maqâsis.
500	xvii ^e	— de Mohammadein, Khân Abou Taqîya.
501	xvii ^e	— d'el-Haramein, Khân Abou Taqîya.
548	xvii ^e	— el-Toutoungui, ruelle Bint el-Mîmâr.

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
XVIII ^e SIÈCLE.		
395	1796	Okelle de Nefissa el-Beida, châri ^c el-Sokkariya.
398	xviii ^e	— de Bazar ^a , châri ^c el-Toumbakchiya.
460	1734	— d'el-Charaybi, châri ^c el-Charaybi, darb el-Ahmar.
XIX ^e SIÈCLE.		
423	xix ^e	Okelle el-Sanadiq, châri ^c el-Sanadqiya.
433	1855	— d'el-Haramein (avec sabîl), châri ^c Khân Ga'far.
499	1817	— de Mouhsin Ramadân, châri ^c el-Gamâliya.

DEUXIÈME PARTIE.

LES MAISONS, PALAIS ET JARDINS.

Après la conquête ottomane, les influences sur l'architecture des palais et des maisons sont aussi hésitantes et tardives que nous l'avons observé dans les édifices religieux et les sabîls-kouttâbs.

Il faut vraiment atteindre le début du xix^e siècle, et surtout le règne de Mohammad Ali, pour voir les constructeurs abandonner délibérément les traditions mameloukes de composition de plan, de structure des façades et de décor.

On recherche alors, sur des aménagements nouveaux, le cérémonial, en des salles imposantes disposées en enfilade; on étend les plans en surface, réorganise des jardins agrémentés de pièces d'eau.

Sous les premiers gouverneurs ottomans, les palais d'allure princière sont rares. Les gouverneurs habitaient les anciens palais de la Citadelle ou des demeures dans la cité, dont il n'a été gardé que le souvenir⁽¹⁾. Une société bourgeoise abrite ses familles en des demeures rarement somptueuses, plus généralement d'une intimité recherchée. Les cours d'honneur sont petites, les pièces principales également.

Le plan traditionnel, né au xiv^e siècle, traité en une architecture massive, plus élégamment traité, au xv^e siècle, et présentant encore une allure princière (si nous nous référons aux vestiges assez rares que nous gardons de cette époque (xv^e) : le maq'ad de Mamâï qui implique toute une demeure princière, le maq'ad de Qâïtbâï, au Cimetière Est, et la maison dite de Qâïtbâï,

⁽¹⁾ M. E. Combe nous a signalé que dans l'*Histoire de l'Empire ottoman*, de Hammer (t. IV, p. 458-459), les écrivains turcs Ibn Seïnel et Shukri mentionnent les demeures où les principaux Beys mamelouks s'établirent au Caire, à leur retour de Syrie, après la déroute des armées de Ghouri; ce sont : le «Seray Akbardi», où logeait Djambardi Ghazali; le palais élevé par Qânsouûh el-Ghourî, à Bindikani (?), où logeait

le fils de Ghouârî; la «Maison de Hamza Bey», à Saslibi (?), où logeait Younès le grand Chambellan; puis deux palais dans ce même quartier où logeaient Tanimzard et Tâníbay; un palais sur la place de l'Ezbekiyeh où logeait Ezbek; *idem*, à Birket el-Nasriyeh, où logeait Alan-Bey; *idem*, à Birket el-Fil, où logeait Tûmânbay, grand dawâdâr, futur Sultan.

à Sikket el-Mardâni abondent en éléments les plus divers : cour, portails, maq'ad, etc.) se retrouve réduit, comme tassé sur lui-même aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

C'est l'organisation autour d'une cour intérieure, d'une galerie d'été « maq'ad », d'un portique « takhtaboch », d'une salle de réception pour les hommes « mandara » et de diverses salles aux étages constituant le « haremlik ». Mais alors que le maq'ad s'élevait au XV^e siècle sur de nombreuses arcades (cinq à Mamâï), il se réduit à deux arcades, rarement trois, à l'époque ottomane. Les salles sont plus étroites et plus basses. Un décor qui recherche la préciosité amenuise le répertoire mamelouk, auquel, timidement, s'intègrent souvent des profils courbes de kourdis, des motifs peints de goût ottoman⁽¹⁾.

C'est dans la tradition cairote que sont conçues les maisons suivantes : celle de *Zeinab Khatoûn* (n° 77) présumée du XVI^e, dont la qâ'a du premier étage a gardé, en ses proportions nobles, la tradition des hautes salles de cérémonie ; les maisons plus intimes et complètes du XVII^e siècle, de *Gamâl ad-Dîn az-Zahabi* (n° 72) (1637); de *Souheimi* (n° 339) (1648), d'*as-Sitt Wassila* (n° 445) (1663).

Au XVIII^e siècle fut élevé le palais de *Moussâfirkhâna* (n° 20) (1779), de disposition traditionnelle, mais où l'influence ottomane se marque dans l'ampleur de tous les éléments et l'introduction de morceaux de structure et de décor ; plus modeste, mais avec à l'étage une belle salle à un iwân profond, la maison d'*as-Sinnâri* (n° 283) (1796).

Des vestiges importants indiquent le caractère mamelouk de maisons dont la plus grande partie a disparu, tels le gracieux maq'ad de la maison de *Radouân Bey* (n° 208) (XVII^e) ; celui de la maison de *Abdou eff. Wa'di* (n° 364) (1606) ; le maq'ad à trois arcs de la maison *Moustapha el-Faramangui* (n° 534) (XVII^e ou XVIII^e s.) ; celui de la maison d'*el-Moulla* (n° 541) (1334) ; de la maison *el-Châ'râoui* (n° 63) (1725), etc. ; des façades à machrabiyyas révèlent d'anciennes maisons dont les salles trouvaient accès sur des portails intérieurs : maison attenante à l'okelle d'*Oda Bâchi* (n° 19) (1673), les maisons de la dame *Hanifa* (n° 504) (XVII^e ou XVIII^e s.) auxquelles la maison Bircher, très menue mais complète, est accolée, etc.

⁽¹⁾ Pour la composition détaillée de ces maisons, voir notre étude : *Les palais et maisons d'époque musulmane, au Caire*, p. 49, 50 et suiv. : *Les palais et maisons après la conquête turque*.

C'est, nous l'avons indiqué, au début du xix^e siècle que l'art de construire l'habitation subit un tournant brusque, malgré la survivance en certains types des traditions anciennes, par exemple dans la petite maison de *Ali effendi Labib* (n° 497), avec sa très petite cour sur laquelle ouvre un minuscule maq'ad à deux arcades, ses pièces nombreuses.

NOMBREUSES sont les maisons anciennes qui reçurent à ce moment l'adjonction de salles dans le goût ottoman et de jardins. La maison d'*as-Sâdât al-Wafâiyya*, à châri^c el-Sâdât, fut ainsi augmentée d'une vaste salle de réception et d'un corps de bâtiment dont les pièces en enfilade longeaient un jardin nouvellement créé.

L'affranchissement est donné par l'équipe d'architectes et d'artisans favorisée par Mohammad Ali, bien décidé à renouveler le cadre de sa vie de palais en dirigeant ses regards vers Constantinople. Il n'est pas indifférent de voir ce qu'étaient ces palais tant admirés de la Corne d'Or.

Cette architecture à effet, sans consistance, faite de pans de bois hourdés de plâtre ou de murs grossiers et peu épais revêtus de marbre, devait son inspiration aux palais français ou italiens des xvii^e et xviii^e siècles, et pour les jardins et les kiosques, aux chatoyantes compositions persanes. C'est cet art, exécuté à grands renforts d'artisans turcs, grecs ou italiens que nous retrouverons, à la Citadelle, avec des modalités propres à la ville du Caire : art ottoman *provincial* qui a donné, nous le verrons, des ouvrages dont l'étrangeté de conception tenait surtout au caractère de celui qui présidait à toute commande.

LES PALAIS DE CONSTANTINOPLE.

L'année même de la conquête de Constantinople, en 1453, Mehmet II (Fâtih) fit commencer la construction d'une résidence sur l'emplacement du Forum de Théodore (Place de Bayâzîd). Il laissa ses Janissaires en surveiller l'exécution pendant que lui-même retournait à Andrinople. En 1457, il revint habiter son palais, qui se développait au milieu des jardins, à l'intérieur de hautes murailles percées de trois grandes portes. Ce palais, souvent remanié, fut reconstruit en 1870, après incendie. (Il abrita le Ministère de la Guerre et est aujourd'hui occupé par l'Université.)

La résidence de Fâtih avait été hâtivement bâtie, alors que les palais byzantins avaient été détruits par la guerre ou incendiés : l'ancien palais de Sainte-Sophie, celui des Blaquernes, n'existaient plus. Cette demeure de Fâtih se révéla vite insuffisante et surtout mal située.

Fâtih, en 1462, fit tracer les grandes divisions d'un nouveau Séraïl (on l'appelle aujourd'hui le Vieux-Séraïl) sur le terrain le plus favorable de la ville, à la pointe de Saint-Dimitri, promontoire d'où la vue embrasse les méandres de la Corne d'Or, les perspectives des rives du Bosphore et le bras Saint-Georges. Il se situait non loin des anciens palais byzantins où résidaient jadis les cours impériales, près de Sainte-Sophie, laquelle fut adaptée au culte musulman.

Pour clore le nouveau domaine on emprunta une partie du circuit des anciennes murailles maritimes qui enveloppaient la pointe de Saint-Dimitri (aujourd'hui pointe du Séraïl) et longeaient la côte, sur le bras Saint-Georges. L'enceinte fut complétée par des murailles terrestres, simplement crénelées, qui joignaient les deux extrémités des murailles byzantines, en passant par l'église de Sainte-Sophie et l'église Sainte-Irène qui se trouva prise dans le domaine impérial.

La demeure du Sultan et le siège de l'État s'étendirent au milieu des jardins, à l'abri de ces puissantes murailles.

Contiguë au Palais, à l'ouest, s'établit la résidence du Grand Vizir (la Sublime Porte) reliée extérieurement par un chemin longeant les murailles et aboutissant à la Porte Impériale.

Le Nouveau Séraïl, qui s'accrut à l'aise dans ses jardins, en une direction S.-O.—N.-E., retrace, avec ses développements successifs et malgré les incendies (en 1574, 1664, 1862, et aussi l'installation du chemin de fer en 1871), l'histoire de l'empire (fig. 26 et 27).

Chaque sultan apporta sa pierre en ajoutant bâtiments, kiosques, mosquées, fontaines, etc., et en particulier Soliman I^e qui construisit le somptueux harem qu'on voit aujourd'hui encore. — Il fallait traverser successivement trois cours ou esplanades pour arriver à la partie la plus intime du Palais. Ses services étaient nombreux.

On pénétrait dans l'enceinte par une porte monumentale percée au S.-E. du domaine (Bab-i-Humayoun, la Porte Impériale). Autour d'une vaste esplanade

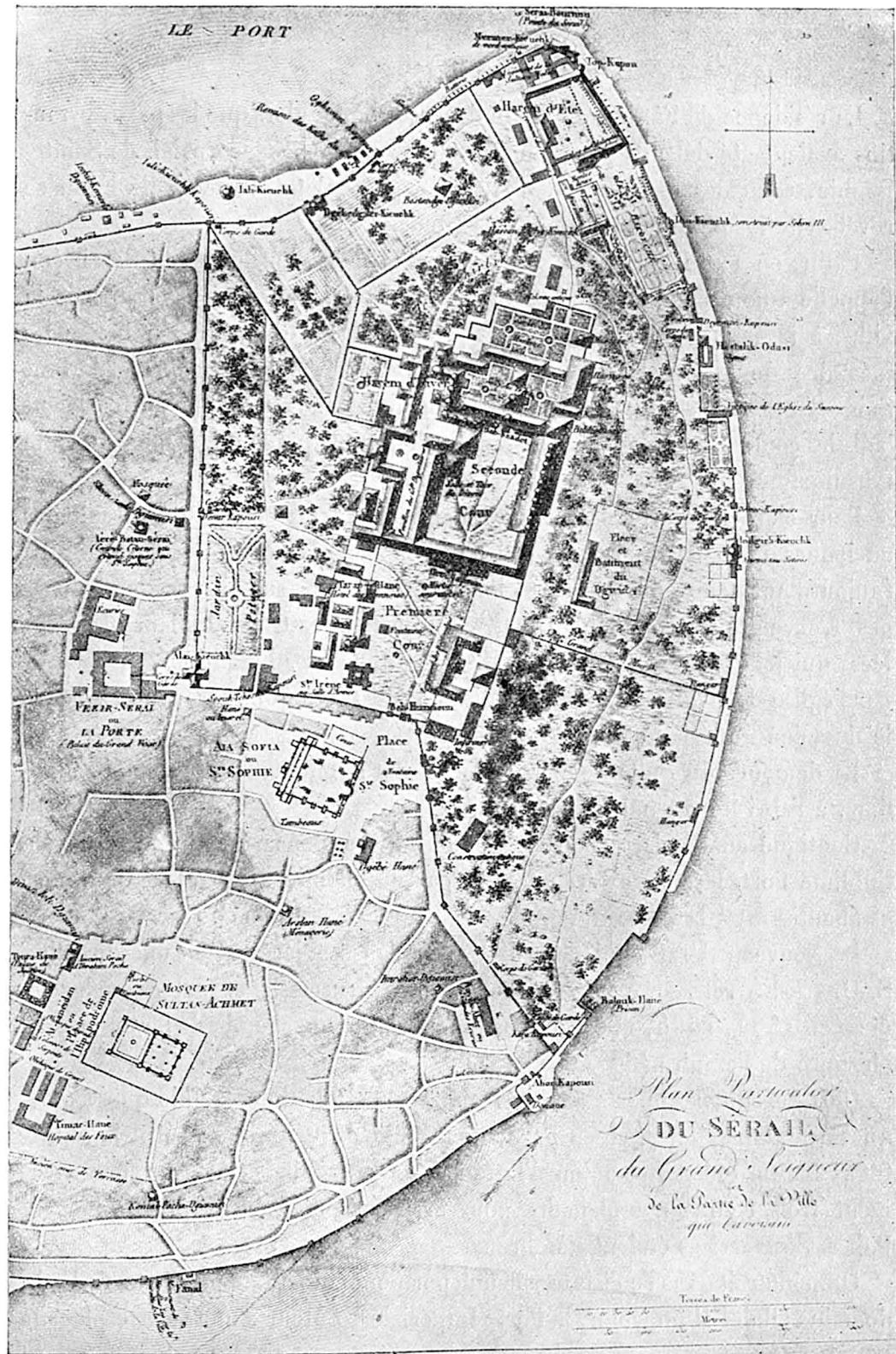


Fig. 26. — Plan du Séraï de Constantinople, d'après Melling (1809-1819).

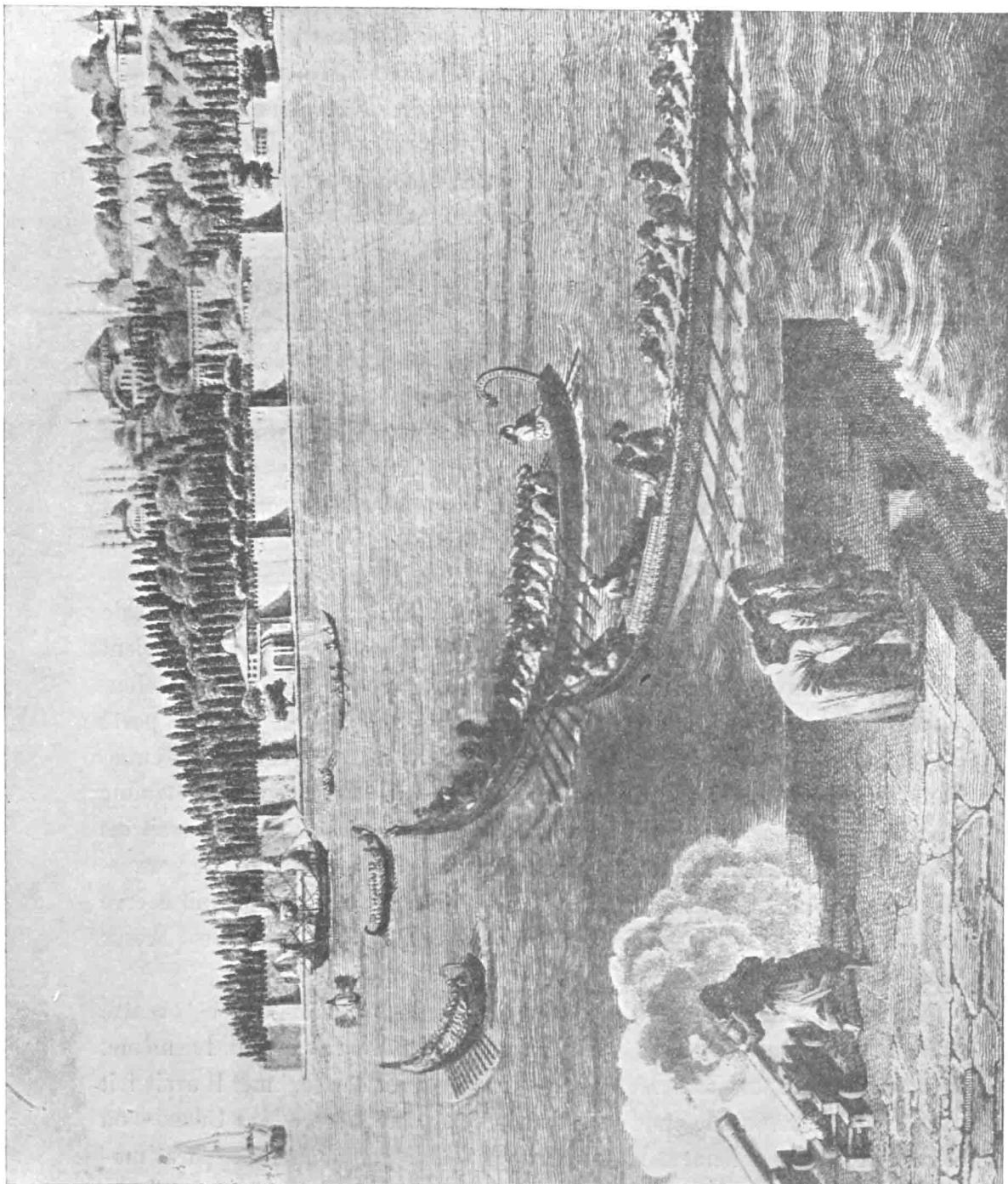


Fig. 27. — Vue de l'extrémité du Sérail de Constantinople, d'après Meling.

plantée d'arbres on trouvait divers grands bâtiments disposés pour l'administration des fondations pieuses, la justice, la fabrication des monnaies, le département des finances. Dans l'ancienne basilique de Sainte-Irène, un dépôt d'armes était installé. Puis des ateliers, des dépôts de bois, des dépendances alimentant spécialement le sérap : boulangeries, château d'eau, etc. Un chemin descendait vers les murailles maritimes qui conduisait à l'infirmerie du Palais.

De ce centre administratif, relativement accessible, l'on passait à la partie officielle du palais, au Divan, défendu lui-même par de hautes murailles. On y accédait à pied (sauf le sultan) par une porte organisée défensivement avec créneaux et tours octogonales de flanquement (l'Orta Capou, la porte du milieu). Autour d'une place dite du Divan, s'organisaient les services auxquels on accédait par des voies rayonnantes émanant de l'Orta Capou. C'est là, sous la « Koubbah Altı » (dessous la coupole) ou salle du Divan, que se réunissaient les vizirs et où le Grand Vizir recevait lui-même les ambassadeurs. La cour était assez vaste pour que s'y déroulassent des cérémonies annuelles, telles que celles du Bairam, auxquelles assistait le Sultan, installé sur un Trône devant la porte de son quartier particulier (Bab-i-Saadet).

Dans ce quartier, où résidait en casernement un contingent important de hallebardiers, « les baltadjis », divers services de la maison du Sultan étaient concentrés : de vastes cuisines qui s'étendaient, au S.-E., sur toute la profondeur de la cour, de grandes écuries auxquelles on accédait par une porte spéciale, à l'ouest. En arrière-plan, derrière le Divan, le quartier des eunuques établissait une liaison et aussi un barrage avec la partie, très étendue vers le nord, constituée par le Harem. Ce quartier des eunuques avait ses bains, sa mosquée, l'habitation particulière du chef des eunuques, personnage important; on y pénétrait par une porte dite du harem. Il y avait encore auprès du Divan un dépôt d'objets précieux et la Solde des Janissaires (Trésor intérieur).

Du Sélamlik on passait dans une cour plus petite (par Bab-i-Saadet), centre du quartier exclusivement réservé aux gens du Palais et au Sultan lui-même. Dans la cour de forme carrée, très attrayante, le Sultan Mehmet II avait fait construire, au xv^e siècle, une salle d'audience particulière « l'Arz Odassi » où il recevait personnellement les ambassadeurs étrangers dans un appareil magnifique. Plus tard, Ahmed III, au xvii^e siècle, y fit édifier, parmi les fleurs

et les fontaines, une bibliothèque (dite du Séral), qui existe encore, riche de manuscrits arabes et grecs.

Ce quartier a sa mosquée particulière et un sanctuaire des reliques. On y trouvait, répartis en bâtiments ou petits pavillons : les locaux d'habitation du personnel particulier, ceux des pages (des Seferlis), la direction des services du Séral, la demeure du médecin chef; des bains écoles, pharmacie, enfin le Trésor du Sultan, l'École des Princes. De cette cour on accédait au Harem par une porte voisinant avec le quartier des eunuques.

Le Harem, auquel Souleimân le Magnifique donna un grand développement, formait un quartier distinct, entourant par ses bâtiments à coupoles, ses kiosques, ses terrasses, ses jardins, le quartier du Sultan. Il dominait vers l'ouest la ville et la Corne d'Or et en retour au nord, la vue s'étendait depuis Galata jusqu'aux îles des Princes. Les kiosques se multiplièrent à l'extrême pointe du Palais. Chaque Sultan enrichissait ou construisait des édicules dont certains évoquaient le souvenir de quelque conquête : tels le kiosque d'Érivan qui rappelait la conquête de Mourad II en 1635, et le Bagdad Keushk qui commémorait la prise de cette ville en 1638 par Mourad IV. Le Tchinili Keushk, aujourd'hui converti en Musée, est le modèle élégant de ces pavillons; il fut construit au xv^e siècle (1472) par Mehmed II. Accessoires de jardins, ces pavillons entourés de portiques ajoutaient au charme de la situation ménageant la meilleure vue, le luxe des marbres, des vitraux et des faïences (provenant le plus souvent de Nicée).

Le Nouveau Séral était une réussite merveilleuse : le choix de l'emplacement exceptionnel, l'ampleur des quartiers, le goût des jardins, le sens des grandes résidences et du beau cérémonial s'y trouvaient réunis. Où les Ottomans avaient-ils puisé le principe des plans qui disposent des cours successives délimitant si bien les quartiers réservés au service administratif, au Divan, à la vie du harem ? Les palais byzantins dont ils avaient pu voir les ruines accumulées dès leur entrée à Constantinople leur offraient l'exemple de quartiers disposés pour la vie fastueuse de réception et d'intimité.

*
* *

Il est regrettable que nous ne possédions aucun plan, aucun détail dessinés sur les palais grandioses dont la construction fut commencée par Constantin

le Grand au IV^e siècle, occupés, agrandis et embellis par ses successeurs jusqu'au XII^e siècle, époque de leur abandon par les Comnènes. Mais nous avons des textes (notamment le livre de Constantin Porphyrogénète qui relate diverses cérémonies du X^e siècle en faisant parcourir au lecteur les quartiers de palais), et les fouilles pratiquées en 1918 par le Dr Wiegand autorisent quelques affirmations sur les dispositions générales de ces palais.

Les palais dits de Sainte-Sophie, qui s'élevaient dans le voisinage immédiat de la sainte église, étaient groupés le long du vaste hippodrome autour d'une esplanade centrale qu'on appelait «l'Augusteon». Le palais proprement dit se développait dans une direction S.-O.-N.-E. et comprenait une succession de quartiers. Il y avait un premier groupement de services, relativement public, qui donnait directement sur l'Augusteon : c'était la «Chalcé», vestibule de la demeure impériale. Un quartier de réception, central, plus élevé que les autres, la «Daphné», lui succédait avec ses salles fastueuses, ses kiosques, ses pavillons, dont l'un donnait sur l'hippodrome. Enfin, dominant l'ensemble, le Palais Sacré qui contenait les appartements privés de l'empereur, et où l'on comptait, entre autres merveilles, le «Chrysotrichinium», bâti par Justin II, pièce octogonale particulièrement somptueuse, où l'empereur donnait de fastueuses audiences.

Cet ensemble, armaturé et aéré par des cours et des galeries, était doté de nombreuses églises et accompagné de dépendances nombreuses. Sur le côté Est de l'esplanade, de l'Augusteon, tout proche du Sénat, s'ouvrait le Palais de Magnaure, construit par Constantin. L'Empereur s'y rendait parfois pour recevoir l'hommage des foules, et la légende a conservé le souvenir d'un trône mécanique, pouvant s'élever entre des lions mugissants, au chant d'oiseaux nichés dans des branchages dorés.

Des résidences et des églises nombreuses se rattachaient au palais de Sainte-Sophie, tels «le Lansiacos et le Justinianos». Au sud, entre l'ensemble grandiose des palais et la mer de Marmara s'alignaient les palais maritimes, dits du Boucoleon, enclos par une enceinte particulière. Ces palais d'agrément étaient accessibles par de petits ports. Un port plus important où mouillait la flotte impériale, permettait, en outre, de rejoindre les Palais de Sainte-Sophie en s'engageant dans la voie d'accès qui s'ouvrait par une porte impériale.

Cet immense domaine, d'une architecture majestueuse, était déjà abandonné à l'arrivée de Mehmet II Fâtihi, au xv^e siècle. Il était en partie en ruines. Les derniers empereurs lui préféraient le Palais des Blaquerne qu'ils avaient édifié sur la Corne d'Or, à l'extrême ouest de la cité byzantine. Ils occupèrent ce palais définitivement au xii^e siècle sous Manuel II Comnène, ainsi qu'un autre palais (de Constantin Porphyrogénète, dit aujourd'hui le Tekfour Séral) qui s'y rattachait au sud, longeant les murailles terrestres de la ville. Sur la mer, les Empereurs n'avaient conservé, pour leurs agréments, que le Palais des Manganes que Basile I^r avait édifié au ix^e siècle proche de Sainte-Sophie, face au bras Saint-Georges. Ce palais, qui pouvait constituer « une demeure éblouissante », ne pouvait toutefois prétendre à la magnificence et à l'étendue des installations maritimes du Boucoleon.

Mais dans ces palais où les stades, hippodromes, terrasses et cours le disputaient à l'ordonnance des constructions massives, il n'était guère question de jardins, de parcs, de tout ce monde naturel pour lequel les Ottomans eurent un goût très affirmé.

Il nous faut ici rechercher vers l'Orient le milieu d'influences : vers la Perse où l'architecture des Palais fut toujours conçue en fonction de son cadre naturel et où le décor lui-même reflétait tout ce que la nature peut offrir de variété.

LES PALAIS DE LA CITADELLE DU CAIRE.

Il est bien certain que les pachas envoyés en Égypte par Constantinople, continuellement en butte aux intrigues des beys-mamelouks, tout-puissants au Caire, trouvaient une sécurité, plus efficace que dans la ville, au sein de la Citadelle, position dominante à l'abri de fortes murailles. Mais la vue qu'on en avait devait fixer aussi le choix de ces gouverneurs qui n'oublaient pas la situation exceptionnelle du Grand Séral de Constantinople. Plus tard, ainsi que les Turcs qui recherchaient les rives du Bosphore, les Égyptiens bâtiront des résidences d'été, plus agréables, en descendant sur les bords du Nil.

Le panorama dont on jouit des hauteurs de la Citadelle « est immense », décrit le commentateur de l'Expédition française, principalement du côté de l'ouest. La vue s'étend bien loin dans le vaste désert de Libye, à trois ou

quatre lieues au delà des grandes pyramides de Guizeh et de Saqqara, et de la plaine des Momies, jusqu'aux derniers rameaux de la chaîne libyque. La grande plaine cultivée et les forêts de palmiers qui sont au pied de ces gigantesques monuments; le Nil qui serpente comme un serpent argenté; la charmante île de Roudah; la rive droite du fleuve, partie verdoyante et partie sablonneuse; à droite Boulaq, à gauche le Vieux-Caire, la vallée de l'Égarement et, plus près, la ville des Tombeaux et l'Aqueduc; plus près encore l'immense ville du Caire et ses trois à quatre cents minarets; enfin, sous les pieds, une vaste place animée par une population pressée, avec la masse majestueuse de la mosquée de Sultan Hassan, le plus bel édifice peut-être de toute la ville et ses deux magnifiques minarets qui s'élèvent au-dessus de la Citadelle même. » (*Description de l'Égypte* (Texte), t. 18, 2^e partie, p. 350).

Le plan de la Citadelle tel qu'il a été levé par les dessinateurs de la *Description* (fig. 28) nous est un précieux document. Il nous renseigne sur les aménagements, les groupements établis par les pachas, depuis la conquête de Sélim jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (avant 1798). A cette dernière époque la Citadelle n'était plus, pour les derniers pachas, qu'une demeure de résistance, une sorte de vaste caserne. Mourad Bey, l'adversaire de Bonaparte, s'était fait, déjà, construire dans la ville un palais important avec cours et jardins non loin de la mosquée d'Almas et une autre résidence près du Nil, à Guizeh.

La Citadelle se subdivisait alors en deux parties nettement indépendantes (fig. 28). La plus vaste, à l'ouest, très fortifiée, abritait en son enceinte bastionnée la *ville des Janissaires* avec ses places, ses rues, ses impasses. Ce quartier dominant comprenait des marchés, des mosquées, son cimetière. Il était outillé pour se suffire en cas de siège. Il possédait des citernes, dont l'une, la « Sibyl Khykhyeh », placée derrière l'enceinte, était la plus importante de la Citadelle (il y en avait quatorze) : « elle pouvait conserver la provision d'eau de plus de dix mille personnes pendant plus d'une année ». On y trouvait des magasins et des moulins à blé, enfin un bain public. Constituant le dernier retranchement de la Citadelle, il avait le privilège de posséder de grandes tours, celle de Khaznet Goullab et la tour dite des Janissaires, « la plus forte de la Citadelle », tour ronde qui s'élevait dans une enceinte parti-

euilie. Les Janissaires, gardiens de la puissance des gouverneurs, mais farouchement indépendants, avaient leur propre Divan. Ce dernier approchait la tour des Janissaires, il était le plus imposant de la Citadelle avec ses plafonds



Fig. 28. — Plan de la Citadelle au temps de l'Expédition française.

peints, ses lambris mosaïqués et sa coupole centrale « supportée par quatre colonnes de marbre » (le Dyouân el Moustahfazâن).

On accédait difficilement à ce nid d'aigles par des sentiers escarpés, soit que l'on traversât par des chemins tortueux (illustrés par le massacre des Beys) le quartier inférieur des 'Azabs, soit qu'on le contournât par Sikket el-Chorafeh, longeant les murailles. L'entrée, percée dans une courtine, était flanquée de deux puissantes tours (Bourg el-Tabbâlyn et Bourg Softah).

En contre-bas du quartier des Janissaires, s'étendait vers le sud la masse des palais des pachas, au delà de l'ancienne mosquée de Mohammad ibn Qalaoun.

Ces palais prolongeaient, pour ainsi dire, les anciennes demeures des Mamelouks, élevées depuis la création de la Citadelle par Youssef Salah el-Din, ruines qui au temps de l'Expédition française portaient encore «l'empreinte d'une grande magnificence», mais dont il ne restait de frappant qu'«une salle ornée de douze colonnes de granit, surmontée d'une coupole, avec des inscriptions en lettres d'or» et, au-dessous, de vastes salles voûtées dissimulées derrière les murs puissants de la Citadelle.

Assez réduite, au regard de la cité des Janissaires, la résidence des pachas comprenait des bâtiments divers disposés autour de quelques cours (le plan indique la cour des cuisines, celle des écuries, une autre où se trouvait le puits aux sept sakihs, «Bir el-saba Sawâqi»), dont l'une dominante, de caractère officiel, «l'ouasat el-Bacha», précédait le Grand Divan, salle de Justice. Ce divan dut remplacer, semble-t-il, un divan plus ancien, situé près de la porte des 'Azabs, du côté de la place Roumeyleh. A la fin du XVIII^e siècle, ce divan se signalait encore par l'agrément de son ornementation intérieure : «les mosaïques, lit-on dans la *Description*, sont aussi formées d'émaux blancs artistement ajustés, ornées de fleurs et de dessins en bleu et en vert. On y voit des minarets à longues flèches, selon l'ancien usage; l'effet en est charmant et, à quelque distance, on croit voir des fresques.» Sur cette cour qui recevait, près du couloir d'accès des bâtiments de dépendances, donnait un service important qu'on appelait la Maison des monnaies. Des ailes suivaient le contour capricieux des murailles, jusqu'à un portail d'où l'on pouvait atteindre directement le Qarameydân par un long escalier contourné, en longeant l'extrémité sud du quartier des 'Azabs, lequel était entouré d'une enceinte particulière.

La résidence de la Citadelle qui semble avoir été quasi abandonnée au début du XIX^e siècle renaît sous la volonté créatrice du «grand bâtisseur et remueur de terre» que fut Mohammad Ali. En même temps que les divers quartiers de la ville se transformaient, à la Citadelle ce fut «le bouleversement complet» : démolition des anciennes constructions mameloukes, et en particulier des vestiges de la grande salle aux colonnes de granit; établissement de terrasses nouvelles; création d'une mosquée sur le modèle constantinopolitain; enfin remaniement des palais avec adjonction d'ailes nouvelles (fig. 29). L'ancien quartier des Janissaires fut nivéé et de nouvelles constructions

s'édifièrent sur ce plateau dominant. « De nouveau » la Citadelle est fréquentée



Fig. 29. — Plan de la Citadelle telle qu'elle apparaît de nos jours.
En noir : palais ottomans remaniés par Mohammad Ali, ses palais neufs et sa mosquée.

par les fonctionnaires, les soldats et les artistes (voir CLERGET, *Le Caire*, t. I, p. 192 et seq.).

En juxtaposant les plans portant (voir plan de la Citadelle du Caire, B. C. fasc. 15, 1898) l'ensemble des aménagements (aujourd'hui en grande partie

Bulletin, t. XXXVI.

7

ruinés) réalisés à la Citadelle sous Mohammad Ali, à celui de la *Description*, on voit que le déblaiement des plateaux supérieurs fut presque total, depuis le Bourg el-Ramleh, extrême bastion du quartier des Janissaires, jusqu'à l'ancienne poudrière qui explosa en 1823, et était attenante aux bâtiments des pachas. On épargna quelques monuments anciens : le portail des Mamelouks, la petite mosquée de Soliman Pacha, dans le quartier des Janissaires, la mosquée de Mohammad ibn Qalaoun, et le puits dit de Youssef. Une révision importante des enceintes fut faite qui détermina la construction de nouveaux murs et de bastions, surtout du côté des 'Azabs. Autour de l'ancienne cour des pachas, les bâtiments furent remaniés, l'hôtel des Monnaies agrandi; un nouveau harem prolongea le palais, sur l'emplacement même de l'ancienne poudrière (on l'appelle aujourd'hui palais «Bijou»). La mosquée occupa le vide laissé par les anciens palais mamelouks, proche de l'emplacement de la grande salle de Youssef. Le quartier des 'Azabs reçut lui-même des bâtiments nouveaux, des services; en contre-bas du quartier des Janissaires on édifica un vaste quartier des archives.

LES RÉSIDENCES D'ÉTÉ ET LES JARDINS DU CAIRE.

Au début du xixe siècle, après les grands travaux de Mohammad Ali, les jardins le long du Nil constituaient l'une des grandes attractions du Caire. V. Schœlcher pouvait écrire en 1845 : «un luxe fort recherché en Égypte est celui des jardins. Au Caire et surtout à Alexandrie tous les hommes riches ont un jardin» (*L'Égypte en 1845*). Hélas! nous n'en dirions pas autant aujourd'hui.

Le long du Nil, entre Boulâq et le Vieux-Caire (fig. 30), Ibrahim Pacha entretenait les plantations d'un vaste terrain cultivé qu'on traversait en suivant au pas de promenade une «avenue large et ombragée» pour aboutir, au temps où Gérard de Nerval séjournait au Caire, à l'île de Rôdah, devenue, grâce aux soins d'Ibrahim, le *jardin des plantes* du Caire (*Voyage en Orient*, p. 202). Sur ce vaste terrain, jadis encombré de décombres, Mohammad Ali avait fait exécuter des travaux d'assainissement et de nivellement. Les jardins (avant 1881, époque à laquelle les dommages commencent) «bordaient autrefois le Nil sur une longueur de 3 kilomètres. Des massifs de superbes

dattiers, de sycomores, d'acacias, etc., se dressaient au milieu de belles prairies, où le promeneur trouvait de frais ombrages en toute saison. C'était

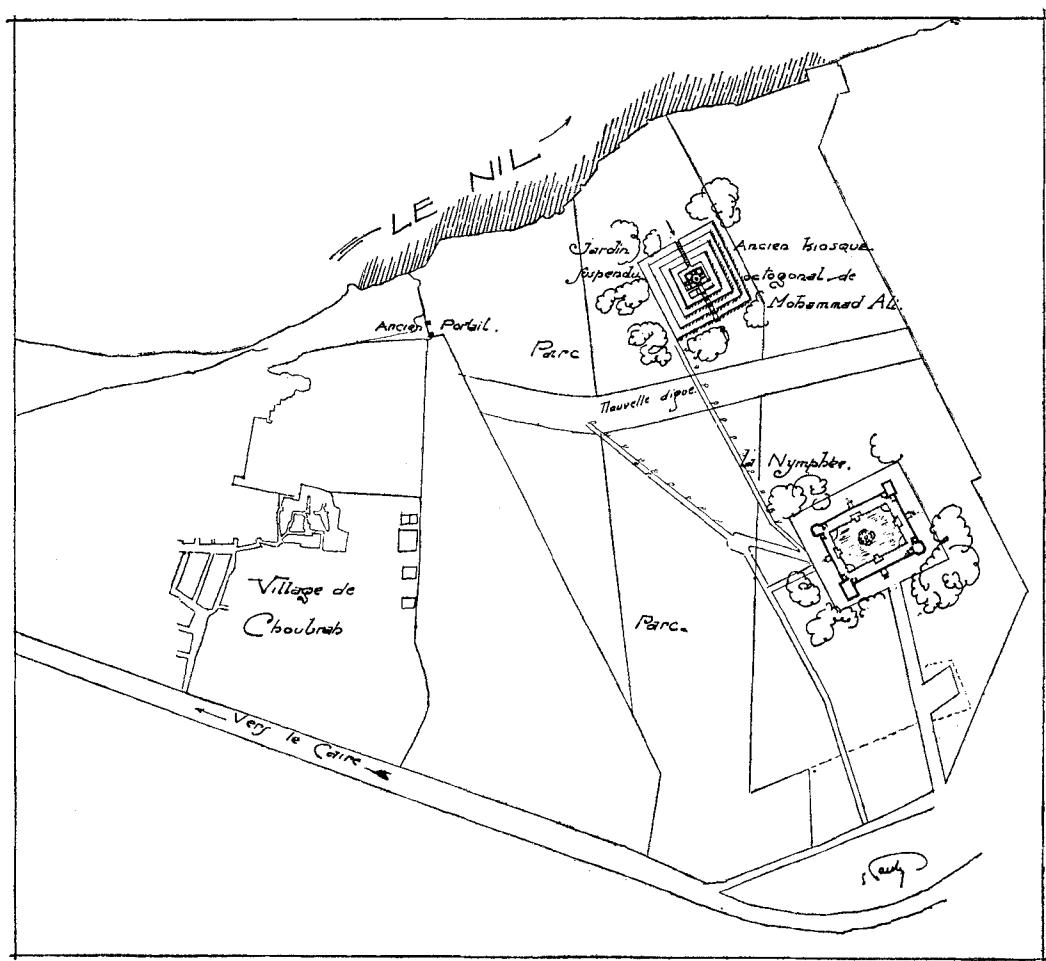


Fig. 3o. — Plan de situation du domaine de Choubra.

la campagne, presque la forêt à la porte même de la ville» (*Guide E. ISAMBERT, Orient, 1881*). Mais déjà en 1881, le jardin était massacré pour l'organisation du quartier des villas⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Pour ce chapitre nous devons beaucoup à l'obligeance de Kamel Bey Ghaleb, qui nous permit de puiser largement dans les ouvrages de sa bibliothèque.

Le jardin qui jouissait de la plus forte réputation était celui de Choubra, situé au nord de la ville : elle n'était pas contestée. « Un des plus beaux jardins au Caire est *naturellement* celui de Mehemet Ali, à Choubra, écrit encore Schœlcher (p. 175). Il est peut-être tiré au cordeau, mais il présente d'épaisses et luxuriantes masses de verdure vraiment superbes; l'œil y plonge avec délices. »

L'enchantement des visiteurs commençait au départ de la ville, à la grande porte (Bâb el-Hadîd). On passait un petit pont sur le canal Ismaïlieh qui se répandait en cet endroit, « formant un petit lac entouré d'une fraîche végétation »; des casinos, des cafés l'entouraient. Et l'on s'engageait alors sous l'ombrage de l'avenue de Choubra, « la plus belle qu'il y ait au monde assurément », estimait Gérard de Nerval, bordée d'une double rangée d'énormes arbres séculaires, figuiers de pharaon dont le tronc avait parfois cinquante pieds de circonférence (Léon HUGONNET, *En Égypte*, 1883). Gérard de Nerval la décrit (voir une très belle photographie de l'album de Béchard et A. Palmieri, 1887) lui-même avec enthousiasme : « Les sycomores et les ébéniers qui l'ombragent sur une étendue d'une lieue sont tous d'une grosseur énorme, et la voûte que forment leurs branches est tellement touffue qu'il règne sur tout le chemin une sorte d'obscurité, relevée au loin par la lisière ardente du désert qui brille à droite, au delà des terres cultivées. À gauche c'est le Nil qui côtoie de vastes jardins pendant une demi-lieue, jusqu'à ce qu'il vienne border l'allée elle-même et l'éclaircir du reflet pourpré de ses eaux » (p. 219). Il y avait à mi-chemin de Choubra, un café et des fontaines; des maisons de plaisance, tout au long de l'avenue, s'égrenaient parmi les champs de maïs et de canne à sucre. Cette avenue de sycomores, « qui ont vingt ans à peine », écrivait M^{me} de Gasparin en 1847 (*Voyage au Levant*, t. I, p. 217), était la promenade de prédilection des habitants du Caire. Chaque soir, avant le coucher du soleil, on y rencontrait toute une jeunesse dorée, des brillants équipages et, si l'on en croit Léon Hugonnet, des « princesses aux éblouissants visages, des gracieuses amazones, qui s'y promenaient escortées d'horribles eunuques noirs ».

Le jardin de Choubra (d'une superficie de 56 feddans, calculée sur les plans) entourait les palais sur une vaste étendue; le domaine était situé au bord du Nil et il fallait le contourner pour retrouver au delà, venant

de Boulâq, la rive du fleuve (Léon Hugonet). Une riche végétation, composée d'espèces nombreuses d'arbres fruitiers, d'arbres étrangers, de plantes odoriférantes (CLOT BEY, *Aperçu sur l'Égypte*, p. 72 et seq.), composait un ensemble agréable et varié.

En Égypte, « où les fleurs sont très rares et partant plus précieuses » (Ch. DIDIER, *Les Nuits du Caire*, p. 387-388), il apparaissait comme une merveille. Cependant, ce parc splendide n'avait nullement un caractère oriental; il fut dessiné par un jardinier européen, peut-être allemand (Ch. Didier). « Ce sont des allées droites, comme il y en a dans tous nos jardins et dont quelques-unes, ce qui est pis, sont pavées de cailloux en mosaïques » (Ch. Didier). Ces allées, « pour lesquelles on avait un goût particulier », componaient des dessins simples et variés au moyen de pierres noires se détachant sur un fond blanc. « La chose était jolie à la vue, mais un peu dure aux pieds » (SCHOELCHER, p. 175). D'après Ch. Didier, les haies étaient de myrtes, de jasmins et il se trouvait là plus de roses que dans l'Égypte tout entière. « Le bananier, dit-il, s'y marie à l'oranger; le narcisse d'or y éclate au soleil; la tubéreuse du Mexique, retrouvant ici le climat de sa patrie, embaume l'air de ses senteurs voluptueuses mêlées au parfum non moins enivrant des citronniers en fleurs, et il y a partout des eaux courantes dont le murmure cristallin fait rêver..... » Avec le même enthousiasme, C. R. Scott, vers 1834, énumère avec plus de détails encore les espèces nombreuses de ce jardin enchanté (*Rambles in Egypt and Candia. Palace at Shoubrah*, p. 203 et seq.).

La résidence de Choubra ne fut d'abord qu'une fort modeste maison de campagne. Si l'on en croit Linant de Bellefonds (*Mémoire sur les principaux travaux d'utilité publique exécutés en Égypte*, p. 380-381), Mohammad Ali, vers 1819, y logeait sans luxe, avec peu de salons de réceptions, recevait sur d'indigents divans. Le soir « l'éclairage consistait, chez lui, en deux gros cierges de cire placés dans des chandeliers en argent posés à terre », cependant que ses premiers secrétaires se contentaient d'une lampe à huile. C'est dans ces modestes locaux que « la cour, les poètes, les interprètes, etc., se tenaient ». Mohammad Ali n'y était guère installé et lorsqu'il quittait son harem de l'Ezbékiah ou celui de la Citadelle qu'il fit bâtir, il transportait avec lui « tout son train de maison, son lit, ses tapis, sa cuisine, etc. ».

Plus tard, lorsque son autorité s'affirma, qu'il consentit à « laisser bâtir »

pour lui des résidences qui ressemblaient à des palais, il fit de Choubra une demeure d'été de prédilection. Linant de Bellefonds signale que le premier véritable palais qui fut construit sous son règne fut celui de Ras el-Tine, à Alexandrie. « C'est la seule construction, dit-il, qui de son temps ressemblait à un palais. » Ce générateur de l'Égypte était peu soucieux de ses propres résidences et « a surtout fait construire des établissements utiles », ajoute-t-il encore.

Le jardin fut donc enrichi de plantations nouvelles et « au milieu de ce labyrinthe odorant » fut élevé un petit kiosque octogonal, meublé à l'euro-péenne avec des verres de couleur, des rideaux jaunes, etc. et, ajoute Ch. Didier (p. 387-388) avec acrimonie, « ce colifichet n'en a pas moins coûté cinquante mille écus. . . ».

Les visiteurs qui purent voir en son temps la résidence de Mohammad Ali furent frappés par le contraste entre les pièces occupées par le pacha lui-même, dans lesquelles figuraient les locaux de réception, et le harem.

Pour atteindre une salle d'audience au sol couvert de nattes, garnie de coussins de satin, on pénétrait par une porte sans apparat qui ouvrait sur le palier supérieur d'un escalier droit. On trouvait presque de suite la salle d'audiences. Une petite porte dont il fallait enjamber le cadre donnait dans une petite pièce contiguë; quelques coussins, un sofa posé à même le sol, constituaient le mobilier de la salle à coucher du pacha. « Surely, never monarch had so little luxury or state », constatait J. A. St.-John (*Gardens of Shoubra*, p. 242).

Le harem, dans lequel on pénétrait tout aussitôt, formait une suite d'appartements splendides. J. A. St.-John nous renseigne sur l'habitation de la dame principale (?) du harem dont le salon central était octogonal et possérait, sur trois de ses côtés, des niches entièrement revêtues de marbre. Quatre portes ouvriraient sur des pièces où l'on apercevait des coussins de velours ou dorés. Des salles de bains complétaient ce logis élégant. Le décor y était abondant : les plafonds, exécutés par un artiste grec, recevaient sur leurs voûtes des représentations diverses rehaussées de cadres dorés; des paysages (landscapes), des palais à colonnades, le tout peint en tons clairs et agréablement. Le boudoir de la sultane, dit Mrs. Lushington qui renseigna St.-John, était encore plus somptueux. Les plafonds étaient tout illustrés d'images, de

palais où le souci d'une perspective, paraît-il, savante frappait l'observateur.

Tous ces locaux étaient surélevés; dans le haut soubassement, une salle fraîche au milieu de laquelle une fontaine projetait ses eaux, recevait Mohammad Ali les jours de forte chaleur. Elle était entourée d'inscriptions de bienvenue chargées d'allusions : « Une heure de justice vaut soixante-dix jours de prières ».

On peut voir encore aujourd'hui, très proches du Nil, les vestiges de ce pavillon, souvent remanié, repeint, ayant perdu sa forme octogonale. Le salon central, à niches demi-circulaires, avec son plafond rehaussé d'or, est tout ce qui subsiste de l'époque de Mohammad Ali. A. St.-John ne nous dit pas que ce petit kiosque était monté sur le dernier plateau d'une sorte de jardin suspendu quadrangulaire, à quatre larges gradins fleuris. Des escaliers droits, assez étroits, franchissent encore les degrés verdoyants, par deux faces opposées (fig. 30).

Non loin, environné de jardins, on éleva ce qu'on appelle le grand kiosque, conçu comme une nymphée, et dont le bassin central « de marbre blanc où quatre lions assis aux quatre coins (et aussi de marbre blanc), versent une eau limpide toujours renouvelée » (Ch. Didier), a souvent mis en route l'imagination des visiteurs (fig. 31).

La nymphée de Choubra appartient presque à la légende. Des écrivains ou des poètes ont chanté ou violemment critiqué son objet et son art théâtral. A Choubra, écrit Arthur Rhoné, hostile à toute manifestation d'esprit ottoman, « on nous fait voir avec orgueil ce fameux lac de marbre blanc, délices de Méhémet Ali, dont l'imagination se formait une idée digne des séraills rêvés par Lord Byron » :

« In marble pav'd pavilion, where a spring
 « Of living water from the centre rose,
 « Whose bubbling did a genial freshness fling,
 « And soft voluptuous couches breath'd repose
 « Ali reclin'd, a man of war and woes. »

(Lord BYRON, *Childe Harold*, II, 62) ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Traduction : « Sous un kiosque dallé de marbre au milieu duquel une fontaine jaillissante répandait en bouillonnant une fraîcheur

délicieuse, où des couches molles et voluptueuses invitaient au repos, était accoudé Ali homme de guerre et de terreur ».

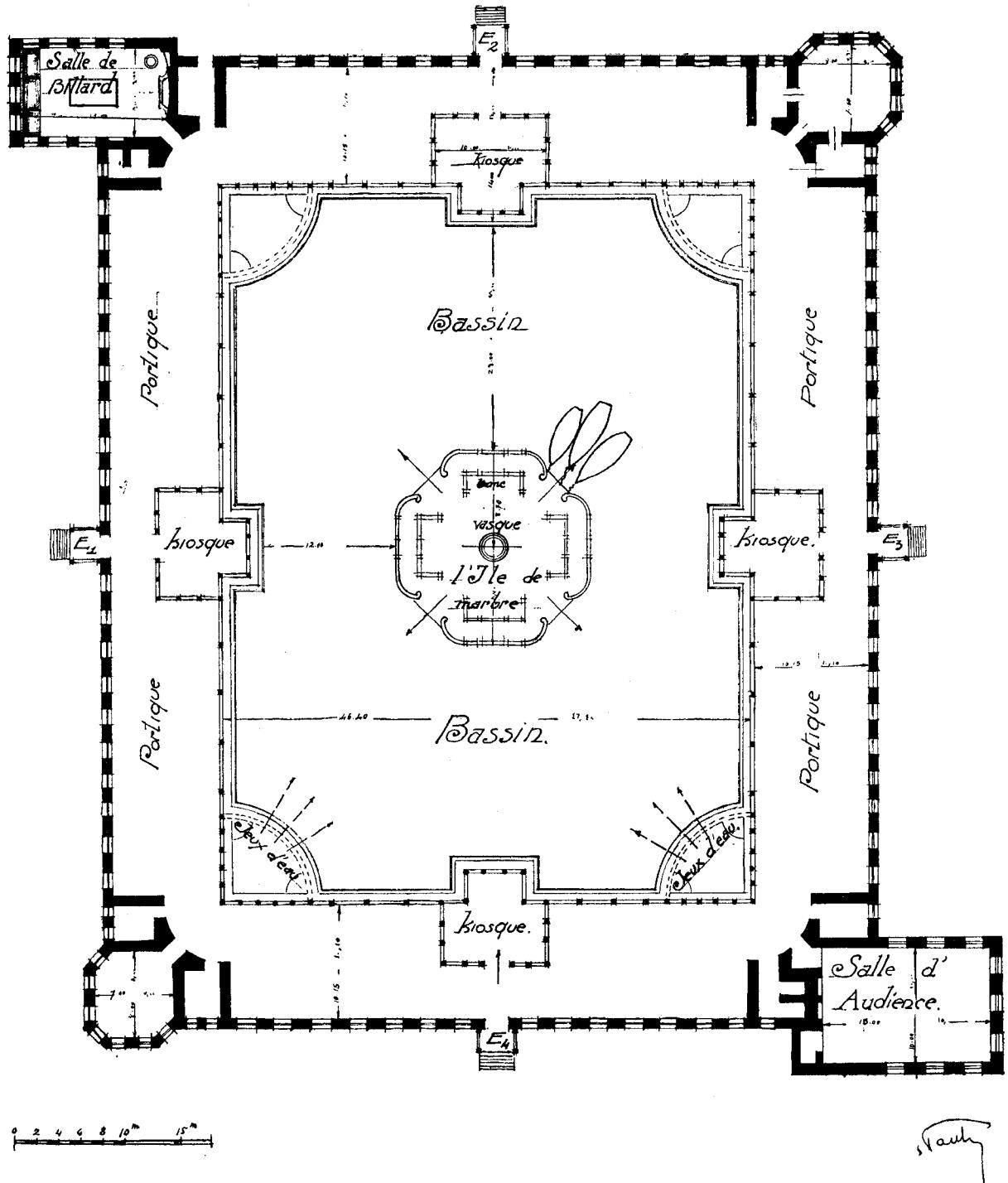
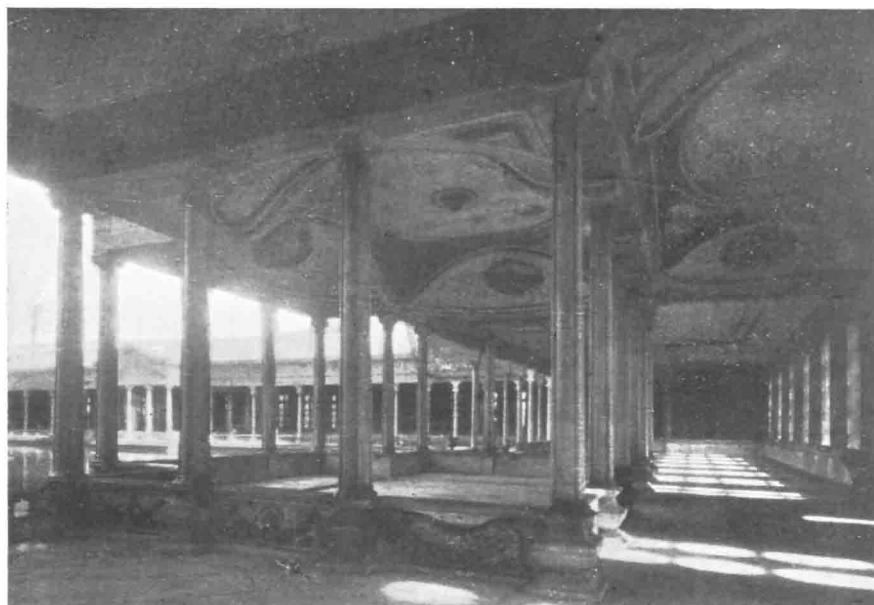


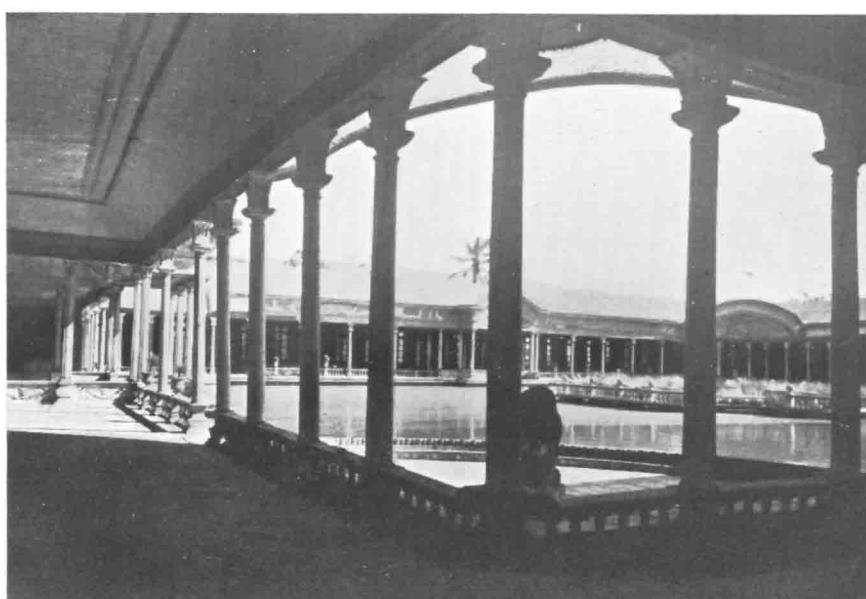
Fig. 31. — Plan de la nymphaée de Choubra.



a. — La nymphaée de Choubra. Pavillon sous portique.



b. — La nymphaée de Choubra. Pièce d'eau centrale.



c. — La nymphaée de Choubra. Les portiques.



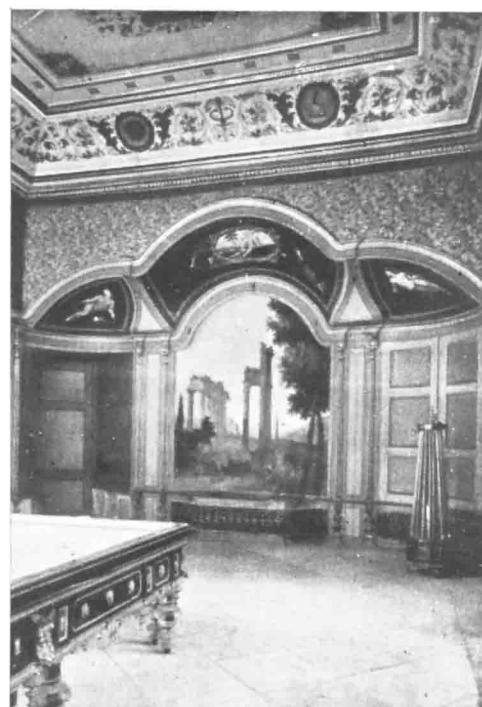
a. — La nymphée de Choubra. Une entrée donnant sur les jardins.



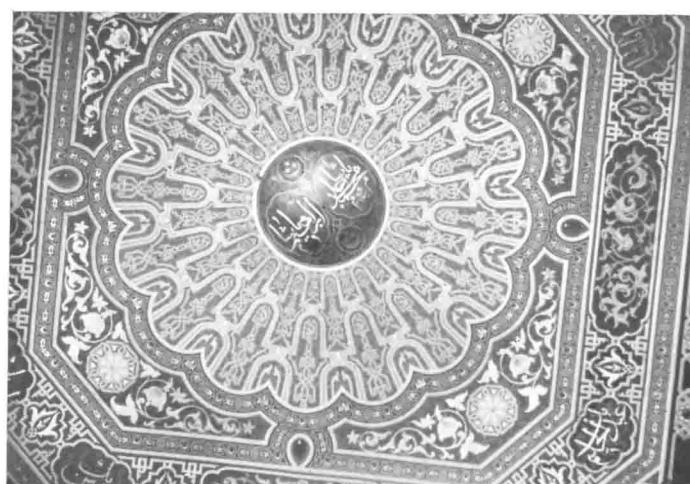
b. — La nymphée de Choubra. Salle d'audiences.



a. — La nymphée de Choubra. Détail de la salle d'audiences.



b. — La nymphée de Choubra. Salle de billard.



c. — La nymphée de Choubra. Plafond d'un salon.

Arthur Rhoné marque sa déception avec sa fougue habituelle, devant « ce que le mauvais goût italien a de plus puéril et de plus tourmenté ». Il se plaît cependant à évoquer le temps où les odalisques se baignaient, se groupaient sur l'îlot central de marbre « d'où l'eau vive s'épanchait en cascade ». Il les imagine aussi se lançant à l'eau pour remorquer « avec des cris joyeux le long des estuaires de marbre, la nacelle d'or qui porte le vieux Mohammed pensif, et caressant sa longue barbe blanche » (Arthur RHONÉ, *L'Égypte à petites journées*, p. 164-165).

Le palais de Choubra constitue aujourd'hui un document précieux sur les monuments de l'époque de Mohammad Ali, car ceux-ci sont devenus rares. La mosquée de la Citadelle est, au point de vue religieux, le seul monument qui glorifie le règne. Le palais voisin qui fut assez considérable d'étendue est en grande partie ruiné et la fraction du harem, aujourd'hui dénommée « palais Bijou », ne saurait refléter la richesse grandiloquente des constructions de ce temps. L'édifice le plus représentatif de cet art reste donc le palais d'été de Choubra construit au début du règne (vers 1826).

Le plan, conçu avec une ampleur harmonieuse (fig. 31), dispose autour de la nymphée, dont l'îlot central est le point attractif, des portiques profonds. (« In centre of the basin, dit J. A. St.-John, are the baths of the harem, formed of marble, and adorned with sculptured figures of crocodiles ») (pl. XVIII, XIX et XX). Aux angles du bassin, qui est de forme quadrangulaire, et au milieu des côtés, des lieux de repos, aussi légers que les portiques, saillent en pans coupés et en avant-corps. Le fond des portiques laisse apercevoir par de hautes fenêtres le parc environnant et aux angles, des pièces d'apparat ou de réunion débordant le plan complètent, par des locaux fermés, les dispositions tout en plein air de la nymphée. L'une de ces pièces, à usage de salon d'audience, est demeurée intacte. Elle nous fournit l'exemple unique d'une pièce d'apparat dans le style du temps, traitée luxueusement avec de beaux matériaux de revêtement. Une ordonnance classique, à pilastres et chapiteaux doriques, composite, à baies arquées, à grands panneaux à glace, entoure la pièce de forme rectangulaire. Au-dessus de la corniche à modillons, un plafond à compartiments et à caissons polygonaux soutient un lustre, rutilant de verreries multicolores, étincelant parmi les chevaux ailés et les couronnes de cuivre superposées. Les glaces et les crédences sont particulièrement

curieuses par l'ampleur donnée aux éléments qui composent les cadres et les supports. Sur des rinceaux engrangés et développés s'applique, sans réticence, une dorure vive de ton. Des appliques, débordantes de tulipes de verres, ajoutent au scintillement de la pièce. Le travail de marqueterie des lambris et du parquet, fait d'un jeu de motifs géométriques, dans un goût Empire, est remarquable.

Cette étrange construction, qui apparaît comme une fantaisie de monarque, aurait été conçue par Drovetti, consul général de France. « The great wonder of the place is an immense marble reservoir, ornamented with “jets d'eau” (en français), fountains, etc., designed by Signor Drovetti late consul-général of France. It is a tasteless affair, and cost an immense sum of money, five times as much as the Vice-Roy intended to expend upon it » (St.-John).

Les contemporains ont quelque peine à expliquer comment Mohammad Ali, connu pour sa simplicité, a pu donner son agrément à la réalisation de cet ouvrage. Accessoire de harem, disons-nous, que seul le désir de procurer quelque amusement à ses femmes peut justifier. St.-John le compare à un jouet. « In fact, dit-il, the whole affair, it is quite evident, was got up by the Pasha rather to dazzle the Turks than to suit his own tastes, which are exceedingly plain; and he has now grown tired of the toy » (*Egypt and Nubia*, chap. xix, p. 242 et seq., 1832-34). (Voir encore : *Egypt and Mohammad Aly*, by J. A. St.-JOHN, v. I, p. 63 et p. 160-3, 1832-34.)

Il y avait encore à Choubra d'autres agréments; une importante ménagerie et un haras qui produisait de nombreux chevaux.

*
* *

Les résidences princières élevées sur les bords du Bosphore exerçaient une attraction invincible sur les maîtres de l'Égypte des XVIII^e et XIX^e siècles. En ces derniers temps encore, nombreux étaient les dignitaires et les notables qui possédaient une propriété en Turquie, où ils allaient passer quelques mois d'été.

Le Bosphore était célèbre dans l'Antiquité, on le signalait comme possédant les rives les plus enchanteresses du monde. Les pachas ne manquèrent pas de le peupler de leurs fastueuses constructions, entre rive et parcs. Depuis la sortie de Pétra, elles étiraient leurs terrasses dans le sens du canal. « D'un

village à l'autre, écrivait Théophile Gautier, règne comme un quai non interrompu de palais et de résidences d'été. La sultane Validé (mère du sultan régnant en 1861), les sœurs du sultan, les vizirs, les ministres, les pachas, les grands personnages, se sont tous construit là des habitations charmantes avec une entente parfaite du confortable oriental. Ces palais sont de bois et de planches, à l'exception des colonnes, taillées ordinairement dans un seul bloc de marbre de Marmara, et prises à des débris d'anciennes constructions. Mais ils n'en sont pas moins élégants dans leur grâce passagère, avec leurs étages en surplomb, leurs saillies et leurs retraites, leurs kiosques à toits chinois, leurs pavillons à vases, et leurs frais coloriages renouvelés sans cesse. Au milieu des grillages en baguettes de bois de cèdre, qui se croisent sous les fenêtres des appartements réservés aux femmes, s'ouvrent des trous ronds pareils à ceux pratiqués dans les rideaux de théâtre, et par lesquels les acteurs inspectent la salle et les opérateurs; c'est par là qu'assises sur des carreaux, les belles nonchalantes regardent passer, sans être vues, les vaisseaux, les bateaux à vapeur et les caiqs. Un étroit quai de granit, formant chemin de halage, sépare ces jolies habitations de la mer (cité par JOANNE et ISAMBERT, *Guide 1861*, p. 390); (Th. GAUTIER, *Constantinople-Paris 1853*).

Ces palais ont aujourd'hui un air abandonné. On peut cependant les voir en partie, en parcourant les rives du Bosphore. Ils barrent d'une légère ligne blanche, au bord de l'eau, le décor verdoyant des coteaux. C'est le palais de Dolma Baghtché, reconstruit pour le sultan Abdul Medjid, en 1853, sur l'emplacement d'un ancien sérial de bois «le Béchiktache Séral». Il se compose d'un alignement de bâtiments en pavillons, en étages et à terrasses, reliés par des portiques. Un grand pavillon central domine l'ensemble. Une architecture de goût méditerranéen, à grand renfort de colonnes, marque par sa grandiloquence une forte intention d'étonner. Cette richesse, ce luxe, se retrouve à l'intérieur, dans l'immense salle du trône, l'enfilade des salons dorés. L'abondance des marbres, de l'albâtre, des cristaux, des lustres et des appliques, les peintures en panneaux des plafonds et des murs créent un milieu à effet. Les lourdeurs et l'artifice qui s'y trouvent ont souvent été jugés sévèrement par les voyageurs, plus amateurs de bon goût que de pittoresque.

Ces palais frappent cependant par leur ampleur, un certain goût de l'espace, l'aisance obtenue par les jardins et les parcs qui gravissaient les coteaux.

Ainsi, le palais de même goût italien, construit par un Arménien en 1874, sous Abd el-Aziz, « le palais de Tchiragan », « d'un luxe oriental inouï, construit tout en marbre » (*Guide Mamboury*). Lui aussi remplaçait un palais plus ancien qu'on pouvait encore voir en 1860 édifié pour Ahmed III et qui était « un vaste édifice *en bois*. . . . présentant une colonnade sur la mer avec un fronton corinthien au centre. Ce palais (dit le *Guide* de 1861), d'un goût médiocre, n'a de remarquable que ses grandes dimensions; l'escalier, qui descend jusqu'à la mer, fait pourtant un bel effet. Derrière on aperçoit de beaux jardins; à l'extrémité s'élève une tour analogue à celle de Top Hané » (*Guide Joanne*, 1861, p. 390). Incendié en 1910, ce palais présente aujourd'hui l'aspect lamentable de ses murs calcinés.

On signalait à l'attention jadis, le palais de Riza Pacha, à Ortakéy, petite résidence, et, plus au nord, celui de Méhémet Ali Pacha (beau-frère du sultan Abdul Medjîd), palais très développé, aligné le long de la rive, avec ses deux pavillons très saillants. D'autres palais s'égrenaient parmi les villas, au pied des collines très boisées, sur ce côté européen, jusqu'aux environs de Bébek.

On signale encore aujourd'hui le palais situé sur la rive d'Asie, construit en 1865 pour Abd el-Aziz, « le palais de Beylerbey ». Ses grands appartements en enfilade, son architecture cossue « d'une grande richesse et d'une rare élégance » (*Mamboury*, p. 380), firent les délices de l'impératrice Eugénie, qui l'occupa en 1869, date de l'inauguration du Canal de Suez.

*
* *

Après ce coup d'œil jeté sur les installations ottomanes du Bosphore, l'on comprend mieux le tournant brusque qui a pu s'opérer en Égypte, dans le domaine des constructions palatiales, à l'aurore du xix^e siècle.

Peu soucieux de luxe pour lui-même, Mohammad Ali fit édifier le long du Nil des demeures entourées de plantations dans lesquelles il établit sa famille. Celle d'Ibrahim, son fils, la plus importante, était accompagnée d'un vaste domaine. Mohammad Ali créa un nouveau boulevard qui la reliait à l'Ezbékïeh, encore centre de la ville. Depuis lors, s'accrut le goût des résidences principales, noyées dans les jardins et jouissant de la vue du Nil, telles que les bords du Bosphore en virent naître au cours des xviii^e et xix^e siècles. Pour

ces travaux, il fut fait appel, comme l'on n'y manquait pas à Constantinople, au génie constructif des Européens. Mohammad Ali trouvait dans cette collaboration un moyen puissant de glorifier son règne, il « voyait avec plaisir les bâtiments grecs venir jeter l'ancre dans les ports d'Alexandrie, de Rosette et de Damiette et y entretenir une activité dont le commerce du pachalik se ressentait avantageusement. Pour les gens de cette nation, il parut avoir un faible. . . . Il les associa plus ou moins directement aux diverses entreprises qui marquèrent les débuts de son règne. . . . » (AURIANT, *Méhémet Ali et les Grecs*, Rev. l'*Acropole*, 1927). De 1809 à 1811, on les trouve sur les chantiers de Suez où ils équipent des bateaux. . . . « C'étaient des jardiniers grecs appelés de Chio, qui à Choubrah, à l'aide de machines hydrauliques, entretenaient la verdure et ménageaient pour la sieste de Méhémet Ali des berceaux tapissés de plantes grimpantes, en forme de coupole, et c'étaient encore des Grecs d'Albanie qui lui construisaient ses palais dont les plafonds étaient peints à la fresque par des Grecs de Constantinople. Une préférence si marquée pour ces *rayahs* avait valu à Méhémet Ali le surnom de Djiaour Pacha, qu'on lui décernait à Constantinople; mais il se moquait de ce que pensaient de sa conduite le Padichah et ses Ministres, ne s'inquiétant que de ses intérêts, qui lui paraissaient placés en des mains habiles. » (AURIANT, 1927.)

C'est bien dans cette période qui va de 1850 jusqu'à l'inauguration du Canal de Suez, sous les Gouvernements de Abbas, de Saïd et d'Ismaïl, que la ville du Caire prit ce caractère de cité-jardin qu'elle garda fort longtemps. Il faut examiner les plans de la ville du Caire de cette époque (plan du Caire et de ses environs de 1858 (fig. 32); celui de 1868, reproduit par Clerget, plan du *Guide Joanne et Isambert*, de 1861), pour comprendre l'agrément que prenaient les habitants et les visiteurs à parcourir les bords du Nil, et les îles de Zamalek et de Rôdah.

Déjà avant Boulâq, en aval, entre la route de Choubra et les bancs de sable du Nil, se développaient dans leurs enceintes les domaines de *Toussoun* et de *Saïd* (le Kasr el-Nouzha), fils de Mohammad Ali, les vastes jardins d'*Ahmed Pacha*, isolés en pleine campagne dans les prairies.

En remontant le fleuve, immédiatement après l'agglomération industrielle de Boulâq le port du Caire, on trouvait l'ancien *Kasr de Boulâq* pris entre la rive du Nil et l'embouchure du Canal d'Ismaïlieh. Le domaine comprenait

des plantations régulières encloses en une enceinte quadrangulaire. Dès le canal franchi (aujourd'hui comblé) la féerie commençait. Un chapelet de châteaux s'égrenait jusqu'au débouché du Khalig, aux premières maisons du

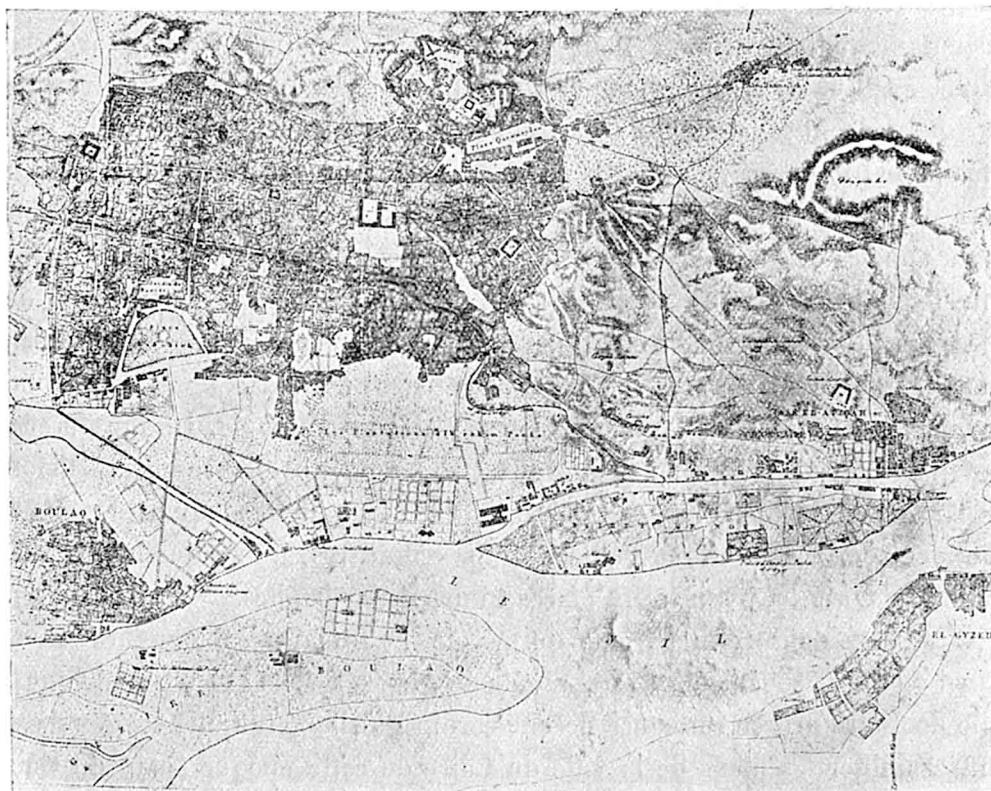


Fig. 32. — Plan de la ville du Caire et de ses environs (1858).

Vieux-Caire. Entre les bords du Nil sur lesquels ils s'alignaient et la ville, des plantations s'étendant sur une profondeur moyenne de 1000 à 1200 mètres isolaient les résidences principales de tous les bruits de la cité.

Malheureusement, cette atmosphère de campagne devait rapidement disparaître, et déjà l'on note de gros dommages (déplorés avec amertume par A. Rhoné, entre autres) entre les plans de 1868 où tout est intact et ceux de 1881 (fig. 33) où les quartiers de villas gagnent sur les plantations, et où les vides entre les palais se garnissent de nouvelles résidences.



Fig. 33. — Plan de la ville du Caire en 1881.

Le château du Nil, *le Kasr el-Nil*, par exemple, alors qu'aucun pont ne le reliait à Géziret Boulâq, développait des bâtiments en bordure du fleuve et possédait en profondeur des jardins dessinés, aux allées droites, reliés à l'Ezbékieh par une avenue bordée de grands arbres. Les plans de 1881 portent un remaniement complet du lieu, l'édification de casernes, un nouveau palais attenant pour le Khédive, et non loin, au delà d'une route élargie conduisant au nouveau pont de Kasr el-Nil, un vaste ensemble construit par le Khédive Ismaïl, et dont il ne reste à ce jour que l'enceinte. Ces plans portent aussi le palais tout en longueur du *Kasr el-Doubârah*, en construction en 1881, palais tout en avant-corps et en retraits, qui devait plus tard être occupé puis remanié par les résidents anglais.

L'on atteignait ensuite le vaste *domaine d'Ibrahim Pacha*. Il comprenait deux palais. Le mieux situé était celui du *harem*, très près de la rive, avec en arrière-plan un parc régulier qui l'isolait de l'avenue centrale du domaine. Le palais proprement dit était plus vaste, il était édifié en face la pointe nord de l'île de Rôdah. Une large avenue très profonde et bordée de plusieurs rangées de grands arbres, mettait le palais en contact avec le cœur même des «plantations» réservées au Pacha. Ces plantations qui longeaient la vieille ville et le Khalig finissaient en flèche, tout proche du *Kasr el-Aini*, «où fut originièrement installée une des écoles gratuites créées par Mehemet Ali» et déjà porté sur les plans de 1860 comme hôpital. On voit sur les plans de 1881 qu'on rogna sur l'avenue du palais d'Ibrahim Pacha pour construire le *Kasr el-Ali*, et aussi que dans le vide encombré de petites bâties située entre le Sélamlik d'Ibrahim Pacha et le Kasr el-Aini on édifia le palais dit «*de la Reine Mère*» et ses dépendances.

L'île de Rôdah, si facilement accessible, était comme un prolongement verdoyant du domaine d'Ibrahim. Elle cachait dans ses plantations des demeures d'agrément ou des enclos fleuris. Il y avait un petit palais appartenant à Ibrahim Pacha sur la rive regardant Guizeh et l'on cite encore dans le *Guide* de 1881, *le jardin de Meniel*, créé par Ibrahim Pacha comme étant l'un des plus beaux du Caire (fig. 32). L'île apparaît peu remaniée sur les plans de 1897 (fig. 34).

Géziret Boulâq reçut elle-même sur la rive qui regardait Boulâq diverses résidences d'été. Les plans de 1868 portent un quadrilatère planté contenant

une bâtie de forme rectangulaire inscrit sous le titre de «*Palais de Moham-mad Ali*, palais du Vice-Roi» et en face le harem d'Ibrahim Pacha un autre grand jardin agrémenté de kiosques et bassin, auquel on devait facilement accéder en barque en traversant droit devant soi.

Dans le *Guide Joanne* de 1881 on citait comme particulièrement attrayants les palais et les jardins privés de Gézîreh situés au nord de l'île. Ce sont ces



Fig. 34. — Aspect de l'île de Rôdah et de la rive Est du Nil en 1897.

propriétés qui furent acquises il y a quelques années par la famille *Loutfallah*. Avant que ce domaine ne soit subdivisé, il comprenait un parc dont on signalait «la belle collection d'arbres et de plantes utiles et d'ornements, appartenant aux pays tropicaux»; on y trouvait encore une ménagerie où l'on pouvait admirer des éléphants de l'Inde et quelques spécimens de bêtes fauves et en particulier de lions. Une grande allée menait à un *kiosque* dont on appréciait le goût, ce qui lui conférait une certaine originalité. «A droite en entrant, un petit salon à tentures jaunes précède la salle à manger destinée aux grands dîners de réception. Elle est en forme de croix, carrée sur l'une de ses branches, arrondie sur l'autre.» Au centre on notait une fontaine au milieu de laquelle s'élevait une «colonne gracieuse». Il y avait un hammam. Sur le bord du Nil s'élevait le palais proprement dit; on y remarquait surtout une vaste salle de fêtes. Le Gezireh Palace est porté sur un plan anglais datant de

1891. Si l'on compare ce plan à celui de 1868, l'on voit que ce dernier palais s'édifa sur le domaine de Mohammad Ali tout en conservant l'un des bâtiments en fer à cheval regardant Boulâq.

Il y eut d'autres palais bâties sur la rive du Nil destinés à recevoir les fils du Khédive (Mohammad Tewfik) (*Guide de 1881*). C'étaient *les résidences des princes Hassan et Hussein* qu'on rencontrait avant d'atteindre près du village



Fig. 35. — Aspect du bord du Nil à Guizeh en 1897, avec la résidence d'été du Khédive, les kiosques et son parc.

de Guizeh, *la résidence d'été du Khédive*, vaste construction quadrangulaire « sans caractère architectural remarquable », qui comprenait de nombreux locaux, mais dont on appréciait surtout le *jardin du harem* avec ses nombreux kiosques, ses treillages, sa rivière, ses petits lacs, ses grottes et ses cascades, et le *parc du selamlık* (*Guide E. Isambert 1881 et plan de 1897, fig. 35*).

L'atmosphère créée par les jardins qui bordaient le Nil et les îles devant le Caire eut pour résultat de déterminer à l'intérieur de la cité des domaines qui s'établirent sur d'anciennes « birket » comblées, qu'on élargissait au besoin en démolissant autour des quartiers de vieilles maisons. Les anciens canaux eux-mêmes devenaient des boulevards d'accès. C'est ainsi que les terrains qui entouraient l'ancien *palais d'Elfi Bey* recurent des jardins ordonnés, sous Kiamil Pacha, qui en devint propriétaire, dans la partie opposée à l'ancienne birket de l'Ezbékieh convertie elle-même en jardin (plan 1881). Un domaine plus important formait comme une oasis dans les quartiers encom-

brés de la ville ancienne, non loin de la mosquée de Koussoun : *celui de darb el-Gamamiz* construit par Abbas ou Mohammad Saïd Pacha. Il était aménagé sur l'emplacement de l'ancienne Birket el-Fil, qui apparaît encore, telle quelle, sur les plans de 1858, de 1861 et de 1868. On note sur le plan de 1858 un premier palais en fer à cheval accompagné d'un vaste parc, et un remaniement complet des lieux, sur celui de 1881, avec l'adjonction de nouveaux terrains plantés allant jusqu'à la percée du Boulevard Mohammad Ali récemment créé.

Dans le même esprit de résidence spacieuse, on notait encore le *palais de Mansour Pacha*, aujourd'hui siège du Gouvernorat de la ville, enfin les constructions plus importantes accompagnées d'un parc splendide, qu'Ismail Pacha avait fait éléver à *Abdin* en communication, par un large boulevard, avec le pont de Kasr el-Nil et Gézireh.

Un *palais dit de Silahdar* (1839) proche de la mosquée du même nom, très en ruines, est à noter. Il comporte un ensemble de bâtiments dont l'un, conçu comme un kiosque, possède une salle centrale octogonale autour de laquelle sont disposées des pièces multiples. Un vaste escalier à volées droites partant de ce salon donne accès à un étage où se groupent des pièces rectangulaires décorées dans le style du palais Bijou : niches flanquées de colonnettes fuselées; pavillons peints encadrés de draperies; plafonds à paysages et caissons ovalisés, rinceaux capricieux dans le goût des compositions de Bérain. Ce palais comportait, nettement séparés, un harem et un sélamilik; ce dernier est aujourd'hui remanié pour l'installation d'une école.

Nous citerons encore, du même esprit large et somptueux, les *palais d'el-Bakri et de Yakan*.

Aujourd'hui la ville du Caire achève de perdre sa physionomie de cité-jardin. Les quelques îlots qui demeurent sur la rive opposée ou dans les îles, sont lentement grignotés. L'esprit méditerranéen n'est plus seul, tant s'en faut, à influencer l'aspect de la ville et de ses constructions. Un art, venu des grandes villes européennes, de Londres, Berlin, Paris, fait pénétrer en Égypte des conceptions d'un caractère plus universel. On saisit déjà la pénétration d'une esthétique venant de Moscou par le véhicule des régions voisines sionistes : une ville de pierre et de briques remplace peu à peu la ville des parcs et des jardins dont le goût avait pénétré en Égypte avec les Ottomans.

MAISONS ET PALAIS D'ÉPOQUE OTTOMANE.

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
XVI ^e SIÈCLE.		
355	xvi ^e présumé.	Maison de Abd el-Wâhid el-Fâssi, châri ^c el-Sab ^c Qâ'ât el-Qibliya.
77	Prés. xvi ^e rest. ultér.	— de Zeinab Khatoûn, à atfet el-Azhari.
XVII ^e SIÈCLE.		
19	1673	Maison attenante à l'okelle d'Oda Bâchi, châri ^c Habs el-Rahaba, Gamâliya.
72	1637	— de Gamâl el-Dîn el-Zahabi, à hâret Hôch Qadam.
208	xvii ^e	— (maq ^c ad) de Radouân Bey, châri ^c Khiyamiya.
240	1652	— d'Ibrahim Agha (avec Sabîl Omar Agha), châri ^c el-Tabbâna.
339	1648	— d'as-Souheïmi, châri ^c darb el-Asfar, Gamâliya.
364	1606	— (maq ^c ad) de Abdou Eff. Wa'di, à atfet el-Qolal, darb el-Ahmar.
407	xvii ^e	— située au nord de la mosquée d'Inâl (façades), châri ^c Khiyamiya.
445	1663	— d'as-Sitt Wassila, à Zouqâq el-Enaba.
457	1652	— d'Ibrahim Agha (façades), châri ^c el-Tabbâna.
504	xvii ^e ou xviii ^e	— de la dame Hanifa, châri ^c el-Charawi el-Barrani.
534	Prés. xvii ^e ou xviii ^e	Maq ^c ad de la maison Moustapha el-Faramangui, à darb el-Qazzâzîn.
541	Partie xiv ^e (1334)	
	partie xvii ^e (1654)	Maison el-Moulla, châri ^c el-Maqâsis.
545	Prés. xvii ^e	— de Moustapha Chalabi Sinân, châri ^c Soûq es-Silâh.
XVIII ^e SIÈCLE.		
20	1779	Palais d'el-Moussafirkhâna, à darb el-Masmat, Gamâliya.
63	1725	Maison el-Châ'râoui, à el-Khoronfich.
165	Prés. xviii ^e	— el-Arrouûssy et el-Arian, châri ^c Soûq el-Zalat.

NUMÉRO DU PLAN.	DATE DE FONDATION (J.-C.).	NOM DU MONUMENT ET SITUATION.
283	1794/6	Maison d'Ibrahim Katkhoda el-Sinnâri, ruelle el-Nabqa, Sayeda Zeinab.
375	Prés. XVIII ^e	— de Hassan Abd el-Latîf (appelée aussi Hassan Kassar), châri' el-Ghandoûr, à Soûq es-Silâh.
437	Prés. XVIII ^e	— d'el-Ansâri, Atfet Fathalla el-Sayem.
443	1702	— d'el-Kamâkhi ou de Gôhar Agha, à el-Souroûguiya.
446	1731	— el-Herrâoui, à Zouqâq el-Enaba.
463	XVII ^e , XVIII ^e et XIX ^e	— d'as-Sâdât, à el-Helmiya el-Guedida.
471	1713	— de Moustapha Ga'sfar, à darb el-Asfar.
488	Prés. XVIII ^e	— el-Magharba, à Atfet el-Ma'ayergui, châri' el-Dardîr.
527	1786	— de Chehâta Ahmed (façade), châri' Elwet el-Samak, Vieux-Caire.
540	1776	— de Ali Katkhoda (connue sous le nom d'ar-Roubou'miya), châri' darb el-Hagar.
542	1702	— de Khalîl Otozbir, ruelle Hammâm Bâba.
568	1796	— de Chanan, ruelle Chanan, à Rahabat Abdîn.
452	1719	— d'el-Émîr Abdalla (avec sabil), châri' Cheykoûn.
497	XVIII ^e ou XIX ^e	— de Ali Effendi Labîb, darb el-Labbân.
505	1814	Palais Mohammad Ali et Palais Bijou, à la Citadelle. — d'Ibrahim Pacha Yakan, près de la mosquée d'Alti Barmak. — Silahdâr, châri' Émir el-Gouyoûch (Nahassîn).
XIX ^e SIÈCLE.		
368	Prés. XVIII ^e ou déb. XIX ^e	Maison des hoirs Mounib (façade), à Atfet el-Alayli.
438	Partie XIX ^e , parties XIV ^e et XVII ^e	— waqf Roustoum Bey, châri' Hanafi.
459	XIX ^e	— d'el-Mahrouqi (avec mosquée Ali ibn el-Arabi), châri' el-Charabi (darb el-Ahmar).
468	1847	Palais de Mohammad Ali, Choubra-Village.

EDM. PAUTY.